

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	40.—	20.50	10.50	4.—
ÉTRANGER:	68.—	35.—	18.—	6.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

226^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

26 c. le mm, min, 25 mm - Petites annonces locales 21 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 88 c. - Réclames 88 c. - Naissances, mortuaires 36 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

La loi sur la formation professionnelle est-elle menacée ?

UN comité formé surtout d'anciens élèves du technicum de Winterthur est parvenu à recueillir quelque 35,000 signatures pour une demande de référendum visant la loi fédérale sur la formation professionnelle. Il faudra donc qu'une fois de plus, le peuple se rende aux urnes. C'est là le jeu de la démocratie directe et nul ne songe à contester à qui que ce soit le droit de le jouer selon les règles. Mais dans ce domaine aussi, il y a la forme des institutions et l'esprit. Or, il est permis de penser et même de dire qu'en l'occurrence l'opposition à la loi va à l'encontre de l'esprit et qu'elle n'est pas de nature à renforcer le prestige du régime.

Qu'un groupe de citoyens, même relativement peu nombreux, s'élève contre la tendance générale d'un texte législatif, parce qu'ils y discernent un danger, une menace pour des principes ou une doctrine politique auxquels ils sont attachés, rien de plus normal. Une minorité, battue au parlement sur une question essentielle ou même sur quelque point qui détermine le caractère d'une loi ou d'un arrêté de portée générale est non seulement du point de vue juridique, mais moralement aussi, légitimée à faire appel au peuple.

Si, pour ne prendre que cet exemple, il se révélait qu'en fin de compte les nouvelles dispositions, encore débattues, de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accident, mettaient en question l'éthique même de la profession médicale, on ne saurait faire grief aux médecins de lancer un référendum. Au-delà de leurs intérêts, c'est la conception que l'on se fait de la profession libérale et des conditions dans lesquelles elle doit s'exercer qu'ils défendraient. Libre à chacun ensuite de décider dans quelle mesure leurs raisons mériteraient audience et appui.

L'offensive déclenchée contre la loi sur la formation professionnelle ne se justifie ni par des considérations de principe, ni par le soul de l'intérêt général. Elle traduit seulement le dépit d'un groupe limité qui a fait une affaire de prestige d'une question dont l'importance est strictement limitée. En son article 46, le texte voté par les Chambres a de très fortes majorités précise le titre que pourront porter les jeunes gens diplômés d'un technicum suisse, titre qui sera «ingénieur (ou architecte) — technicien ETS», ce sigle signifiant «école technique supérieure». Or ceux qu'on appelle aujourd'hui des «techniciens» auraient voulu, comme bon nombre d'étrangers qui n'ont pas fait de meilleures études, et encore dans des écoles où l'enseignement ne vaut pas toujours celui de nos techniciens, s'appeler «ingénieurs» ou «architectes ETS». Voilà toute la querelle, voilà toute la divergence.

Georges PERRIN.

(Lire la suite en 19^{me} page)

Importante déclaration du chancelier fédéral

Devant le Bundestag, M. Erhard annonce une initiative pour l'union politique de l'Europe

Prochaine réunion des «six» à ce sujet

BONN (ATS-AFP). — Le chancelier Erhard a fait hier matin le point de son action gouvernementale au cours du débat sur le budget. Il a confirmé son accord avec le général de Gaulle sur une relance politique de l'Europe des «Six» dont il s'entre-tiendra dès la fin du mois avec les dirigeants italiens. Il a réaffirmé sa volonté de considérer, de même que son prédécesseur, l'amitié franco-allemande comme le fondement de sa politique.



C'était voici quelques jours, le 5 janvier, à l'occasion de l'anniversaire d'Adenauer. Comme on le voit, son successeur n'engendre pas la mélancolie. Les deux hommes paraissent en tout cas s'entendre parfaitement.

(Photopress)

Au nord-ouest de Buenos-Aires

UN AVION S'ÉCRASE en flammes: 19 morts

BUENOS-AIRES (UPI et AFP). — Un avion de ligne commerciale s'est abattu en flammes, jeudi, à 160 km au nord-ouest de Buenos-Aires. Vingt-trois passagers et trois membres d'équipage se trouvaient à bord de l'appareil, un «D-C 3» de la compagnie argentine «Ala». Dix-neuf personnes ont péri dans l'accident. L'un des moteurs de l'appareil étant tombé en panne, le pilote avait demandé à atterrir d'urgence, mais alors que l'avion avait perdu de l'altitude et ne se trouvait plus qu'à cent mètres d'altitude, des flammes commencèrent à sortir d'un autre moteur. Le pilote tenta alors de se poser dans un champ, à proximité d'une route nationale. Mais l'appareil capota et fut immédiatement entouré de flammes. Les survivants, grièvement blessés ou brûlés, ont été transportés

par avion à Buenos-Aires où ils ont été hospitalisés.

(Lire la suite en 19^{me} page)

LE VOYAGE EN TERRE SAINTE A DEMANDÉ AU PAPE PAUL VI DES EFFORTS SURHUMAINS

De notre correspondant de Rome: Le pape est de retour à Rome. Que Paul VI soit sorti indemne de l'épreuve, frise le miracle. On n'a pas assez souligné l'effort prodigieux de cet homme de 67 ans qui, pendant trois jours consécutifs, s'est levé à l'aube, a célébré des messes solennelles, prononcé de nombreux discours, lancé de grands messages — entre autres celui de Bethléem, d'importance primordiale — a rédigé, ou contrôlé

de multiples télégrammes, parcouru en avion et en auto des milliers de kilomètres, descendant fréquemment de voiture pour aller à pied, comme un simple pèlerin, répondre aux hommages et bénir la foule.

Il y a eu aussi le parcours du «chemin de la croix» qui fut certainement une dure épreuve pour le souverain pontife et son entourage. Le monde entier a pu observer sur les écrans de la télévision, que malgré la présence de trente carabinieri italiens en civil, le Saint-Père était constamment en danger d'être poussé par la foule délirante. Ce qui ne s'est pas vu, c'est que le cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, a pris un coup de bâton sur la tête (coup heureusement amorti par le chapeau cardinalice) et que le secrétaire privé du pape a été jeté à terre, ses lunettes brisées en mille morceaux. Au milieu de ce chaos de vénération et de curiosité, Paul VI n'a jamais cessé de sourire à tous, bien que des larmes d'émotion lui voilaient les yeux.

Et après ces émotions — dont la profondeur et la sincérité se liaient clairement sur le visage du souverain pontife — Paul VI a eu les deux entretiens historiques avec le patriarche de Constantinople, Athénagoras. «Historiques» est le mot précis. Le 262^{me} pontife romain et le «primaat d'honneur de toute l'orthodoxie» représentent près de 700 millions de croyants chrétiens.

Leur entrevue personnelle constitue d'ailleurs l'unique événement de ce genre depuis 1439. C'est alors, en effet, que le pape Eugène IV et le patriarche constantinopolitain, Joseph II, assistant ensemble au concile de Florence, avaient réussi à tempérer, pour un temps, la vieille querelle religieuse entre Byzance et Rome. Quarante ans plus tard, celle-ci dégénérait pourtant en une scission définitive. Depuis, l'état de «guerre froide» entre Rome et Byzance semblait s'éterniser.

M. I.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Déception à Paris et à Washington

La rencontre de Gaulle-Johnson une nouvelle fois différée

Ni le président des Etats-Unis, ni le chef de l'Etat français ne veulent se déranger!

Le président des Etats-Unis qui, lors du voyage à Washington du général de Gaulle, pour les obsèques du président Kennedy, avait clairement montré qu'il souhaitait rencontrer le chef de l'Etat français et avait eu l'impression que celui-ci y consentait, a officiellement démenti, mercredi soir, qu'il se rendrait en mars prochain aux Antilles pour rencontrer de Gaulle qui doit y faire escale à l'occasion de sa visite officielle au Mexique.

Ce démenti coupe court aux rumeurs qui couraient avec insistance à ce sujet à Paris depuis quelques jours. L'Elysée démentait d'ailleurs hier qu'une telle invitation ait été faite au président Johnson.

Il semble bien cependant que, lors des contacts qui ont lieu, par la voie diplomatique, entre Paris et Wash-

Notre téléphone de Paris

ington au sujet de la fixation d'une date pour une entrevue de Gaulle-Johnson, on ait offert, du côté français, cette possibilité d'une rencontre, en territoire français, à la Martinique ou à la Guadeloupe.

Invitant ses obligations («l'année électorale américaine»), le président Johnson a repoussé cette solution.

D'ORDRE PROTOCOLAIRE

En réalité, le différend est d'ordre protocolaire. Le général de Gaulle, qui

«devait» une visite au président des Etats-Unis depuis que le président Kennedy était venu en visite officielle en France, estime qu'il a effectivement rendu cette visite, quoique à titre posthume, en allant assister personnellement aux obsèques du défunt M. Lyndon Johnson. Ce dernier n'est pas du même avis et refuse de se déranger même s'il n'y a qu'un «coup d'aile» pour se rendre de la Maison-Blanche dans l'une des îles françaises des Antilles.

Ce conflit de prestige et de protocole que, dans l'opinion publique française — et probablement américaine — on comprend difficilement, n'aggrave pas les relations franco-américaines, dont M. Couve de Murville disait récemment à certains journalistes qu'elles s'étaient grandement améliorées par un effort mutuel de compréhension. Cependant la hâte avec laquelle le président Johnson a démenti l'invitation aux Antilles dont, officiellement Paris affirme qu'elle n'a jamais été faite, a surpris les milieux officiels français.

On a l'impression, dans les milieux politiques parisiens, que les divergences multiples existant en de nombreux domaines entre Paris et Washington, si elles ne se sont pas aggravées, ne se sont pas atténuées. Est-ce une raison pour différer une confrontation d'homme d'Etat à homme d'Etat, dans la crainte d'un échec ou au contraire de souhaiter une explication rapide, dans l'espoir d'aplanir au moins certains points de désaccord? Les opinions divergent à ce sujet, non seulement entre Paris et Washington mais, semble-t-il, également entre les présidents et leurs opinions publiques. Français comme Américains sont déçus que le «sommet» soit encore différé.

Le professeur Denoix reçoit ce matin à l'Institut du cancer de Villejuif

G. Naessens arrivé hier soir à Paris

Les chances d'accord paraissent minimales

BASTIA (UPI). — Accompagné de deux amis corses, Gaston Naessens avait quitté l'aéroport de Bastia hier, à 16 h 35, par la caravelle «Comat Venessin» qui est arrivée à Orly à 19 h 40.

(Lire la suite en 19^{me} page)

Interpol arrête en Allemagne une aventurière qui pourrait être mêlée à l'affaire Argoud

«JACQUELINE GALLAND EST TOUJOURS PROTÉGÉE» déclarait en décembre un magistrat français

MUNICH (UPI). — «Jacqueline Galland, c'est une femme résolue et intelligente, qui ne sourit jamais, qui ne rit jamais, qui ne parle jamais de son passé.

L'aventurière aux dents serrées dont parle en ces termes un homme qui la connaît bien, a été arrêtée mercredi sur décision du parquet de Munich saisi par «Interpol» d'une demande d'extradition émanant des autorités françaises par suite de la condamnation à cinq ans de prison par défaut que lui avait infligée le 11 juillet 1963 la treizième chambre correctionnelle de la Seine pour vol et abus de confiance.

UN HOTEL DE MUNICH

Avec l'argent qu'elle s'était fait remettre en dépôt par la plaignante, une femme d'affaires bien connue dans la capitale française, Mme Bourgeois, elle avait notamment pris des parts dans un hôtel de Munich, l'«Ohldegg Hotel», situé Anstrasse, et dans des boîtes de nuit.

Mais son nom avait été cité, d'autre part, dans le procès Argoud, lors de la comparution, à l'audience du 27 décembre, de M. Edouard Frédéric-Dupont, ancien député, invité à déposer en sa qualité d'avocat de Mme Bourgeois.

LA MAIN DES SERVICES SECRETS

L'avocat avait, en particulier, fait état des difficultés soulevées par l'extradition de Mlle Galland. Le substitut de la troisième section du tribunal de la Seine auquel il s'était adressé, au début du mois de novembre, pour savoir s'il avait connaissance de l'adresse de Mlle Galland, lui avait indiqué qu'Interpol avait retrouvé cette dernière à Munich.

Mais, avait ajouté ce magistrat, selon les propos rapportés par le témoin, des membres de la S.D.E.C.E. (Service de documentation et de contre-espionnage) lui avaient demandé de faire arrêter pour le moment toute recherche de Jacqueline Galland.

UNE FEMME PROTÉGÉE

A l'occasion d'une seconde visite au substitut, le 15 décembre, ce dernier avait déclaré que cette dernière «était toujours protégée».

(Lire la suite en 19^{me} page)

Sanglants incidents au Viet-nam du Sud: soixante arrestations

Des bagarres mettent aux prises des membres des deux communautés religieuses

(Lire nos informations en dernières dépêches)

J'ÉCOUTE...

«Skieurs en herbe»

RENTRENT-ILS déçus ou ne le sont-ils pas? Le fait est que nos hivernants étaient allés, à grands frais, chercher la neige dans les montagnes et qu'ils nous reviennent bredouilles. La neige? Et pour quoi faire? Pour skier, bien entendu, à moins que ce ne fût pour flirter, l'un n'allant pas sans l'autre pour beaucoup aujourd'hui.

Or, cette fois-ci, le flirt y trouva plus que son compte, la neige faisant défaut et nos skieurs ne voyant partout que de l'herbe et encore de l'herbe. Ce qui fait qu'à la radio, l'annonceur risqua le mot et les traits de «skieurs en herbe».

Le trait est de saison. L'expression fera fortune, ou nous nous trompons fort. Le «skieur en herbe» a, d'ailleurs, ceci contre lui que s'il s'obstine, malgré tout, en s'aidant de télésièges et autres tire-fus, à se hisser jusque dans les altitudes pour quérir un tant soit peu de neige, il ne sait jamais si, de cette aventure, il se sortira indemne. La neige avaré laissant saillir rocs et obstacles divers sur sa piste.

Ne dit-on pas que, dans l'une de nos stations hivernales les plus connues, on ne compte guère moins, et quotidiennement, de deux jambes cassées pendant les dernières fêtes? Joies sportives du ski, joies de la neige, allez vous voir, cette année! N'en croyez pas vos yeux, mais rien, pour autant, ne rebute la jeunesse.

Suivez l'idole du jour, Sheila, l'adolescente de dix-sept ans qui s'en va, d'un coup, totaliser treize chansons et trois millions de jeunes amateurs fanatiques pour quatre disques.

Où vous conduira-t-elle? A Gstaad, dit-on, où l'attire, elle aussi, l'espoir fallacieux d'y trouver un peu plus de neige que sur la paume de la main. De pouvoir y skier. Et naturellement, d'y chanter encore et toujours.

Mais, voilà — qui ne s'en inquiètera? — une «skieuse en herbe» de plus.

FRANCHOMME.

P.-S. — Tous mes remerciements à notre Neuchâteloise «exilée» en Innsbruck, qui, à l'occasion des fêtes, m'avait adressé des vœux bien tournés.

Premières bonnes affaires

à tous nos rayons

armourins neuchâtel

FAV

Heures d'ouverture de nos bureaux

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h 30.

Le samedi, l'entreprise est complètement fermée.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 10 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 14 h 30 et les petites annonces, le vendredi également, avant 15 heures.

Les commandes pour des annonces en couleur doivent nous être remises quatre jours ouvrables d'avance (cas spéciaux réservés).

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès cette heure et jusqu'à MINUIT, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à MINUIT, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Nous déclinons toute responsabilité pour les erreurs qui pourraient se produire en cas de transmission par téléphone.

Délais pour les changements d'adresse

(minimum 1 semaine)

Pour le lendemain: la veille avant 10 heures

Pour le lundi: le vendredi avant 10 heures

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

A vendre à Neuchâtel ville

immeuble locatif

ancienne construction à transformer. Pour traiter, 90,000 francs.

Adresser offres écrites à PS 0100 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

terrain à bâtir

pour maison familiale, environ 1000 m², région Colombier - Areuse - Cortallod ou la Coudre-Hauterive, près du tram. Faire offres détaillées, avec prix, sous chiffres OR 0099 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chambre meublée avec petite cuisine à louer à Peseux, quartier des Deurres, Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à AC 0084 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Colombier

pour le 24 mars

grand local avec vitrines, à l'usage de magasin. Logement de 3 pièces, avec salle de bains, à disposition. — Faire offres sous chiffres Y. Z. 0083 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

au LANDERON, pour date à convenir, MAGASIN remis à neuf, situé au centre du village, avec dépôt et chauffage central.

S'adresser à Christian Muttner, au Landeron. Tél. 7 92 39.

A louer tout de suite

ateliers

avec bureau, 4 locaux clairs, meublés actuellement. Chauffage central, eau courante, installation électrique, entrée séparée.

Loyer 280 fr. par mois, chauffage inclus.

PRODUITS MUBAG S.A., LA NEUVEVILLE

A louer

à 5 minutes de la place Pury, MAGASIN avec vitrines et entrepôt d'une surface totale de 350 m² environ, libre le 24 janvier ou pour date à convenir. — Pour renseignements, écrire sous chiffres B. B. 0056 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Neuchâtel, rue des Beaux-Arts,

rez-de-chaussée

de 5 à 6 pièces, à l'usage de bureaux, locaux commerciaux ou cabinet médical. Entrée en jouissance à convenir.

Fiduciaire Vuilleumier, Schenker & Cie Saint-Honoré 2, Neuchâtel - Tél. 5 40 15

A louer, entre Saint-Blaise et Marin

CHAMBRE

indépendante à 1 lit, chauffée, part à la salle de bains.

Tél. 7 56 85.

A louer à demoiselle

chambre chauffée avec eau chaude, quartier des Parcs.

Tél. 5 51 30, heures de bureau.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On prend des

pensionnaires

pour les repas de midi et du soir. Quartier des écoles. Pension soignée. 6 fr. pour les deux repas, café compris.

Tél. 4 13 50.

Chambre et pension

dans famille est demandée pour jeune fille, commençant apprentissage de commerce à Neuchâtel, le 1er avril; de préférence quartier de la gare.

Faire offres détaillées à Marcel Jeanmonod, le Côté, le Pâquier. Tél. (038) 7 21 01.

On prend des

pensionnaires

pour les repas de midi et du soir. Quartier des écoles. Pension soignée. 6 fr. pour les deux repas, café compris.

Tél. 4 13 50.

Chambre et pension

dans famille est demandée pour jeune fille, commençant apprentissage de commerce à Neuchâtel, le 1er avril; de préférence quartier de la gare.

Faire offres détaillées à Marcel Jeanmonod, le Côté, le Pâquier. Tél. (038) 7 21 01.

On prend des

pensionnaires

pour les repas de midi et du soir. Quartier des écoles. Pension soignée. 6 fr. pour les deux repas, café compris.

Tél. 4 13 50.

Chambre et pension

dans famille est demandée pour jeune fille, commençant apprentissage de commerce à Neuchâtel, le 1er avril; de préférence quartier de la gare.

Faire offres détaillées à Marcel Jeanmonod, le Côté, le Pâquier. Tél. (038) 7 21 01.

On prend des

pensionnaires

pour les repas de midi et du soir. Quartier des écoles. Pension soignée. 6 fr. pour les deux repas, café compris.

Tél. 4 13 50.

Chambre et pension

dans famille est demandée pour jeune fille, commençant apprentissage de commerce à Neuchâtel, le 1er avril; de préférence quartier de la gare.

Faire offres détaillées à Marcel Jeanmonod, le Côté, le Pâquier. Tél. (038) 7 21 01.

On prend des

pensionnaires

pour les repas de midi et du soir. Quartier des écoles. Pension soignée. 6 fr. pour les deux repas, café compris.

Tél. 4 13 50.

Chambre et pension

dans famille est demandée pour jeune fille, commençant apprentissage de commerce à Neuchâtel, le 1er avril; de préférence quartier de la gare.

Faire offres détaillées à Marcel Jeanmonod, le Côté, le Pâquier. Tél. (038) 7 21 01.

On prend des

pensionnaires

pour les repas de midi et du soir. Quartier des écoles. Pension soignée. 6 fr. pour les deux repas, café compris.

Tél. 4 13 50.

Chambre et pension

dans famille est demandée pour jeune fille, commençant apprentissage de commerce à Neuchâtel, le 1er avril; de préférence quartier de la gare.

Faire offres détaillées à Marcel Jeanmonod, le Côté, le Pâquier. Tél. (038) 7 21 01.

On cherche, pour tout de suite ou date à convenir,

appartement

de 3 pièces, avec ou sans confort. Faire offres à la boulangerie Bise, faubourg de la Gare 13.

Dame seule demande

appartement

de 1 pièce, cuisine, bains, non meublé. Tél. 6 21 35.

On cherche à louer, pour longue durée,

maison de 4 pièces

(minimum) dans le canton de Neuchâtel.

Faire offre avec prix sous chiffres ZY 0054 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple sans enfant cherche, pour le 24 mars ou date à convenir,

appartement de 2-3 pièces

avec confort. Région: Boudry, Cortallod, Colombier. Faire offres sous chiffres P 1131 N à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche un

APPARTEMENT

pour 4 personnes, meublé si possible, à Saint-Blaise ou dans les environs, pour le mois de mars. Mlle P. Durisotti, rue de Neuchâtel 24, Saint-Blaise.

Jeune homme cherche pour tout de suite, au centre de la ville,

studio

ou chambre indépendante meublée. Adresser offres écrites à 101-499 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à Neuchâtel ou dans les environs

PETIT LOGEMENT MEUBLÉ

libre le plus tôt possible. — Faire offres sous chiffres P 50,003 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

On cherche, à proximité de l'hôpital Pourtalès,

un appartement modeste 2 chambres et cuisine, pour personne seule. Date à convenir. Faire offre à l'hôpital Pourtalès, tél. 5 39 81.

Appartement de 2 à 4 pièces avec salle de bains est cherché à

COLOMBIER

pour le courant de l'année 1964. Ecrire ou téléphoner à Pierre Jacot, rue de l'Ecluse 13, Neuchâtel.

UNION DE BANQUES SUISSES

GENÈVE

Nous cherchons

UN COLLABORATEUR

pour notre service des comptes courants, disposant d'une formation de banque ou de commerce et ayant le goût des questions comptables.

Le candidat — entre 25 et 40 ans — doit être de nationalité suisse et parler convenablement le français.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats, prétentions de salaire et photo à notre secrétariat du personnel, 8, rue du Rhône, ou par téléphone 24 82 00 (interne 356).

Degoumois et Cie S.A.

cherche

pour la fabrique de montres

AVIA

pour son département de réglage

régleuses qualifiées

pour second chef d'atelier

Faire offres écrites ou se présenter à l'atelier, Ecluse 67, Neuchâtel

La Treille

engagerait

2 vendeuses qualifiées

Prestations sociales avantageuses

Adresser offres ou se présenter sur rendez-vous à CO-OP La Treille, bureau 3me étage.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

de 15 à 16 ans, comme porteur de pain et pour le laboratoire. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.

Vie de famille. Entrée: commencement de mars ou date à convenir.

S'adresser à W. Birri, boulangerie restaurant, Stein (A.G.). Tél. (064) 7 22 31.

Nous cherchons

employée de maison

sachant cuisiner, pour tenir un ménage soigné de 2 ou 3 personnes dans appartement à Neuchâtel, près du centre.

Entrée 1er février ou date à convenir. Bons gages. Ecrire sous chiffres PO 0045 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 janvier ou date à convenir

cuisinière

ou dame ou jeune fille sachant un peu cuire. — Faire offres à la Maison de Repos, Corelles-près-Concise. — Tél. (024) 4 52 55.

Jeune manœuvre éventuellement à former est cherché par entreprise d'artisanat. Tél. 5 51 30, heures de bureau.

Nous cherchons, pour le début de mars, une

employée de bureau

de langue maternelle française pour correspondance française et allemande libre et sous dictée, ainsi que pour le service de téléphone.

Conditions de travail modernes. Semaine de 5 jours. Rétribution selon capacités.

Faire offres écrites à GRANUM S.A., avenue Rousseau 5, Neuchâtel.

Nous engageons

OUVRIÈRES

de nationalité suisse; travaux intéressants et variés. — Faire offres ou se présenter chez Leschot & Cie, fabrique de cadrans, Mail 59, Neuchâtel. Tél. 5 84 44.

LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie

Société d'assurances contre les accidents

Nous cherchons les collaborateurs suivants pour entrée en fonction dès que possible:

un inspecteur d'assurance ou agent professionnel

dont la tâche consistera à maintenir le contact avec notre clientèle et à développer notre portefeuille dans un rayon d'activité déterminé, dans les branches vie, accidents, responsabilité civile, maladie, véhicules à moteur. L'expérience de la branche assurance n'est pas indispensable car il est prévu un stage de formation complète.

Une employée d'assurance

capable, si possible au courant du règlement des sinistres. Activité intéressante et variée avec responsabilités.

Deux sténodactylos

habiles, pour les services de gestion et des sinistres. Conditions de travail intéressantes, caisse de retraite et assurances maladie et accidents, climat de travail agréable.

Adresser offres de service manuscrites, avec curriculum vitae et références à EDOUARD PRÉBANDIER, agent général, Neuchâtel, Saint-Honoré 1.

(Lire la suite des annonces classées en 7me page)

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

Année scolaire 1964-1965

Division technique:

techniciens-mécaniciens

techniciens-électriciens

Division pratique:

mécaniciens de précision

mécaniciens-électriciens

monteurs d'appareils électroniques

dessinateurs

Délai d'inscription 13 janvier

Tous renseignements, formules d'inscription, auprès du secrétariat, rue Jaquet-Droz 7, tél. 5 18 71.

IMMEUBLES

A vendre à Dombresson (NE)

ANCIEN IMMEUBLE

avec 1300 m² de terrain.

Faire offres à Morath & Tétaz, Parcs 137, Neuchâtel. (038) 5 71 13.

Yvonand

Bord du lac de Neuchâtel, à vendre

BEAU CHALET

Tél. (024) 5 12 47 ou (021) 22 66 37.

A vendre

terrain de 4000 m²

Magnifique emplacement entouré de forêts, à Bevaix, en bordure de la nouvelle route cantonale, avec vue sur le lac, 16 fr. 50 le m².

Faire offres sous chiffres P 2010 E, à Publicitas, Yverdon.

On désire placer sur bon immeuble

Fr. 50,000.—

à Fr. 100,000.—

comme hypothèque 2me rang. Faire offres sous chiffres PR 0075, au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEMANDES A LOUER

L'entreprise ALBINO TURUANI Draizes 75 - Neuchâtel cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

appartements et chambres

pour son personnel, à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Achat d'ancien immeuble pas exclu.

Employée de bureau cherche

CHAMBRE

pour le 15 janvier. Si possible dans le haut de la ville. — S'adresser à Mme Barraud, Yvonand. Tél. (024) 5 11 14.

Commerçant cherche pour le 15 avril, à Neuchâtel ou aux environs,

LOGEMENT

de 3 chambres, confort ou mi-confort demandé, éventuellement dans petite maison familiale. — Ecrire sous chiffres P 2027 J à Publicitas, Saint-Imier.

armourins neuchâtel

Nous cherchons

VENDEUSES QUALIFIÉES

pour différents rayons, notamment:

LINGERIE

RIDEAUX

PARFUMERIE

Il s'agit de places stables, bien rémunérées. Bonnes conditions de travail. Tous les avantages sociaux d'une grande maison. Semaine de 5 jours.

Faire offres écrites ou se présenter au chef du personnel des

GRANDS MAGASINS

Importante fabrique suisse, bien introduite en Suisse romande, cherche pour compléter son organisation

contrôleur-vendeur

possédant voiture, pour visiter clientèle déjà existante. Age 25 à 45 ans.

Nous demandons: personne énergique, sérieuse et active.

Nous offrons: place stable, fixe, frais journaliers, indemnité pour auto et commission. Bonne formation à débutant. Date d'entrée à convenir.

Faire offres avec photo sous chiffres D 40003 U à Publicitas S.A., 17, rue Dufour, Bienne.

Après les fêtes...

le menu qui convient

BOUILLI

1^{er} choix

Bel

A L'OCCASION DE NOTRE
BLANC COLOR 1964

NOUS METTONS EN VENTE ENVIRON

3000 LINGES de CUISINE



ESSUIE-MAINS

pur fil, très belle qualité, à rayures couleur, 45/90 cm **175**

ESSUIE-MAINS

mi-fil, splendide qualité, larges rayures multicolores, 47/88 cm **250**

ESSUIE-MAINS

mi-fil, belle qualité d'usage, 50/90 cm **325**

LINGE DE CUISINE

mi-fil, bonne qualité, encadrement multicolore, 46/88 cm **150**

LINGE DE CUISINE

mi-fil, fond blanc, qualité recommandée, dessins à carreaux, 46/87 cm **175**

LINGE DE CUISINE

mi-fil, qualité retors, dessin carreaux couleur, 50/90 cm **275**

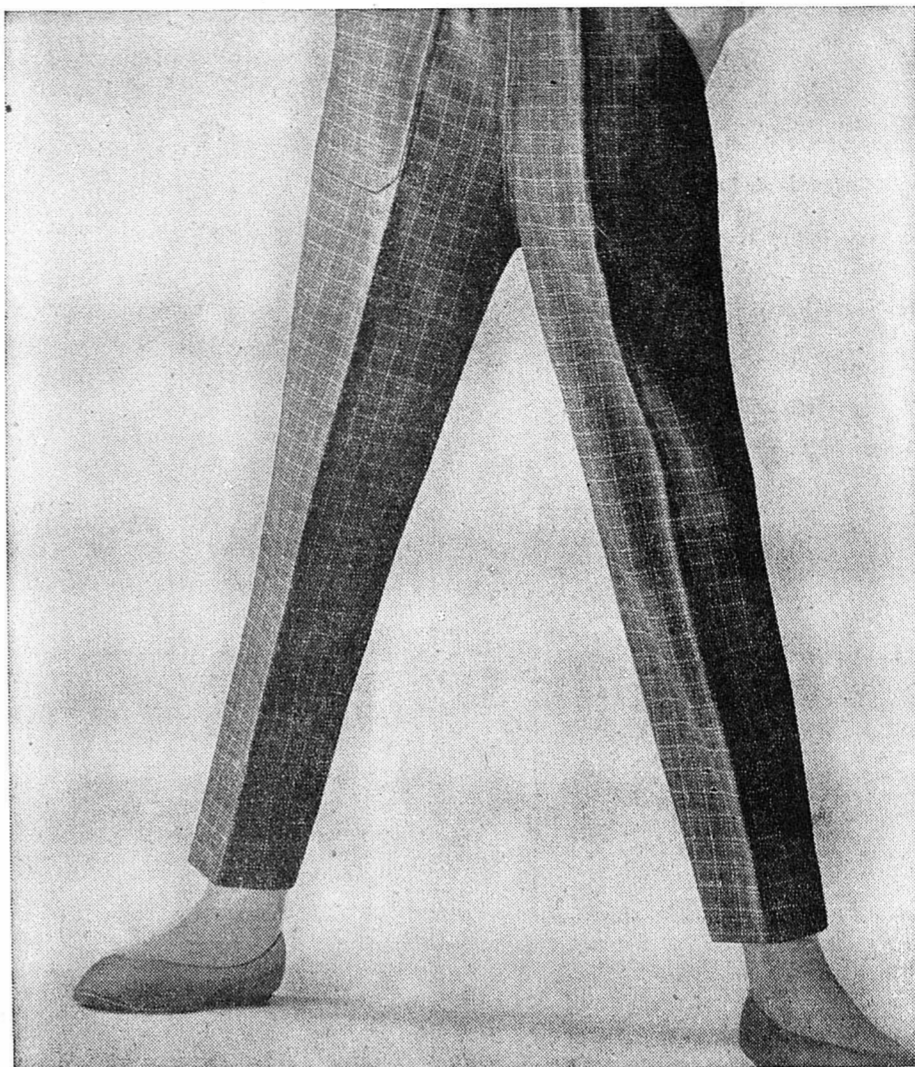
Notre grand succès...

Trousseau «**VÉRONIQUE**»
90 pièces pour **375.-**

En achetant maintenant, vous réaliserez une économie

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Gonset **G**
Au Sans Rival

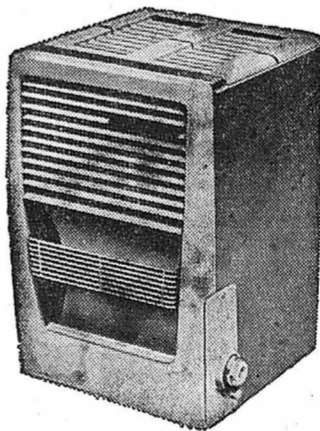


Pantalon fillette, lainage, ceinture élastique. Coloris bleu/vert, bleu/bordeaux, bleu/brun. Tailles 4 à 14 ans. 4 ans 8.90 + 1.- par 2 ans

En exclusivité dans nos magasins

4 ans 8.90

Samedi : grande vente de **ROTI DE BŒUF** extra-tendre et succulent **SUPERBE BOUILLI** BELLES TRIPES CUITES et tout pour une bonne choucroute ou une compote aux raves garnies BOUCHERIE - CHARCUTERIE **MAX HOFMANN** Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50



LE CHAUFFAGE au gaz butane est très économique

Sécurité totale

Chauffe sans flamme, sans fumée, sans odeur, sans installation, sans entretien. Vous aurez de l'eau chaude partout, et sans restriction, avec nos petits chauffe-eau fonctionnant également au gaz en bouteille. Très facile à installer

Démonstration chaque samedi de 8 à 12 h

Concessionnaire Propanor, le gaz très avantageux pour le chauffage et la cuisson

Dépôt dans chaque localité

Creteigny & Cie Boîne 22 Neuchâtel

La Treille
11 Janvier 1962
11 Janvier 1964
depuis 2 ans au service du consommateur

Ce soir, aux **Halles** la fondue chinoise

La Treille

Quelques articles à prix étudiés !

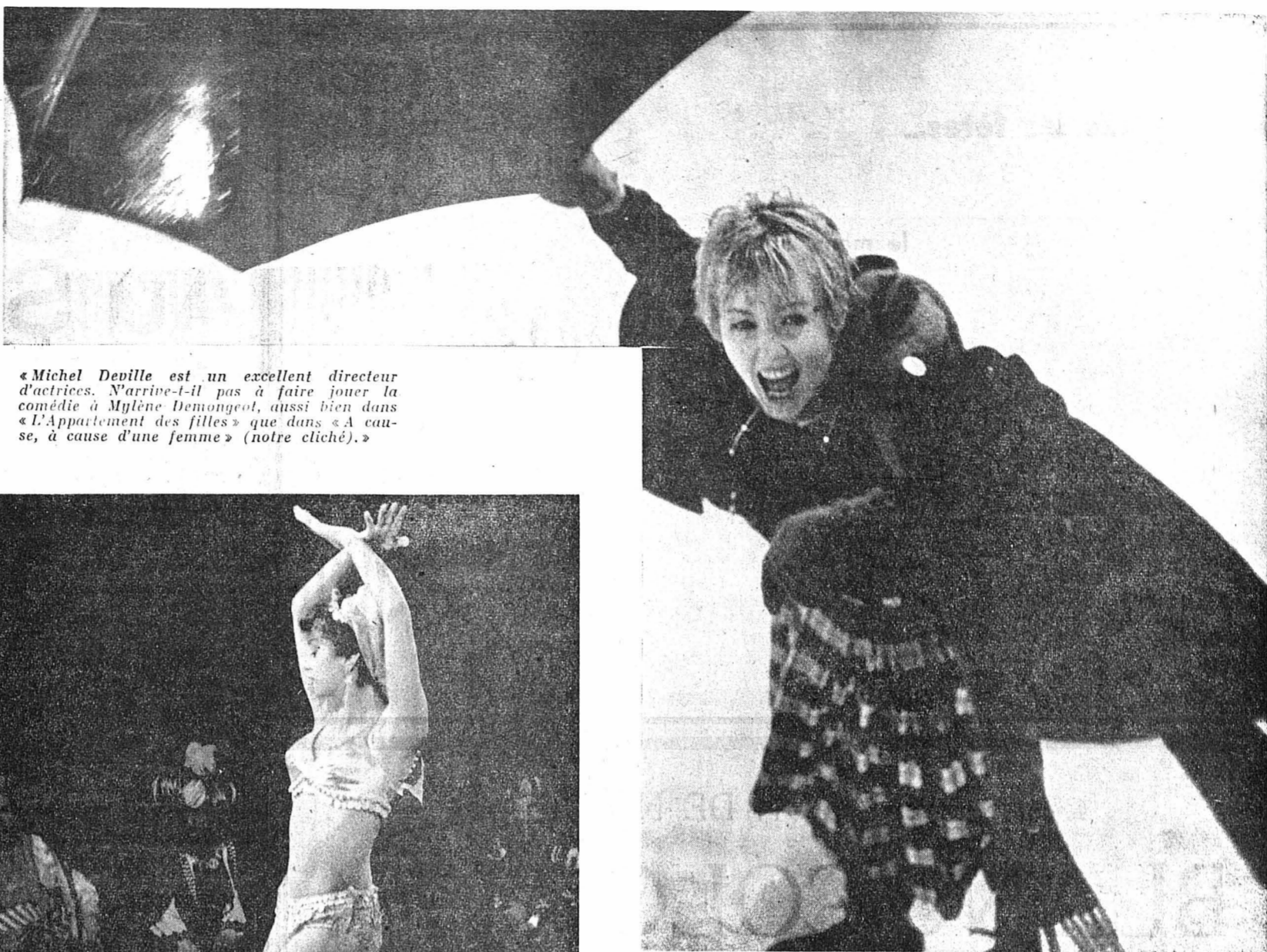
- Sellette triangulaire **290** « Novopan », avec décors
- Cabas à commissions **980** forme moderne, écossais
- Verres à vin rouge **490** décor mat 6 pièces
- Verres à cognac « Napoléon » **190** avec décor 12 pièces
- Gobelets à vin blanc 6 pièces **390**
- Gobelets unis bord « Dur-o-bor » **-.20**

Votre avantage : la ristourne !

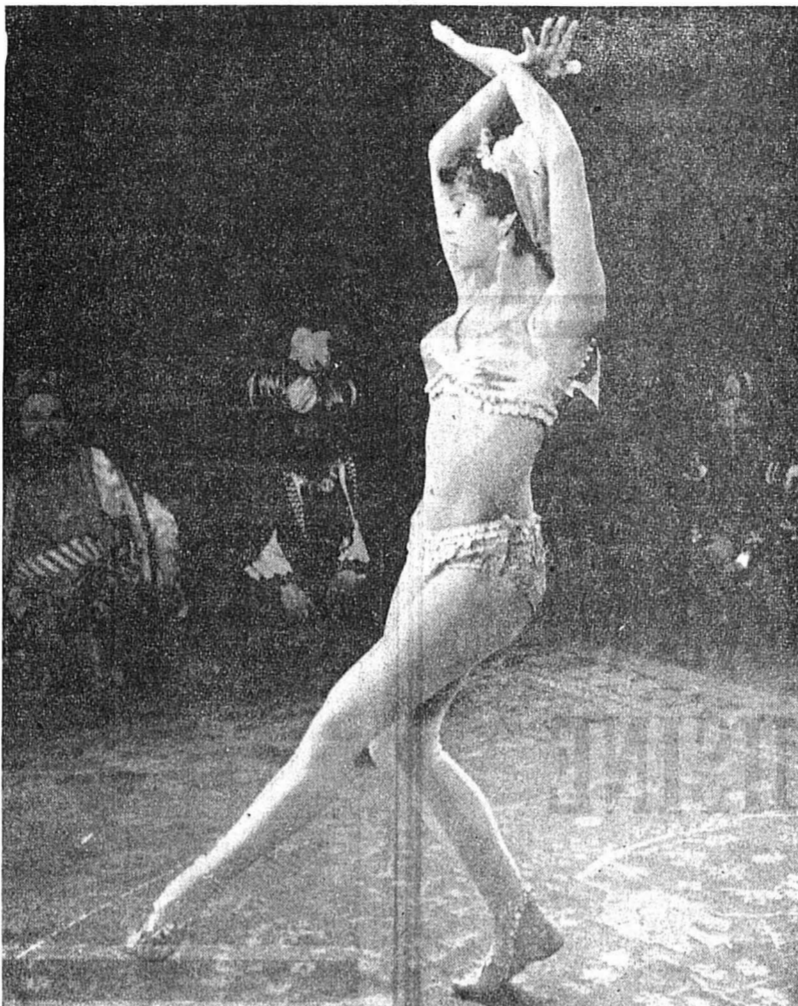
Des studios à l'écran



Romolo Valli et Burt Lancaster dans «Le Guépard» de Luchino Visconti. (Photo 20 Th Fox)



«Michel Deville est un excellent directeur d'actrices. N'arrive-t-il pas à faire jouer la comédie à Mylène Demongeot, aussi bien dans «L'Appartement des filles» que dans «A cause, à cause d'une femme» (notre cliché).»



«Un film «biblique» dans la tradition américaine de Cecil-B. de Mille? Un des innombrables «pépums» italiens? Non, mais une scène pleine d'amour de «Baron de Crac» du Tchèque Karel Zeman, film primé à Locarno en 1962 et qui vient d'obtenir le Grand prix des Rencontres internationales du film pour la jeunesse à Cannes.»



«Buster Keaton dans «La Croisière du navigateur». Un comique, plus grand peut-être que Chaplin, ce que «Le Mécano de la générale», «La Croisière du navigateur», «Sportif par amour» (ou «Le Collégien»), «Cops», «Le Bouc émissaire», «Malec chez les Indiens» démontrent ou démontreront.»

UN FILM NOUVEAU :

Le Guépard

de Luchino VISCONTI

GÉNÉRIQUE : Adaptation, scénario et dialogues. Suso Cecchi d'Amico, Pasquale Festa Campanile, Enrico Medioli, Massimo Franciosa et Luchino Visconti d'après le roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa. Dialogue français : René Barjavel. Musique : Nino Rota et une valse inédite de Giuseppe Verdi. Images : Giuseppe Rotunno.

INTERPRÉTATION : Burt Lancaster (Le prince, voix de Jean Martinelli), Alain Delon (Tancredi), Claudia Cardinale (Angelica), Paolo Stoppa (Don Calogera Sedara, le maire, voix de Pasquali), Serge Reggiani (Don Ciccio Tumeo), Rina Morelli (Maria Stella, femme du prince, voix de Jacqueline Ferrière), Romolo Valli (le père Pirone, voix de Robert Marey), Leslie French (Chevalley, voix d'Henri Crémieux), etc.

Le 20 décembre dernier, nous consacrons cette page à Luchino Visconti. Nous avions signalé le double courant stylistique de l'œuvre romanesque, ou dans l'esprit de l'opéra lyrique italien du XIXe siècle. Nous avions aussi consacré quelques lignes au problème du roman et du film, mettant en parallèle le livre et le scénario pour une scène très importante. «Le Guépard» appartient donc au courant de l'opéra lyrique, aussi bien par la beauté plastique des images de Giuseppe Rotunno que par l'ampleur de la mise en scène soulignée par un admirable accompagnement musical de Nino Rota (et Giuseppe Verdi).

«Le roman me plaisait par son côté social et son côté visuel. On a dit que j'étais progressiste. Mais j'aime aussi le passé... sous son angle visuel» a déclaré Visconti à Jean Fayard (Figaro Littéraire). Cette remarque montre bien son engagement social d'homme de gauche (Visconti vote communiste), son raffinement d'esthète issu de la plus haute noblesse. Mais Visconti a peut-être tort de hier passé et beauté visuelle, sujet du roman et engagement social. A le croire, l'homme de gauche traiterait un sujet avec les moyens esthétiques d'un raffiné de droite. La situation est un peu plus compliquée. La beauté d'une

œuvre est-elle «politique»? Bien sûr que non. Visconti se borne-t-il à aimer le passé sous un seul angle visuel? C'est aller vite en besogne. Ce «Guépard», qui est-il? Burt Lancaster, qui finit par ressembler à Visconti, Visconti qui s'identifie à Tomasi di Lampedusa; Tomasi di Lampedusa? Les trois à la fois peut-être, et la nostalgie, la lucidité, la tristesse, l'amertume de l'un (le romancier) sont aussi celles de l'autre (Visconti). Le roman était-il socialement engagé? On imagine mal Tomasi di Lampedusa votant à gauche au siècle dernier. Le film lui, contient une évidente critique sociale. Visconti aurait-il dès lors trahi le roman? La réponse est négative. Il donne une importance plus grande à une idée du roman et dégage ainsi la dimension sociale moderne de l'œuvre qui ne doit pas avoir retenu l'attention de l'écrivain. «Le Guépard» se rend parfaitement compte que la noblesse est en train de passer ses pouvoirs à la bourgeoisie. Il refuse d'être lui-même le lien entre les deux milieux, mais accepte que son neveu remplisse ce rôle. Il regrette cette «compromission», mais la tolère. Le pouvoir change de mains, mais tout se passe entre gens fortunés, d'origine noble ou bourgeoise. Visconti s'engage en insistant sur ce changement qui évite toute révolution. «Le Guépard», comme «Senso», ne montre pas une révolution, mais une évolution. Et cette évolution n'améliore en rien la condition du peuple, qu'il soit dominé par la noblesse ou la bourgeoisie. Là, nous semble-t-il, se situe l'engagement social de l'œuvre de Visconti, qui décrit aussi l'échec d'une révolution populaire.

Ces idées n'apparaissent pas immédiatement. Elles sont donc intéressantes à relever. Le spectateur verra tout d'abord dans «Le Guépard» l'admirable opéra visuel et sonore dont nous avons déjà parlé. Il s'attachera à certains personnages, au «Guépard» lui-même, ou à son neveu Tancredi. L'interprétation permet souvent cette identification; Burt Lancaster, en effet, est un admirable prince, que l'on se prendra à aimer, que l'on ne critiquera pas, tant sont grandes ses qualités de cœur et de sensibilité. Le cynisme et la désinvolture élégante d'Alain Delon maintiendront peut-être une certaine réserve à l'égard de Tancredi. Claudia Cardinale en Angelica est belle; il lui manque d'être ambitieuse et «arriviste»; l'actrice, trop élégant «mannequin» n'a peut-être pas senti toute la subtilité, l'intelligence de son rôle. C'est le seul reproche que j'adresse à cet admirable film.

F. L.



«Luchino Visconti et Burt Lancaster quittent le palais Gangi après le tournage de la scène du bal. L'acteur finit, d'une certaine manière, par ressembler au cinéaste...» (Photo tirée de «Guépard», le film raconté par Suso Cecchi d'Amico. Editions Julliard.)

LES ENQUÊTES DE SHERLOCK HOLMES

128

«Ah! voilà un fiacre, s'écria Holmes. Mlle Morstan est à l'intérieur. Descendons, Watson, car il est plus de six heures; n'oubliez pas votre revolver», reprit-il en glissant le sien dans sa poche. Enveloppée d'un manteau sombre, Mlle Morstan les attendait. Son fin visage était pâle, mais calme. Quand ils furent installés dans le fiacre, Mlle Morstan tendit un papier à Holmes. «J'ai oublié, ce matin, de vous donner cet étrange document que l'on a retrouvé dans le bureau de mon père. Personne n'a pu le comprendre.» — «Le papier a été fabriqué aux

Indes, remarqua Holmes en l'examinant à la loupe. Il fut, à un moment, épinglé sur une manche. Le schéma dessiné sur le papier semblait être le plan d'une partie d'un grand bâtiment, avec de nombreuses entrées, couloirs et corridors; une petite croix avait été tracée à l'encre rouge et au-dessous d'elle, il était écrit : Le signe des Quatre — Jonathan Small. Mahomet Singh. Abdullah Khan. Dost Akbar. «Non, je ne comprends pas ce qui est dessiné sur ce papier, mais gardez-le précieusement, mademoiselle; nous arrivons au Lyceum Theater.»

«COPYRIGHT BY COSMOPRESS, GENEVE.»

Bonne année...

CINÉMATOGRAPHIQUE

Comme en 1963, nous verrons à Neuchâtel en 1964 beaucoup de films. Souhaitons ne pas avoir à attendre trop longtemps certains d'entre eux. Voici, dès maintenant, en guise de vœux, quelques suggestions pour vos spectacles cinématographiques. Nous avons déjà parlé de certains de ces films et reviendrons sur la plupart des autres.

La première liste comprend vingt-huit films que j'ai déjà vus; aussi, puis-je les proposer dans l'ordre (actuel et décroissant) de mes préférences :

1. «Le Guépard» (Luchino Visconti, Italie), «La Règle du jeu» (Jean Renoir, France), «Alexandre Nevsky» (S.-M. Eisenstein, URSS).
2. «Les Contes de la lune vague et mystérieuse après la pluie» (K. Mizogushi, Japon), «Nazarin» (Luis Bunuel, Mexique), «Le Baron de Crac» (Karel Zeman, Tchécoslovaquie).
3. «A travers le miroir» et «Le Septième Sceau» (Ingmar Bergman, Suède), «Muriel» (Alain Resnais, France), «Huit et demi» (Federico Fellini, Italie), «Le Mépris» (Jean-Luc Godard, France).
4. «Transport vers le paradis» (Brynich, Tchécoslovaquie), «Journal intime» (Valério Zurlini, Italie), «Miracle en Alabama» (Arthur Penn, Etats-Unis), «Train de nuit» (Jerzy Kawalerowicz, Pologne), «Le Couteau dans l'eau» (Roman Polansky, Pologne).
5. «L'Ange exterminateur» (Luis Bunuel, Mexique), «Sportif par amour» et «Le Collégien» (Buster Keaton, Etats-Unis).
6. «Moranong» (J.-C. Bonnardot, France), «Hallelujah les collines» (A. Mekas, Etats-Unis), «Samuel et dimanche matin» (K. Reisz, Grande-Bretagne).
7. «La Fille à la valise» (Valério Zurlini, Italie), «L'Enfance d'Ivan» (Tarkovsky, URSS), «L'Attente des femmes» (Ingmar Bergman, Suède), «Stella» (Michel Cacoyannis, Grèce).
8. «La Bataille de Naples» (Nanni Loy, Italie), «Le Lit conjugal» (Marco Ferreri, Italie), «L'Appartement des filles» (Michel Deville, France).

En voici d'autres, terminés ou en cours de tournage, dont on peut espérer qu'ils pourront être taxés de grands ou au moins de films intéressants.

FRANCE : «Fau follet» (Louis Malle), «Les Parapluies de Cherbourg» (Jacques Demy), «Adieu Philippe» (Jacques Rozier), «Amélie ou le temps d'aimer» (Michel Drach), «Le Petit Soldat», «Les Carabiniers» (Jean-Luc Godard), «La Peau douce» (François Truffaut), «L'Ainé des Ferchaux» (J.-P. Melville), «Judex» (Franju), «Le Journal d'une femme de chambre» (Luis Bunuel), «A cause, à cause d'une femme» (Michel Deville).

ETATS-UNIS : «La Croisière du navigateur» (Buster Keaton), «Tempête à Washington» et «Le Cardinal» (Otto Preminger), «Un monde fou, fou, fou» (Stanley Kramer), «David et Lisa» (Frank Perry), «Dr Jerry et Mister Love» (Jerry Lewis).

ITALIE : «Main basse sur la ville» (Francesco Rosi), «Bandits à Orgosolo» (Vittorio de Seta), «L'Emploi» (E. Olmi).

GRANDE-BRETAGNE : Attention au réveil du jeune cinéma anglais! «Le Prix d'un homme» (Lindsay Anderson), «Billy Liard» (J. Schlesinger), «Tom Jones» (Tony Richardson), «Lawrence d'Arabie» (David Lean).

DIVERS : «Harakiri» (Kobayashi, Japon), «Les Communistes» et «Le Silence» (Ingmar Bergman, Suède).

Puisse-nous avoir, non à retrancher des films à cette liste, mais à lui en ajouter de nombreux autres...

Freddy LANDRY.

P.-S. : Le 27 décembre, j'ai (par erreur auditive!) attribué «Un trou dans la tête» à Frank Capra au lieu de Frankheimer (John)! Chacun aura rectifié de soi-même.

MOTS CROISÉS

Problème No 200

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

VERTICALEMENT

1. Cavité anatomique. — Ville des Pays-Bas.
2. On y voit l'Acropole. — Dans la gamme.
3. Soleil. — Répété, c'est pareil. — Plat personnage.
4. Outil de mécano. — Nocturne.
5. Vit en Amérique. — Escarpé.
6. Conservé en fosse. — Pour introduire une comparaison.
7. Ecrivain que hantaient des visions macabres. — Moyens d'en sortir.
8. Fleuve de Sibérie.
9. Abréviation. — Négliger.
10. Il faut hausser le ton. — Chance.

HORIZONTALEMENT

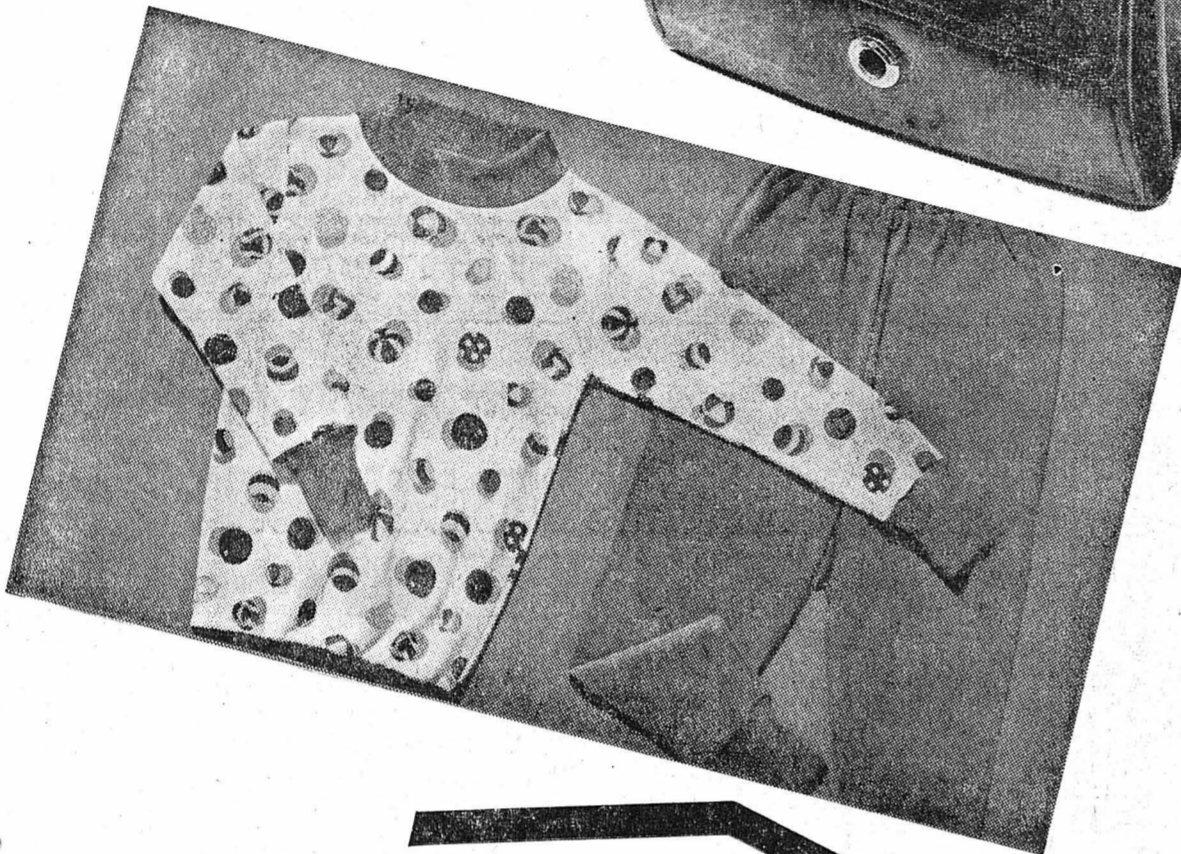
Solution du No 199

1	V	E	R	T	U	G	A	D	I	N
2	O	L	E	N	A	V	I	R	E	
3	L	U	N	E	P	A	R	E		
4	C	E	L	A	L	E	N	S		
5	P	U	F	J	S	C	E	T		
6	A	B	R	E	G	E	N	T		
7	U	R	I	E	V	A	S	E		
8	V	E	N	T	E	T	M	L		
9	R	E	G	I	T	T	O	M		
10	E	S	C	E	L	E	R	A	T	

1. Moyen de parvenir.
2. Des filets y sont placés. — Belle-mère de Ruth.
3. Interjection. — Grande ville d'Allemagne.
4. Bois léger de l'Asie tropicale. — Vit en Amérique. — Une des Cyclades.
5. Négation de toute croyance.
6. On le jette comme un gant. — Elle fixe la roue sur l'essieu.
7. Entre le titre et la matière. — Répété, c'est une pâtisserie. — Le quatrième homme.
8. Qui arrive par hasard.
9. Frustrée par une tromperie. — Il porte de l'eau à la rivière.
10. Fleuve. — L'Irlande du Nord, pour une grande partie.

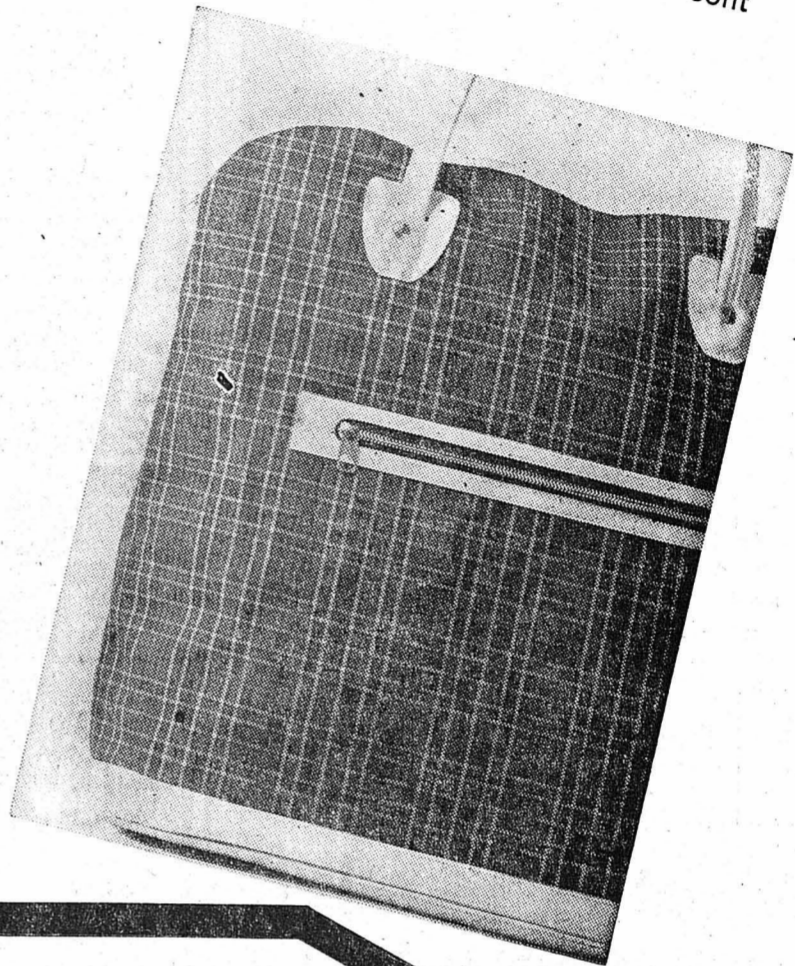
**Inouïs
...ces prix!**

Voici quelques articles dont les prix, en janvier aussi, sont des prix Migros. Saisissez l'occasion... ils sont si avantageux!



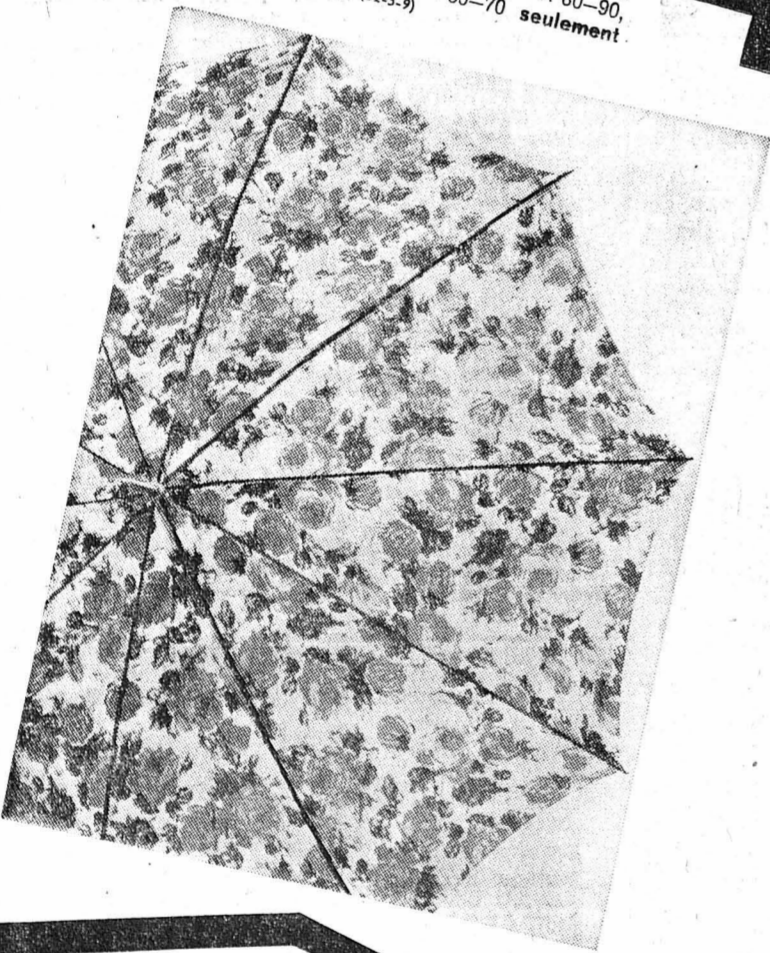
Pyjama pour enfants très apprécié, en joli interlock imprimé, diverses teintes. Veste à bord élastique, col et poignets à bordure tricot. Pantalon avec ceinture élastique et bordure élast. Un prix record! T. 80-90, 5.90. T. 60-70 **seulement** (32-3-9)

4.90



Il y a de la place... dans ce grand sac à commissions en solide tissu écossais, avec poche de devant à fermeture-éclair. Très moderne et très pratique (16-14-93) **seulement**

7.90



Ravissant parapluie nylon pour dames, teintes mode, uni ou imprimé, manche élégant. (25-2-40) Un prix Migros, bien sûr!

9.75



Jolie tasse avec soucoupe, en faïence, 6 teintes assorties (1-93-10) **seulement**

1.-

MARCHÉS

MIGROS

Rue de l'Hôpital - Avenue des Portes-Rouges

Dans les millions du budget du département militaire fédéral

Mon point de vue

N'Y A-T-IL PAS 5000 FRANCS?

Le monde est plein d'injustice. Nous le savons. Le sport est plein d'injustice. Nous le savons aussi. Mais faut-il accepter, avec autant de résignation que de philosophie ?

compétitions internationales n'ont pas de frais à supporter. Il est même des amateurs qui en retirent un profit (financier) certain.

On ne donne qu'aux riches. Tant mieux pour eux. Et tant pis pour M. Brundage.

Salée

Mais lorsqu'on apprend que les spécialistes suisses de biathlon — compétition militaire individuelle comprenant course de fond à ski (20 kilomètres) et épreuves de tir — qui sont sélectionnés pour les Jeux olympiques devront payer 400 fr. à 500 fr. de leur

poche pour se rendre à Innsbruck, on se dit que la facture est vraiment salée.

Bien sûr: le biathlon, ce n'est pas le Pérou. Une victoire dans cette spécialité n'aura jamais autant de retentissement qu'un succès en descente, ou en slalom. Mais, tout de même. Ce sont des sportifs qui ont travaillé pour en arriver là; qui se sont entraînés. Ils font partie de la délégation suisse; comme les skieurs alpins; comme les hockeyeurs; comme les skieurs nordiques; comme les patineurs. Ils obtiennent la bénédictio du comité olympique suisse. Au même titre que les autres.

Question de solvabilité

Alors, pourquoi doivent-ils payer? Sont-ils peut-être moins méritants que les hockeyeurs ?

Tout dépend de la solvabilité de la fédération à laquelle ils appartiennent. Quelle est leur fédération? Je l'ignore. Ils porteront l'uniforme militaire; ou quelque chose d'approchant. Une illustration de l'activité sportive à l'armée. Comme la patrouille victorieuse de Robert Zurbriggen, en 1948, à Saint-Moritz.

S'il n'existe pas, au comité olympique, de caisse de compensation, qui pourrait corriger la fortune des uns et des autres, s'il n'y a pas de subvention pour couvrir les frais de ces participants qui sont des produits du sport suisse, l'armée — le département militaire fédéral — ne pourraient-ils pas reconnaître leurs sujets ?

Quelques minutes

Cinq équipiers. Quelques dirigeants. On met cinq mille francs et l'on n'en parle plus.

N'y a-t-il pas cinq mille francs dans les millions du budget du département militaire fédéral ?

A lire

immédiatement

Il a fallu 45 ans pour que la vérité éclate. Et encore ne sait-on pas si c'est la vérité: la seule personne pouvant la dire est... morte. Sombre histoire d'un championnat du monde de boxe. Dempsey a-t-il bénéficié d'une grave infraction malgré lui? Son adversaire d'alors ne mâche pas ses mots. Il s'appelle Jess Willard et a... 82 ans.

Aux événements du sport

Le gouvernement américain s'en est mêlé. Il n'y aura pas de cosmonautes soviétiques et américains comme spectateurs (de choix) aux prochains Jeux olympiques d'hiver, à Innsbruck.

Les organisateurs autrichiens avaient adressé des invitations aux Américains et aux Russes. Le gouvernement américain a estimé l'opportunité un tel déplacement. Le gouvernement russe n'a pas répondu. Sur le plan diplomatique, la position soviétique est plus favorable. Ce non-sous-entendu ne prendra pas l'apparence d'un nœud.

Il leur tint ce langage

Mais restez encore un peu chez vous! Du moment que vous avez entrepris un si long voyage, vous n'en êtes pas à quelques jours près! C'est vraisemblablement le langage qu'ont tenu les organisateurs uruguayens aux athlètes européens qui venaient de participer à la « Traversée des plaques ». Ces organisateurs voulaient faire participer ces athlètes à une réunion sur piste à Montevideo. Ils ont eu gain de cause et les Européens quelques lauriers de plus. Le Français Guy Texereau a en effet gagné le 1500 m et le 3000 m obstacles et l'Italien Jeger le 3000 mètres.

La dive bouteille

Ne croyez pas qu'il s'agisse d'ivrognerie! Mais des bouteilles, les autorités d'Augsbourg s'en mêlent. Ne viennent-elles pas d'interdire la vente de boisson en bouteilles de verre

SPORTS première



IL Y A SEIZE ANS. — Cet homme en gris-vert a rapporté une victoire à la Suisse. Il s'agit de Robert Zurbriggen.

Cinq mille francs: rien du tout... au prix actuel du Mirage! Cinq mille francs: quelques minutes d'un défilé de corps d'armée... Alors? Guy CURDY.



Edition revue (et augmentée)

Un lecteur nous écrit:

Cher monsieur « Pierre », J'ai lu, sinon avec plaisir, du moins avec intérêt, vos considérations « A voix basse », sur l'attribution du mérite sportif suisse à Auguste Hollenstein et à l'équipe suisse de tir.

Vous affirmez ne rien avoir contre A. Hollenstein, ni contre l'équipe suisse, ni encore contre le tir.

Je veux bien le croire; cependant, permettez-moi de vous faire constater votre manque d'objectivité, car il semble, en lisant votre article, que vous n'avez aucune idée de ce qu'est le tir de match, puisque c'est de lui qu'il est question dans le cas particulier.

J'en veux pour preuve la comparaison que vous faites en mettant en parallèle les quelques cartouches tirées pendant votre cours de répétition et le tir sportif. Je suppose que là, c'est vous qui plaisantez!

Le concours à l'arme libre, pour ne parler que de celui où Hollenstein a glané ses plus beaux lauriers, se déroule en un programme de 120 coups, soit 40 coups dans chaque position, couché, à genou et debout.

L'arme employée est une carabine de match d'un poids de 8 kg environ qu'il faut « tenir » pendant les cinq heures nécessaires à l'exécution du concours. Ajoutez à cela la fatigue relative à la tension nerveuse, et vous aurez déjà une petite idée de ce que cela représente.

Je vous garantis, monsieur « Pierre », qu'en essayant de faire des points avec une telle arme en position couchée, (la plus facile), vous demanderez grâce avant qu'un quart d'heure ne se soit écoulé. Quant au tir à genou et... debout; essayez dans un peu pour voir! Je mets volontiers l'arme et la munition à votre disposition pour un programme de 120 coups, et en plus les 30 coups d'essai réglementaires...

Vous aurez ainsi le loisir d'apprécier la différence qui existe entre le jeu d'échecs, la cynologie et le tir de compétition.

A propos de différence, seul de ces trois, le tir a sa place aux Jeux olympiques et personne n'a jamais refusé les médailles (presque les seules, d'ailleurs), obtenues par nos tireurs lors de ces joutes.

Au point de vue sport-spectacle, j'en conviens, le tir vient loin derrière, mais de là à dire qu'on n'y dépense presque pas de calories, il y a un pas qu'on ne peut franchir.

Quant aux « citernes de sueurs » dont vous parlez, soyez certain qu'elles contiennent quelques pleines seaux versés par les tireurs.

Hollenstein et l'équipe suisse ont remporté de nombreux titres lors des championnats d'Europe, ils ont battu plusieurs records du monde, détenus par les semi-professionnels soviétiques et américains.

Ce n'est pas très gentil de ternir leur mérite ou de le leur marchander.

Quel sportif suisse ou quelle équipe suisse s'est hissé à un tel niveau en 1963 ?

Je regrette, mais à part peut-être Michel Darbellay, vainqueur solitaire de la paroi nord de l'Eiger, je ne vois pas et pourtant je m'intéresse passionnément au hockey sur glace et au sport en général.

En ce qui concerne le mérite sportif neuchâtelois attribué à Pompon Muller, félicitations aux journalistes du canton et à Pompon en particulier, on ne pouvait faire un choix plus judicieux!

Veillez agréer, monsieur « Pierre », mes sincères salutations et... sans rancune! Fritz GFELLER, Peseux.

(Réd. — Sans rancune, évidemment!)



VICTORIEUX. — C'est un Pelé en grande forme que nous voyons ici. Il s'agit du match France-B Brésil que les champions du monde ont gagné par 3-2 grâce à trois buts de Pelé. Mais tous les lendemains n'ont pas chanté.

SI LE FOOTBALL VOUS INTÉRESSE...

Pourquoi ne décernerait-on pas la palme aux Suédois ?

Les Brésiliens ont beaucoup joué Trop hélas pour bien jouer!

Les championnats du monde du Chili ont depuis longtemps disparu des conversations. Plus de dix-huit mois se sont écoulés depuis cette importante manifestation.

Les quatre premiers de ces joutes, le Brésil, la Tchécoslovaquie, le Chili et la Yougoslavie n'ont pas conservé leur position.

Désastre brésilien

Les Brésiliens ont perdu la verve qui, en 1958, les avait rendu irrésistibles en Suède. Les joueurs ont vieilli, le butteur Pelé a souffert de nombreuses blessures. La tournée 1963 des champions du monde s'est soldée par un désastre sans précédent. Ils n'ont gagné que deux fois — contre la France et l'Allemagne — et ont été humiliés au Portugal, en Belgique, en Hollande et en Italie. C'est beaucoup lorsque l'on porte un titre si envié. Ce fait n'a pas frappé que les Sud-Américains. Les Tchécoslovaques, surprenant vice-champions ont connu une éclipse sensible en 1963.

Vive les Suédois!

Pour beaucoup, la meilleure équipe de 1963 est la Suède qui n'a connu aucune défaite. Après avoir concédé des matches nuls à leurs voisins scandinaves, les coéquipiers de Simonson ont battu la Hongrie, l'URSS, l'Allemagne et, pour la coupe d'Europe des Nations, les Yougoslaves. Aucun pays ne se paie le luxe d'un pareil bilan. Le classement des autres nations est plus difficile. Une agence spécialisée l'a établi dans l'ordre suivant:

- 1. Suède; 2. Yougoslavie; 3. Angleterre; 4. Italie; 5. Belgique; 6. Hongrie; 7. Brésil; 8. URSS; 9. Ecosse; 10. Argentine; 11. France; 12. Allemagne.

Mauvais départ

Les Yougoslaves n'ont encaissé aucun but contre la Belgique (1-0), la Tchécoslovaquie (2-0) et la Hongrie (2-0). La défaite contre les Suédois a été durement ressentie, puisqu'elle coûte la qualification aux quarts de finale de la coupe d'Europe. Les Anglais ont pris un mauvais départ. Ils ont perdu contre la France (2-1) et l'Ecosse. Après le match nul enregistré contre le Brésil, les Insulaires ont aligné cinq succès (Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Suisse - Bâle 8-1-1, Pays de Galles et Irlande du Nord). L'Italie a perdu un combat important contre l'URSS. Il s'agissait d'une qualification pour les quarts de finale de la coupe d'Europe. Mais, les Transalpins se sont vengés sur la Turquie, le Luxembourg et l'Autriche.

Consolation soviétique

Un bilan extrêmement flatteur est celui de la Belgique. Après une défaite de justesse contre la Yougoslavie (1-0), les « Diables Rouges » se sont permis d'écraser le Brésil (5-1) avant de gagner en Espagne (2-1) et à Paris (2-1) également. Les Belges ont ainsi surmonté une légère défaillance qui leur avait coûté le voyage au Chili en 1961, cela au profit de nos joueurs. Les Hongrois et les Soviétiques n'ont pas témoigné d'un brio exceptionnel. Les Russes se consolent de leurs performances assez modestes en se rappelant qu'ils ont obtenu leur billet pour

Vérité ou mensonge?

Après les révélations de l'ex-manager du boxeur Jack Dempsey

Jess Willard (82 ans): je me suis fait voler par le roi des voleurs

« Quarante-cinq ans après », pourrait écrire Alexandre Dumas s'il vivait encore et si les sombres histoires de boxe l'intéressaient.

Les événements qui font l'objet d'une violente polémique actuellement remontent en effet à 1919. Sur la sellette, l'ex-champion du monde toutes catégories Jack Dempsey, un des noms les plus prestigieux de l'histoire de la boxe.

Il est accusé d'avoir utilisé des gants truqués en 1919, quand il enleva le titre mondial des poids lourds à Jess Willard.

Le jour le plus éternel

Ces révélations, nées immédiatement par Dempsey, sont contenues dans les mémoires de son ancien manager Jack

« Doc » Kaerns, qui viennent de paraître dans la revue hebdomadaire « Sports Illustrated ». Kaerns précise qu'il imprégna de plâtre les bandages dont il entoura les mains de Dempsey pour être sûr de gagner un pari de l'équivalent de 50.000 francs suisses à dix contre un. Il avait prédit la victoire de Dempsey par K.O. au premier round. Jack Kaerns insiste sur le fait que tout cela s'est passé à l'insu de Dempsey et qu'il avait malgré tout perdu son pari. Il fallut en effet trois rounds à son poulain pour triompher de Willard.

« On se demandera comment Dempsey ne s'aperçut pas que ses gants avaient été truqués. Il était jeune et ce fut le jour le plus éternel de sa carrière. Il était pour ainsi dire hypnotisé par sa victoire. Quand je lui ait dit ses gants après le match pour faire disparaître les bandages, il était tellement surpris d'être le nouveau champion du monde qu'on aurait pu lui asséner des coups de mar-

teau sans qu'il s'en rende compte », déclare notamment Kaerns.

Des blocs de ciment

Jack Dempsey a qualifié de ridicules les propos de son ancien manager, qui mourut récemment. Il s'est déclaré prêt à jurer sous la foi du serment que ce n'était pas vrai.

De son côté, Jess Willard, qui est aujourd'hui âgé de 82 ans, a déclaré: « Je suis heureux d'apprendre que Kaerns eût enfin le courage d'avouer ses méfaits. Je m'aperçus que les gants étaient truqués dès que Dempsey me toucha pour la première fois. Il m'envoya à terre sept ou huit fois. Je ne me souviens pas exactement du nombre de fois mais je sais que je sentis un ou deux de mes os se briser chaque fois qu'il frappa. Je me suis fait voler par le roi des voleurs. Je ne fus pas mis K.-O. mais aveuglé. Je ressentais des vertiges à force de recevoir dans la face des blocs de ciment. Mon visage et mon crâne furent complètement cassés ».



SKI Insolite: les courses du Lauberhorn sans descente

Les organisateurs sauvent ce qu'ils peuvent

Que le diable s'en mêle, mais cet hiver qui ressemble à un été de la Saint-Martin n'est pas propice aux organisateurs de compétitions de ski. Non, à Adelboden. Oui, à Grindelwald et à Wengen. Mais dans quelles conditions !

C'est la première fois que les courses féminines de Grindelwald et le fameux Lauberhorn de Wengen se déroulent dans la même région.

Au pied de l'Eiger. Sur une vieille neige de fin novembre.

Et c'est la seconde fois, au cours d'une période s'étendant sur plus de trente ans qu'il n'y aura pas d'épreuve de descente au Lauberhorn qui ne reconnaît pourtant qu'un seul vainqueur: celui du

combiné alpin classique, descente-slamom.

Confirmation attendue

Il y aura, samedi, un slalom géant. Dimanche, un slalom spécial. A l'intention de l'élite mondiale au grand complet. Les Allemands et les Autrichiens étaient absents à Val-d'Isère. Les Suisses n'avaient qu'une demi-équipe à Hindelang où, en dépit de la victoire de Bruggmann au géant et du succès de Bonlieu au spécial, les Autrichiens ont présenté une performance d'ensemble de très grande valeur. Ils restent ce qu'ils ont toujours été au cours des dix dernières années: une forte concentration de talents soigneusement préparés aux exigences de la compétition. Aux exigences de la victoire. A Hindelang, les Suisses et les Allemands s'en sont passablement mal sortis. Exception faite du surprenant Bruggmann dont on attend, bien sûr, une confirmation.

Optimisme modéré

Mais Andreas Hefti est remonté à Saint-Moritz: ce camp d'entraînement, c'est le dernier coup de meule sur le fil.

Après les victoires individuelles inattendues — mais combien agréables — on devrait donc parvenir aux résultats généraux: à l'affirmation d'une collectivité.

Le Lauberhorn est plus difficile que le « critérium de la première neige ». Cela ne fait aucun doute.



A SURVEILLER! Le Français Bonlieu vient de rappeler son existence par une brillante victoire à Hindelang. Au Lauberhorn, il sera parmi ceux qui joueront des coudes. (Photo Keystone)

Il ne faut pas perdre de vue cette vérité. Optimisme donc. Cependant, optimisme modéré. Ils sont nombreux, ceux qui sont capables de gagner. La défaite n'est pas dés-honorante dans une compétition de ce niveau.

Sans descente, le Lauberhorn ne sera certainement pas ce qu'il avait coutume d'être. Par leurs efforts, les organisateurs sauvent ce qu'ils peuvent. Malheureusement, ils ne peuvent pas tout sauver. A l'impossible nul n'est tenu...

Georges DUCRY.

télégrammes - sports - télégrammes - sports

INDIANAPOLIS. — Déjà deux inscriptions pour la course des 500 milles fixée à mai prochain. Deux « Offenhauser » à moteur arrière. Moyenne des premiers essais: 247 km/h.

BUDAPEST. — Pour améliorer la qualité du jeu en Hongrie, 120 footballeurs réunis dans un camp à Tata pour trois semaines. Le directeur technique national Baroti en est le responsable.

MEXICO. — Longues discussions chez les dirigeants mexicains pour désigner le No 1 de leur tennis. Palafox, vainqueur du championnat national, ou

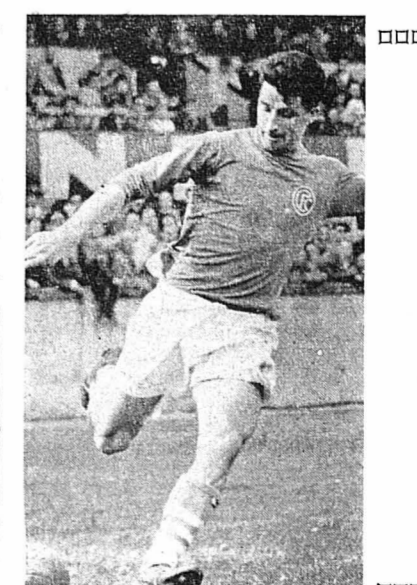
Osuna, beaucoup plus brillant sur le plan international? Le verdict: Palafox.

MONTE-CARLO. — Un Suédois, dont on ne connaît pas encore l'identité précise, s'est tué à la sortie de Barcelonnette (Hautes-Alpes). Il étudiait le parcours du prochain Rallye. Sa voiture est tombée dans un ravin.

GENÈVE. — Orville Martini jouera avec la sélection des Canadiens d'Europe qui rencontrera lundi à Genève l'équipe olympique du Canada, lors du seul match qu'elle jouera dans notre pays.

SPORT-TOTO Pierre Michaud vous propose

- 1. Burnley - Everton . . . 2
2. Fulham - West Bromw. . . 1
3. Liverpool - Chelsea . . . 1
4. Sheffield Unit. - West Ham U. 1
5. Tottenham H. - Blackburn Rov. . . 1
6. Wolverhampt. - Nottingham F. x
7. Atalanta - Internazionale 2
8. Catania - Roma x
9. Lazio - Bologna 1
10. Sampdoria - Torino . . . 1
11. Meidericher - Karlsruher 1
12. Kaiserslautern - Eintr. . . 1
13. Stuttgart - Schalke x



OFFRES D'EMPLOIS

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous engageons

jeune fille

Semaine de 4 1/2 jours. Bon salaire assuré. Prière de téléphoner au (038) 40266 pour prendre rendez-vous. Magasin Chemises Express, Seyon 7, Neuchâtel.

CHARMILLES
Les ATELIERS DES CHARMILLES S.A.
109, rue de Lyon, Genève
cherchent des ouvriers qualifiés :

- affûteurs
- ajusteurs
- monteurs sur machines-outils
- monteurs de grosse mécanique
- aléseurs
- contrôleurs mécaniciens
- gratteurs
- tourneurs sur tours carrousel
- tourneurs sur tours parallèles
- tuyauteurs - soudeurs
- menuisiers emballeurs
- manœuvres

Faire offre au service du personnel, en joignant copies de certificats.

Vendeur-livreur

Maison de produits laitiers en gros, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate, jeune vendeur-livreur dynamique et sérieux, pour visiter la clientèle de la région. Permis de conduire exigé.

Faire offres manuscrites sous chiffres K. J. 0039 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour entrée à convenir, dans bon restaurant de la Chaux-de-Fonds,

serveuse

connaissant les deux services.
Faire offre avec références, sous chiffres P 12077 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

DEUX MANŒUVRES

habiles et consciencieux pour travaux sur pièces mécaniques. Places stables et bien rémunérées. Se présenter aux ateliers Charles Kocherhans, Fontainemelon, tél. 71278.

LE GARAGE DU LITTORAL
J.-L. Segessemann, à Neuchâtel,
tél. 59991, cherche pour entrée à convenir :

un serviceman

un mécanicien sur autos

qualifiés, et pour avril 1964, un

apprenti magasinier

(vendeur), apprentissage de 2 ans. Bon salaire, prestations sociales, congé un samedi sur deux. — Faire offres ou se présenter muni de certificats.

On cherche, pour important bureau d'ingénieurs de Suisse centrale,

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN-INGÉNIEUR HTL

ainsi que

DESSINATEUR EN INFRASTRUCTURE

pour l'établissement des projets et la direction de travaux d'infrastructure, spécialement la construction de routes nationales et les installations de filtrage des eaux polluées.

Activité variée et intéressante. On offre : place stable bien rémunérée, semaine de 5 jours, fonds de prévoyance sociale pour le personnel. Faire offres, en indiquant la formation, l'activité antérieure, les prétentions de salaire, la date d'entrée possible et en joignant photo et copies de certificats, sous chiffres M 30311-23 à Publicitas, Lucerne.

Fabrique d'horlogerie, région de Neuchâtel, en plein développement, bien organisée et outillée, cherche pour entrée à convenir

horloger complet ou décoteur

situation indépendante pour personne capable et possédant initiative.

Faire offre sous chiffres AS 64,006 N Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

La Fabrique de Câbles électriques, à Cortaillod, cherche quelques ouvriers qualifiés qui seront formés comme

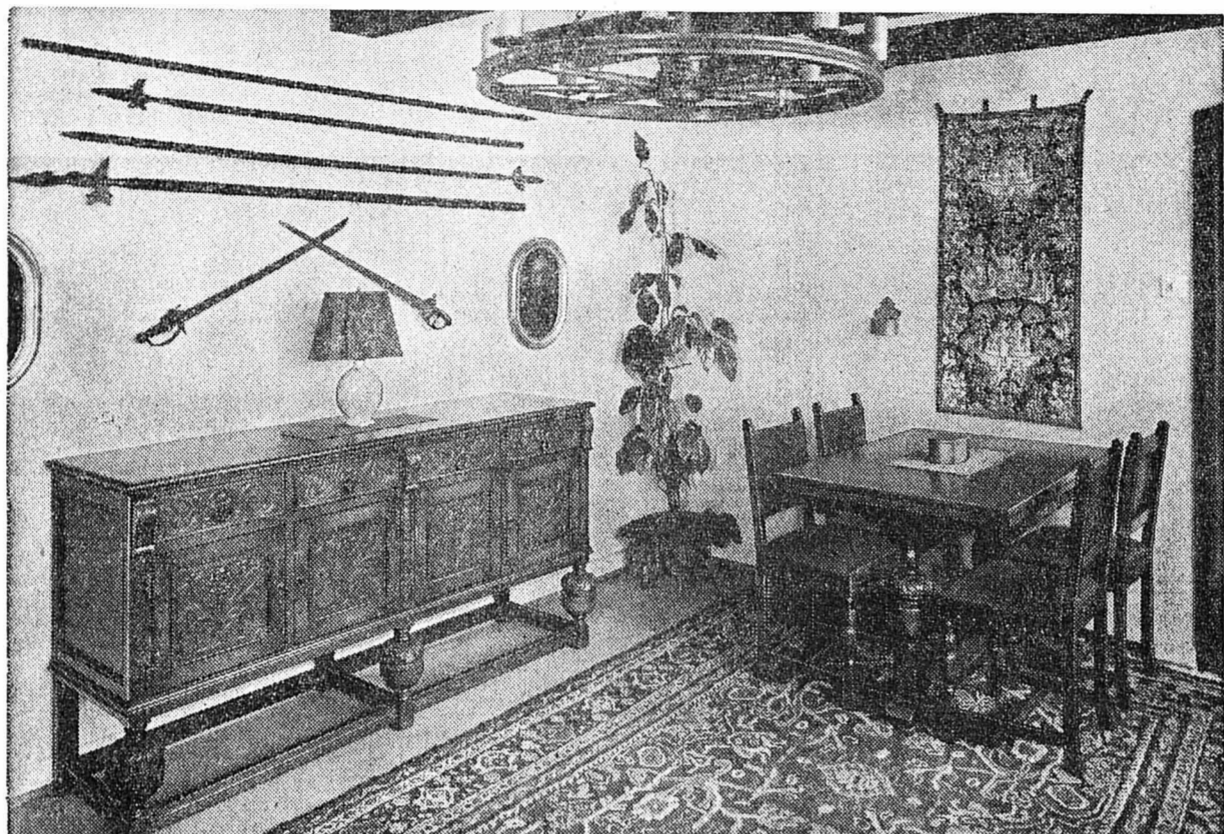
monteurs de câbles

Connaissance de l'allemand désirée. Places stables et bien rémunérées. Travail indépendant et intéressant.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

(Lire la suite des annonces classées en 12me page)

Pfister ameublements **S A** *meubles de style - le spécialiste d'avant-garde!*



les meubles de style ne sont pas plus coûteux!

Une seule pièce de style, soigneusement choisie, suffit à enrichir l'atmosphère de votre foyer et témoigne de la finesse de votre goût! Ces modèles s'adaptent à tous les styles et tendances! - Vous serez enthousiasmés! En provenance de tous les pays d'Europe occidentale, nous avons réuni pour vous une collection des plus beaux intérieurs et meubles de style. Un choix unique sur le continent, une sélection dans laquelle vous aurez plaisir à choisir «votre pièce» préférée! Et, bien entendu, à des prix avantageux, très avantageux... car il est vrai, les meubles de style ne sont pas plus coûteux!

- 1538 TUDOR-Side-board, chêne antique, sculpté main, 4 tiroirs Fr. 1595.-
 - 1535 TUDOR-Table à rallonges, chêne antique, 120/81 Fr. 675.-
 - 1535 TUDOR-Siège rembourré, recouvert veau véritable, chêne antique Fr. 238.-
 - 1535 A TUDOR-fauteuil, chêne antique, veau véritable Fr. 310.-
- Tous ces modèles sont en vente exclusive chez Pfister-Ameublements SA. Sous le même toit merveilleuse collection de tapis de tous genres aux prix les plus avantageux!

D'autres modèles:



- Liseuse, 263/232, Louis XV bois de rose, riche marqueterie Fr. 295.-
- Guéridon, 6/1557 véritable meuble campagnard espagnol, noyer antique massif Fr. 590.-
- Commode Bledermeler, 319/1 fine marqueterie, noyer antique Fr. 295.-
- Bahut Tudor, 88/11 chêne antique massif, riche ornementation Fr. 350.-
- Commode de style, 369/1 filet double, noyer antique/noyer Fr. 460.-
- Fauteuil à bascule, 493 Windsor, hêtre antique Fr. 179.-
- Commode de style Rococo, 43/3 noyer/acaïou, avec marqueterie Fr. 415.-
- Bahut gothique, 66/8 chêne antique, massif, richement sculpté Fr. 980.-
- Siège rembourré, 303/70 veau véritable, chêne antique massif Fr. 268.-
- Commode de style, 16/4525 noyer antique/bois dur, 3 tiroirs Fr. 258.-
- Commode-secrétaire de style 369/2, noyer antique/noyer Fr. 590.-
- Guéridon Tudor, 88/7 chêne antique massif, montants chantournés Fr. 240.-

Pfister ameublements **S A**

NEUCHÂTEL, Terreaux 7 Régulièrement voyages gratuits à la merveilleuse fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau
Tél. (038) 579 14 Essence gratuite/remboursement du billet CFF pour tout achat dès fr. 500.—
BIENNE, place du Marché-Neuf Le nouveau «Centre du meuble» du Jura et du Seeland
Tél. (032) 3 68 62 (lundi matin fermé) [P] Parc pour voitures devant l'immeuble
Essence gratuite/remboursement du billet CFF pour tout achat dès fr. 500.—

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
Pourquoi pas Evans?

Un grand roman policier par **AGATHA CHRISTIE**
Traduit par Louis Postif.

Frankie se garda par la suite de citer le nom d'Alan Carstairs; trop d'insistance eût éveillé des soupçons. Cependant, elle était convaincue que la victime du drame de Marchbolt n'était autre qu'Alan Carstairs. Il remplissait, en effet, toutes les conditions. Comme il n'avait ni amis intimes ni parents dans ce pays, on ne s'apercevait pas tout de suite de sa disparition. La mort d'un Canadien, constamment en Afrique ou en Amérique du Sud, ne pouvait être remarquée... En outre, bien que Sylvia eût fait des commentaires sur la ressemblance entre Alan Carstairs et la reproduction, dans les journaux, de la photographie du défunt, il n'était pas venu un instant à l'idée de M^{me} Bassington-french qu'il s'agissait du même homme. Quel était donc le nom des gens qui avaient amené ces airs au château? ... Ah! oui, les Revington! Certain de suivre la bonne piste, Frankie décréta qu'il serait bon de conduire très prudemment son enquête sur Alan Carstairs.

«Je ne tiens nullement à ce qu'on m'empoisonne, se dit la jeune fille. N'étaient-ils pas prêts à se débarrasser de Bobby pour moins que cela?»

«Sa pensée se reporta brusquement sur la phrase énigmatique qui avait été le point de départ de toute l'affaire. «Evans!» Qui était Evans? Quel rôle jouait ce personnage dans le drame?»

«Le crime a dû être commis par une bande de tra-

fiquants de stupéfiants songea encore Frankie. Peut-être un parent de Carstairs a-t-il été leur victime et Carstairs est-il venu lui-même en Angleterre pour dépester leur chef... Ce chef, nommé sans doute Evans, s'était-il retiré dans le pays de Galles. Carstairs allait le voir, mais quelqu'un l'avait suivi et assassiné.

«Ce meurtrier était-il Roger Bassington-french? Frankie jugeait la chose impossible. Elle accusait plutôt les Cayman, qui représentaient à ses yeux le type même des trafiquants de drogue.

«Et cependant... il y avait la photographie!...»

Ce soir-là, le docteur Nicholson et sa femme étaient attendus à dîner. Frankie achevait sa toilette, lorsqu'elle entendit le bruit d'une automobile devant la porte d'entrée. Sa fenêtre donnant de ce côté, elle jeta un coup d'œil au dehors.

Un homme de haute stature descendait d'une auto bleu foncé.

Frankie rentra vivement sa tête.

Des pensées rapides traversaient son esprit: Carstairs était Canadien, le docteur Nicholson également, et ce dernier conduisait une voiture bleu foncé... Coïncidences singulières.

Frankie descendit dîner.

Le docteur Nicholson était un homme de carrure athlétique. Peu loquace, il s'exprimait d'une voix lente, ce qui donnait de l'importance à chacune de ses paroles. Il portait des lunettes aux verres épais, derrière lesquels brillaient deux yeux d'un bleu très pâle.

Sa femme, une délicieuse créature très élancée, pouvait avoir vingt-sept ans. Elle paraissait nerveuse et bavardait beaucoup, comme pour dissimuler une gêne; telle était du moins l'impression de Frankie.

— Vous avez été, paraît-il, victime d'un accident, lady Frances? dit le docteur Nicholson en s'asseyant à table, à côté de Frankie.

Celle-ci s'étonna de son propre embarras pour lui fournir des détails. On eût dit qu'elle voulait se défendre d'une accusation non formulée.

— Vous l'avez échappé belle! s'exclama le docteur, lorsqu'elle eut achevé son récit, plus circonstancié qu'il n'était nécessaire. Vous vous êtes, en tout cas, remise très vite.

— Oh! elle n'est pas encore tout à fait bien, intervint Sylvia. Nous la gardons encore ici.

Un pâle sourire effleura les lèvres du médecin.

— Je voudrais que vous la gardiez près de vous le plus longtemps possible, dit-il d'une voix grave.

Frankie se trouvait placée entre le maître de maison et le docteur Nicholson. Henry Bassington-french ne se montrait guère brillant ce soir-là; il touchait à peine aux aliments et ne prenait aucune part à la conversation.

M^{me} Nicholson, assise près de lui, n'arrivait pas à le dérider, aussi causait-elle avec Roger à bâtons rompus. Frankie remarqua qu'elle ne demeurait pas longtemps sans jeter un coup d'œil vers son mari. Le docteur Nicholson parlait de la vie à la campagne.

— Savez-vous ce qu'est une culture, lady Frances?

— Vous voulez dire les études livresques? demanda Frankie, prise au dépourvu.

— Non, non! Je fais allusion au développement des germes dans des sérums spécialement préparés. A la campagne, les conditions de l'existence, le temps, l'espace et le loisir sont propices au développement de certains germes muraux.

— Autrement dit des vices? demanda Frankie interloquée.

— Tout dépend de la qualité du germe cultivé.

«Quelle conversation bizarre, pensait Frankie, et pourquoi ces réflexions saugrenues ont-elles le pouvoir de m'intimider?»

Elle déclara, d'un ton dégagé:

— Alors, je dois être en train de cultiver toutes sortes de mauvais penchants.

Il la considéra et lui dit avec calme:

— Oh! non, je ne le crois pas, lady Frances. Selon mon opinion, vous demeurerez toujours du côté de l'ordre et de la loi.

Soudain, M^{me} Nicholson déclara:

— Mon mari se flatte de déchiffrer les caractères. Le docteur approuva d'un signe de tête.

— Tu as raison, Moira. De plus, je m'intéresse aux moindres détails.

Il se tourna vers Frankie.

— Dans votre accident, une chose ne laisse pas de m'intriguer.

— Quoi donc?

Le cœur de Frankie se mit à battre très fort.

— Le médecin qui passait... celui qui vous a amené ici... Qu'avait-il à faire faire un demi-tour à sa voiture avant de vous porter secours?

— Je ne sais pas.

— Vous ne pouvez vous en rendre compte, puisque vous étiez évanouie; mais le jeune Reeves, le porteur de dépêches, descendait de Staverley à bicyclette et aucune voiture ne l'a dépassé. En arrivant au tournant, il voit l'accident et la voiture du médecin tournée dans le sens où lui-même allait... c'est-à-dire vers Londres. Vous suivez mon raisonnement? Le médecin ne venait pas de Staverley, mais de la direction opposée; donc il avait descendu la côte et sa voiture aurait dû, par conséquent, filer vers Staverley... Point du tout! Il faut donc en conclure qu'il lui a fait faire un tour sur elle-même.

— A moins qu'il ne soit venu de Staverley quelque temps auparavant.

— Auquel cas sa voiture stationnait alors que vous dévaliez la colline, et vous l'auriez remarquée.

Les pâles yeux bleus dévisageaient Frankie derrière les grosses lunettes.

— Je ne m'en souviens nullement, répondit Frankie.

— Vous parlez comme un détective, dit M^{me} Nicholson à son mari. Tout cela pour un détail sans importance.

— Je vous répète que les détails m'intéressent, appuya le médecin.

Et il se tourna vers Sylvia et lui parla de son fils.

(A suivre)

RABAIS de 10% à 30%

à tous nos rayons Manteaux - Robes - Costumes
Blouses - Jupes - Pullovers - Lingerie

La Soie

Pour cause de déménagement

Autorisation officielle

Rue des Epancheurs

Neuchâtel



Neige fraîche sur le col. «Me demande qui pourra passer», dit quelqu'un.
Vint une Corvaire.

CVN 116/64 P

CHEVROLET
CORVAIR '64



Chevrolet Corvaire Sedan, 4 portes, 6 places, montage suisse, moteur arrière 6 cylindres à refroidissement à air, 112 CV au frein, 4 rapports entièrement synchronisés ou transmission automatique Powerglide. Corvaire Monza Sedan, Coupé ou Cabriolet avec sièges avant séparés. Moteur Spyder de 152 CV turbo-alimenté sur le Coupé Corvaire Monza Spyder et le Cabriolet Monza Spyder. Sedan 4 vitesses, 4 portes, dès Fr. 15150.- Corvaire, un produit de la General Motors.

CV en plus - plus de puissance + Positraction*

* Grâce à la positraction - nouveau différentiel - plus de roue qui s'emballent et patinent sur la neige, le verglas et le sable. La positraction transmet toute la force motrice sur la roue qui «mord».

* Prix indicatif



FABRIQUE DE TIMBRES
STY-BERGER
Quai de la Vierge, NEUCHÂTEL

Téléphone 5 28 45

Divan

métallique 90 x 190 cm, avec protège-matelas, matelas à ressorts (garantis 10 ans, 1 duvet, 1 oreiller, 1 couverture de laine, le divan complet

Fr. 205.-

livraison franco

KURTH

avenue de Morges 9

Tél. (021) 24 66 66

LAUSANNE

LOULOU de POMÉRANIE

à vendre, 2 ans, mâle affectueux. S'adresser à M. Vuilleumier, Guchez 6, Peseux.

À vendre pour cause de départ machine à laver Miele-Combinette 650 fr.

1 frigo Bosch 11 l 300 fr.
1 fourneau mazout Vestol, foyer pivotant 300 francs.

1 fourneau à bois plaque chauffante 200 fr.
Téléphoner de 8 h à 12 h au 8 45 54.

A vendre d'occasion

1 chambre à coucher complète comprenant 2 lits jumelés, matelas crin, 1 armoire 2 portes, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit; 1 bureau secrétaire; 1 salon avec 3 fauteuils bergère; 1 piano noir, cordes croisées. Tél. 7 74 18.

Lapins

À vendre 3 femelles portantes, ainsi qu'une nichée de 6 semaines, tous argentés de Champagne. Téléphone 8 31 94.

PRÊTS

Banque de Crédit S. A.

11, RUE D'ITALIE

GENÈVE

Tél. (022) 25 62 65

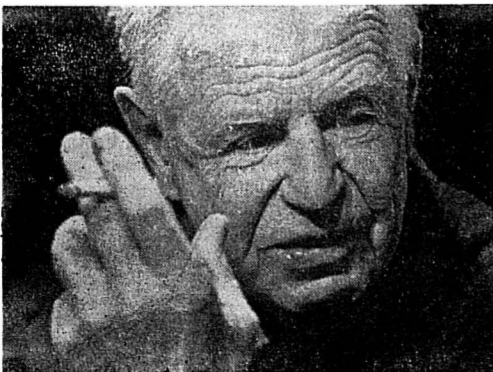
L'EXPRESS

Dès samedi dans

L'EXPRESS

Willy-A. Prestre racontera en exclusivité

Sa vie mouvementée, passionnante et souvent périlleuse en sept mers et cinq continents :



Le refus de baster

C'est la première fois que l'écrivain-bourlingueur consent à se livrer lui-même à travers ses aventures. Il le fait dans le but d'insuffler un courage nouveau et le goût du risque généreux aux jeunes générations.

Dans

L'EXPRESS

dès samedi

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

85 ct.

460 g.

PAIN TOUS GRAINS

Un pain de seigle idéal, amélioré. Une spécialité nordique saine... pour enfants et adultes. Fabriqué à base d'ingrédients purement biologiques et d'après les méthodes de cuisson très modernes.

Un produit de la boulangerie

COJO

Informations régionales et suisses

Double votation les 1er et 2 février

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a fixé aux 1er et 2 février, en même temps que la votation fédérale sur le projet d'amnistie fiscale, la votation cantonale sur un crédit en faveur de la création et de l'exploitation d'une école d'aides-soignantes et d'infirmières à la Chaux-de-Fonds. Les citoyens pourront voter sur ce second objet.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES.

— 30 décembre. Burri, Cédric-Albert, fils de Georges-Albert, mécanicien à Neuchâtel, et de Christiane-Josée, née Dubois, 5 janvier. Calderara, Claude-Alain, fils de Gérard-François, typographe à Neuchâtel, et de Mady-Jacqueline, née Rollier; Durginat, Laurent, fils de François-Eugène, employé d'exploitation à Neuchâtel, et de Danièle-Marguerite, née Guggisberg; Gerber, Yves, fils de Williams-Albert, employé de bureau à Neuchâtel, et de Rose-Marie, née Chédel; Feurer, Nicole-Edwige, fille de Hansruedi, galvaniseur à Areuse, et de Frieda, née Bösch, 6. Affolter, Fred-André, fils d'André-Frédéric, mécanicien à Areuse, et de Madeleine-Bernadette, née Rals; Di Franco, Antonio, fils d'Emmanuelle, employé de garage à Valangin, et d'Ipollita, née Bilotta; Tomasoni, Chantal, fille d'Ottavio-Faustino, chauffeur de camion à Saint-Blaise, et de Celesta, née Comina; 7. Steidje, Claudia, fille de Thomas, ingénieur à Neuchâtel, et de Gallina, née Shogowa; Seller, Jean-Luc, fils de José-André, fonctionnaire postal à Neuchâtel, et de Raymond-Yvonne, née Pellaton; von Gunten, José-Laurent, fils de Claude-Emile, chauffeur de camion à Neuchâtel, et d'Arlette-Charlotte, née Duvoisin; Zürcher, Valérie-Christine, fille de Pierre-Alain, étudiant à Neuchâtel, et de Miranda, née Furlanis.

PUBLICATION DE MARIAGE.

— 7 janvier. Müller, Manfred, confiseur, et Lambiel, Danielle-Monique, les deux à Neuchâtel.

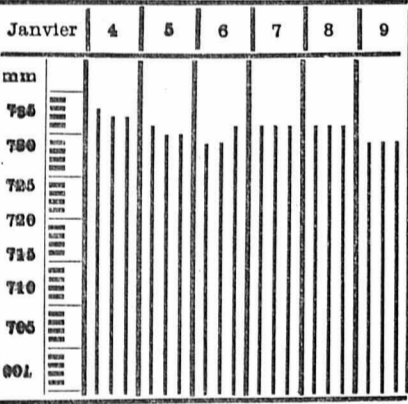
DÉCÈS.

— 1er janvier. Silvant née Wulleumier, Jeanne, née en 1898, ménagère à Corcelles, veuve de Silvant, Georges-Joseph, 5. Manzoni, Silvia, née en 1963, fille d'Enrico, manœuvre au Landeron, et de Teresa, née Bettinelli; Bräuchi née Wulleumier, Berthe-Agathe, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, veuve de Bräuchi, Sylvain-Jules-Alcide; Fauguel née Pernet, Mathilde-Louise, née en 1879, ménagère à Neuchâtel, veuve de Fauguel, Paul-Alexandre; Elettra, Edgar, né en 1906, représentant à Neuchâtel, époux d'Hélène-Amélie, née Pirotta.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 9 janvier. Température: moyenne: — 2,8; min.: — 4,6; max.: — 1,1. — Baromètre: moyenne: 727,8. — Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest; force: calme à faible. — Etat du ciel: couvert, brouillard élevé dès 15 h très nuageux.



Niveau du lac, du 8 janv. à 7 h: 428,91
Niveau du lac, 9 janvier, à 7 h, 428,89

Prévisions du temps. — Nord des Alpes et Grisons: ciel en général très nuageux ou couvert. Faibles chutes de neige régionales, spécialement dans l'est du pays. En plaine, températures voisines de zéro degré ou inférieures de quelques degrés à zéro. En montagne vent d'ouest à nord, faible à modéré.

Valais: ciel d'abord peu nuageux, tendant à se couvrir plus tard.
Sud des Alpes: ciel variable, mais temps encore ensoleillé. En plaine températures comprises entre zéro et 5 degrés cet après-midi.

SOLEIL: lever 8 h 14; coucher 17 h 01
LUNE: lever 4 h 08; coucher 13 h 56

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h 30, Revue Mayol.
Cinéma
Studio: 20 h 30, J'aime... tu aimes...
Bio: 20 h 30, L'Enfer est pour les héros.
Apollo: 15 h et 20 h 30, La Cuisine au beurre.
Palace: 20 h 30, Un Clair de lune à Maubeuge.
Arcades: 20 h 30, Le Masque de Scarabouche.
Rex: 20 h 30, Le Gladiateur de Rome.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h):
M. Droz, Concert - Saint-Maurice
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Jacques BERTHOUD-KAESER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Micheline
9 janvier 1964
Clinique du Crêt Neuchâtel
Cassardes 5 Neuchâtel

LA VILLE

Depuis le début de l'année le prix du chocolat a augmenté, mais...

On le savait: depuis le début de l'année, le prix du chocolat a augmenté et est passé de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 la plaque de cent grammes. Cette mesure prise par la Convention chocolatière à Berne (et dont nous avions déjà parlé) ne s'applique qu'aux marques des fabricants de chocolat, à l'exception des chocolats dits populaires. En revanche, les prix n'ont pas été augmentés dans les succursales des deux principales sociétés coopératives de consommation de la place et ne le seront pas jusqu'à l'écoulement des stocks c'est-à-dire, croit-on, au début du mois prochain.

Nouveau chef de section militaire à Neuchâtel

La chancellerie d'Etat communique: Pour remplacer M. Bernard Lecoulter, appelé à d'autres fonctions, le Conseil d'Etat a nommé M. René Zbinden, aux fonctions de chef de la section militaire de Neuchâtel.

AUX MONTAGNES

La route de Chasseral toujours ouverte à la circulation

(c) Depuis la construction d'une route carrossable de la plaine à Chasseral, c'est bien la première fois qu'elle est ouverte en janvier. En ces jours de brouillard sur la plaine, la vue du sommet jurassien est magnifique, et une température de printemps règne à 1200 mètres d'altitude.

VALLEE DE LA BROYE

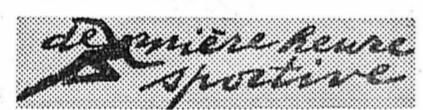
PAYERNE Mordu par un cheval

(c) M. Rodolphe Ruchti, âgé de 78 ans, agriculteur à Vers-chez-Savary, a été cruellement mordu à la main par un cheval. Conduit à l'hôpital de Payerne, le blessé y a reçu des soins.

RÉGIONS DES LACS

MORAT Un officier de tir septuagénaire

Le lieutenant-colonel Fritz Furst, officier fédéral de tir, professeur à l'Ecole secondaire de Morat, fête son 70ème anniversaire. Le lieutenant-colonel Furst est le président du comité du Tir historique de Morat, dont il fut, en 1930, un des fondateurs. Il a, en fait, une activité de tireur d'un demi-siècle. Il fut président de la Société de tir de Morat et présida le comité d'organisation du tir cantonal de Morat en 1952.



Fleurier se réveille au 2me tiers-temps et bat finalement Lausanne par 5-4

Les hockeyeurs de Fleurier ont reçu hier soir l'équipe de Lausanne pour le championnat suisse de hockey de ligue B. Il y avait 1200 spectateurs. Les arbitres étaient MM. Fleury, de Colombier, et Michelli, de Leysin. Fleurier a battu Lausanne 5-4 (0-2, 4-1, 1-1).

L'équipe locale a mérité sa victoire, grâce surtout à son excellent deuxième tiers-temps. Elle a pris un départ laborieux; il y a eu un flottement bien compréhensif en défense du fait de l'absence du gardien Schneider, frappé par un deuil. Lausanne s'est montré opportuniste et, grâce à une rapidité plus grande, il a marqué deux buts par Berry, à la 7ème minute, sur passe de Bourquin, puis par Dubi qui, à la 10ème minute, a exploité une erreur de la défense.

Mais changement de décors au deuxième tiers-temps. Conscient de la faiblesse du gardien adverse, les Lausannois s'efforcèrent de protéger le mieux possible, Fleurier est parti à l'attaque et, en l'espace de neuf minutes, renversait la situation par A. Weissbrodt, lequel marqua aux 3me, 8me

Communiqués

Science et expérience dans la vie économique

La Société neuchâteloise de science économique, organise pour le lundi 13 janvier, à l'Aula de l'Université de Neuchâtel, une conférence de M. Jules Muggler, consul du Danemark, vice-président de la commission de la distribution de la chambre de commerce internationale, vice-président de l'Association des grands magasins suisses, administrateur de sociétés commerciales et industrielles, sur ce sujet: «Science et expérience dans la vie économique». M. Muggler possède une vaste connaissance de la vie économique sans pour autant sous-estimer les données de la science. M. Muggler saura nous montrer comment la pratique et la théorie peuvent s'éclairer et se soutenir mutuellement. Il nous dira aussi que l'économie attend des hommes qui se proposent d'y faire carrière.

AU BIO: «L'ENFER EST POUR LES HEROS»

Décembre 1944: le débarquement a eu lieu depuis six mois en Normandie, mais l'Europe n'est pas encore complètement libérée. On continue à se battre et l'enfer envahit un coin de terre où un groupe de héros livre une bataille digne d'entrer dans la légende. Ce film retrace avec une sobriété un de ces combats qui s'est déroulé non loin de la ligne Siegfried. Le réalisateur, Don Siegel, a porté à l'écran avec une digne sobriété cet événement pathétique, avec le concours d'interprètes excellents et dignes des rôles qui leur ont été confiés: Steve McQueen, Bobby Darin, Fier Parker et Harry Guardino. Le «Bon film» présente: Un film audacieux réalisé par Michel Gast, d'après l'oeuvre célèbre de l'écrivain Boris Vian. Le problème le plus actuel de l'Amérique: la folie criminelle des fanatiques racistes. Avec Christian Marquand, Antonella Lualdi, Fernand Ledoux, Marina Petrowa...

CHAMPTAUROZ

Un municipal blessé en forêt

(sp) M. Olivier Coigny, 33 ans, agriculteur, municipal, a récemment échappé à un très grave accident. En effet, alors qu'il travaillait en forêt, il fut atteint par la chute d'un arbre. M. Coigny souffre de fractures de côtes et de contusions.

Jument prolifique à Cudrefin

(c) A Cudrefin, une jument appartenant à M. Alfred Richard, agriculteur, a fait au cours de l'année 1963 une pousse assez extraordinaire. En effet, elle a donné le jour à un poulain du sexe masculin le 22 janvier, puis a récidivé le 31 décembre. La gestation chez les chevaux durant onze mois, l'événement est assez rare pour être signalé.

BIENNE

Rémunération du personnel communal selon le mérite: importante assemblée

(c) Comme on le sait, la rémunération selon le mérite que les autorités de la ville de Biemme ont introduite à titre d'essai afin de stimuler le personnel a eu pour effet de mécontenter presque chacun. Un à un, les différents groupements du cartel des ouvriers de la commune se sont réunis et ont émis revendications et critiques. Jeudi soir, dans la grande salle de la Maison du peuple à Biemme, la V.P.O.D., qui groupe le 80% des ouvriers du personnel communal, a tenu une séance houleuse au terme de laquelle l'assemblée a repoussé à l'unanimité le système d'appréciation par le mérite. Elle a demandé des méthodes plus conventionnelles, plus humaines et plus démocratiques.

Informations suisses

TESSIN Mort d'un célèbre sculpteur

LUGANO (ATS). — On annonce le décès à Roncate, dans le Mendrisiotto, d'un 82ème année du sculpteur José Belloni. Né de parents tessinois à Montévide, il vint à Lugano en 1890. Après avoir suivi l'école secondaire, il apprit le métier de sculpteur dans l'atelier de l'artiste Vassalli. Il exposa pour la première fois à Lausanne en 1904. L'une de ses œuvres «Chagrin» connut un grand succès. Il repartit pour l'Uruguay où il travailla pour l'administration publique. Plusieurs de ses œuvres se trouvent sur des places de Montévide. Il fut chargé en 1922 de restaurer les décorations de l'ancienne basilique de Lyon. Au cours des dernières décennies, il travailla surtout en France et en Tunisie. Il était rentré dans sa patrie il y a deux ans.

Hier soir, sur sa patinoire, pour le championnat de hockey

Fleurier se réveille au 2me tiers-temps et bat finalement Lausanne par 5-4

et 12me minutes. A la 17ème minute, sur passe de G. Weissbrodt, Raymond, portait le résultat à 4-2, mais juste avant le coup de sirène, Berry, au terme d'une belle envolée, réduisit l'écart: 4-3. Au troisième tiers-temps, les Lausannois reprenaient espoir lorsque Bourquin, sur service de Nussberger, mettait les équipes à égalité: 4-4. Mais soixante secondes plus tard, soit à la 14ème minute, Lischer, sur passe de G. Weissbrodt, établissait le résultat final: 5-4. Succès mérité donc de Fleurier qui a fourni dans l'ensemble un match méritoire, en particulier les deux jeunes Berthoud et Standenmann. Lausanne, de son côté, est paralysé par la faiblesse de son gardien. C'est inévitablement les erreurs que Lang peut commettre. Dommage pour Dubi, excellent technicien, et, surtout, pour Berry, au four et au moulin, et qui mériterait mieux qu'une telle équipe. Notons encore qu'à la 18ème minute du deuxième tiers-temps, Lischer, victime d'un coup de canne au visage, a dû être transporté à l'hôpital, car il saignait abondamment. Chappuis, quant à lui, n'a joué qu'un tiers-temps. Une ancienne blessure le contraignit à l'abandon. Les équipes se sont alignées dans les formations suivantes:

FLEURIER: Berthoud; Danmeyer, Niederhauser; Standenmann, Lischer; Clere; Raymond, A. Weissbrodt, G. Weissbrodt; Jeannin, Mombelli, Jacot; Leuba, Marti. Entraîneur: Crushank.
LAUSANNE: Lang; Berry, Ischi; Pillet, Pauchaud; Nussberger, Dubi, Bourquin; Chappuis, Lischer, Cannonica; Braun, Mursiet. Entraîneur: Kwong J. G.

Championnat de ligue B, groupe est: Kusnacht - Arosa 3-3 (1-0, 1-2, 1-1).
Matches amicaux: Davos - Bad-Telz 2-2 (0-0, 2-2, 0-0); Martigny - Villars 3-7 (0-4, 2-1, 1-2).
La commission technique de la Ligue suisse de hockey a décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Parolmi (Zürich) et de Jenny (Davos) pour affronter les Etats-Unis, samedi, à Zurich. Le Zúricois Wespil, prévu comme défenseur, évoluera en avant. Ainsi l'équipe suisse comprendra seulement quatre arrières et neuf attaquants.
Composition de l'équipe suisse de hockey juniors qui affrontera la formation correspondante allemande samedi à Bad-Telz et dimanche à Munich: Gardiens: Molina (Lugano) et Heldner (Viège). Arrières: Henzen (Sierre), Gallaz (Villars), A. Rondelli (Genève-Servette), Buchser (Kloten), H. Mevilliot (Sion). Avants: Jeannin (Fleurier), E. Luisier (Villars), R. Tailens (Montana), Descombaz (Genève-Servette), M. Torriani (Bâle), R. Torriani (Davos), Alfred et Fritz Lehmann (Langnau), von Mentlen (Uzwil) et Hochstrasser (Lugano).
La Fédération finlandaise a désigné les skieurs nordiques qui participeront aux Jeux olympiques d'Innsbruck.
Fond: Sixten Jernberg, Assar Reuniluud, Janne Stefanon, Loris Olsson, Stur, Grahn, Bjarne Anderson, Karl Ake, Asph, Harald Persson, Ragnar Persson et Torsten Samuelsson.
Saut: Kjell Sjöberg, Kurt Kellmar, Ole Marinnsson et Holger Kallsson.
A Eastbourne, dans le Sussex, l'équipe suisse de boxe a été battue par six victoires à quatre par une sélection amateur des comtés du sud de l'Angleterre.

GENÈVE

Une application stricte de la loi... Des parents italiens doivent se séparer de leur fille

GENÈVE (ATS). — Un cas pénible de séparation d'une fille, âgée de 12 ans, de ses parents de nationalité italienne, mais domiciliés à Genève où le père et la mère possèdent un permis de travail, est actuellement signalé à Genève. Ce couple a, en effet, été officiellement informé le 25 septembre que leur fille aurait à quitter jusqu'au 15 octobre au plus tard le territoire suisse. La raison en est que son père n'est installé dans notre pays que depuis février 1963 et ne peut, de ce fait, exciper d'un séjour de trois années consécutives. Un recours avait été présenté contre cette décision par l'employeur du père, mais le Conseil d'Etat de Genève vient de faire connaître sa réponse — basée sur la loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers et la loi genevoise d'application du 21 février 1934 — décision par laquelle il rejette le recours et impartit un délai de quinze jours pour que la petite Rosella quitte Genève. Ainsi, avant la fin du mois, les parents devront la placer hors du pays. On souhaiterait, dans de tels cas, une application un peu moins stricte de la loi, ceci par simple souci d'humanité.

VAUD

Mort du journaliste Lucien de Dardel

D'un de nos correspondants: Hier, à midi, à son domicile pulliér, est décédé M. Lucien de Dardel. Agé de 60 ans, né à Saint-Blaise et fils de feu Otto de Dardel, qui fut conseiller national, Lucien de Dardel, attiré d'abord par l'agriculture, fut élève de l'Ecole d'agriculture de Versailles, puis se lança dans l'édition, à Paris et à Londres. Il collabora à «Paris-Soir», puis, à Neuchâtel, à la «Suisse libre». Il devint ensuite rédacteur de l'«Express» et, dès 1938, rédacteur à l'«Hebdomadaire «Curieux», dont il devint le rédacteur en chef en 1940 et le resta jusqu'en 1944. De 1944 à 1948, Lucien de Dardel fut rédacteur en chef de «Servir». Quand «Servir» tomba, il entra à «Coopération» qu'il transforma. Enfin, de 1952 à 1960, il fut rédacteur en chef de la «Sentinelle», le quotidien socialiste chaux-de-fonnier. Il était le père du pasteur Simon de Dardel, de l'Eglise libre, rédacteur à la «Vie protestante», à Genève.

L'Expo assurée pour plus de 300 millions de francs

LAUSANNE (ATS). — L'Exposition nationale de Lausanne, qui ouvrira ses portes dans quelques mois, voit s'accumuler des valeurs énormes, estimées à plus de 250 millions de francs — organisateurs et exposants — ce qui représente un multiple de la valeur de la «Le Di» de Zurich, en 1939. Vingt-trois compagnies d'assurance, de même que l'établissement d'assurance contre l'incendie du canton de Vaud, ont pris en couverture une somme approximative de 250 millions de francs pour l'assurance incendie. 30 millions pour les dommages survenant par suite de hautes eaux, inondations, glissements de terrains, ouragans et grêle, 10 millions au maximum par sinistre pour les prétentions qui pourraient résulter de la responsabilité civile des exposants, concessionnaires et organisateurs de l'exposition, et une assurance casco de 5 millions de francs pour le méso-casque, le monorail et autres risques spéciaux tels que feux d'artifice, etc.

Monsieur Emile Bouhélier-Fahrny et son fils Jean-Pierre, à Besançon; Madame Pierrette Fahrny et son fils Pierre-Alexandre, à Dombresson; Monsieur et Madame Marc-André Fahrny et leurs filles Anne-Marie et Monique, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marcelle BOUHÉLIER-FAHRNY

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 53ème année, après une longue maladie.
Besançon, le 9 janvier 1964.
(Grand-Rue 20).

L'enterrement aura lieu samedi 11 janvier à Besançon.
Culte au temple protestant à 14 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Monsieur Charles URECH

membre actif

La section neuchâteloise du Club alpin suisse a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Emile Jauslin et ses enfants: Françoise, Catherine et Jean-Frédéric, à Auvernier;

Monsieur Emile Jauslin, ses enfants et petits-enfants, au Locle;
Monsieur et Madame Georges Jauslin et leurs enfants, à Serrrières;
Monsieur et Madame Jean Jauslin et leurs enfants, à Genève;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis-Henri Guyot, au Locle et à Worib, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile JAUSLIN

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, des suites d'un triste accident, dans sa 45ème année.
Auvernier, le 9 janvier 1964.

L'incinération aura lieu le samedi 11 janvier 1964, à 11 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.
Culte à 9 h 30 au temple français du Locle.
Domicile de la famille: «Serran» Auvernier.
Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

REPOSE EN PAIX

Monsieur Franz Portmann, à Marin; Madame et Monsieur J. Noirad et leurs enfants, à Genève;
Monsieur et Madame Willy Vogt, à Granges;
Madame et Monsieur Pierre Genoud et leurs enfants, à Genève;
Madame et Monsieur Kohler, à Soleure;
Mademoiselle Lydia Vogt, à Granges;
Monsieur et Madame Armin Vogt et leurs enfants, à Lengnau;
Monsieur Walter Vogt et ses enfants, à Genève;
Monsieur et Madame Jean Vogt, à Genève;
Monsieur et Madame Otto Vogt et leur enfant, à Granges, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert TREIER

péri en mer lors de la catastrophe du Lakonia.
Courbevoie (Seine), 153, rue Armand-Sylvestre.

Madame Ernest Gagnebin, ses enfants et petites-filles, à Genève;
Madame et Monsieur Paul Choillet-Gagnebin, leurs enfants et petits-enfants, à Boudevillers et à Corcelles;
Monsieur et Madame Maurice Meystre et leurs enfants, à Bâle, les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marie GAGNEBIN

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine que Dieu a rappelée à Lui dans sa 75ème année, après une pénible maladie.
Boudevillers, le 9 janvier 1964.
Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5: 4.

La date et le lieu de l'incinération seront donnés ultérieurement.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Madame Charles Echenoz-Boillod, à Pesoux;
Madame et Monsieur Francis Paroz-Echenoz et leur fille, à Pesoux;
Madame veuve Paul Studer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils à Pully;
Madame et Monsieur Jean Hiltbrunner, à Serrrières, ainsi que les familles Boillod, Groux, les enfants et petits-enfants de feu J. Bridel et P. Mayor, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles ECHENOZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 61ème année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.
Pesoux, le 9 janvier 1964.
(Combes 5).

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, samedi 11 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 h 45.

Culte pour la famille à 10 heures au domicile mortuaire.

Le comité de la Société de musique «L'Echo du Vignoble», Pesoux, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles ECHENOZ

membre d'honneur.
L'incinération aura lieu à 10 h 45, samedi 11 janvier. Rendez-vous des membres à 10 h 30 au crématoire.

Monsieur Paul SUNIER

Retraité CFF

leur très cher et regretté époux, père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parents, que Dieu a rappelé à Lui, ce jour, dans sa 67ème année, après une courte maladie vaillamment supportée.
La Neuveville, le 8 janvier 1964.
L'Eternel est mon berger.
Ps. 23.

L'ensevelissement aura lieu samedi 11 janvier.

Départ de Saint-Joux à 14 heures.
Culte pour la famille à 13 h 45.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la Manufacture des montres Doxa S.A., le Locle,

a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile JAUSLIN

Directeur

survenu dans sa 45ème année à la suite d'un terrible accident.

Ils garderont tous un souvenir ému de leur cher disparu.

Culte au temple du Locle samedi matin 11 janvier à 9 h 30. Incinération au crématoire de la Chaux-de-Fonds à 11 heures.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Madame Emile Jauslin et ses enfants: Françoise, Catherine et Jean-Frédéric, à Auvernier;

Monsieur Emile Jauslin, ses enfants et petits-enfants, au Locle;
Monsieur et Madame Georges Jauslin et leurs enfants, à Serrrières;
Monsieur et Madame Jean Jauslin et leurs enfants, à Genève;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis-Henri Guyot, au Locle et à Worib, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile JAUSLIN

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, des suites d'un triste accident, dans sa 45ème année.
Auvernier, le 9 janvier 1964.

L'incinération aura lieu le samedi 11 janvier 1964, à 11 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.
Culte à 9 h 30 au temple français du Locle.
Domicile de la famille: «Serran» Auvernier.
Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Mais moi, ô Eternel, je me confie en Toi. J'ai dit: Tu es mon Dieu! Mes destinées sont dans Ta main.

BOUCHERIES

rue de l'Hôpital et avenue des Portes-Rouges



INOÛS ces prix

1er étage rue de l'Hôpital

BAR

rue de l'Hôpital



Economisez temps et argent en vous servant à notre

LIBRE - SERVICE

	les 100 g	
RÔTI haché et préparé		-.50
RAGOÛT de porc		-.95
BOUILLI à partir de		-.60
CORDON-BLEU pièce de 100 g		1.-

L'acier nickel-chrome pour de longues années
Avec une bonne batterie on cuisine avec plaisir

CASSEROLES	16 cm Ø	19.50
	18 cm Ø	24.50
	20 cm Ø	29.50
MARMITE	20 cm Ø	29.50
POËLE A FRIRE	24 cm Ø	29.50
Couvercles d'aluminium éloxés rouges		
	16 cm Ø	3.75
	20 cm Ø	4.90
	18 cm Ø	4.50
	24 cm Ø	7.90

Menu du 11 janvier 1964

Crème de céleri
Mixed-grill
Pommes frites
Salade panachée (pain et service compris)

2²⁰

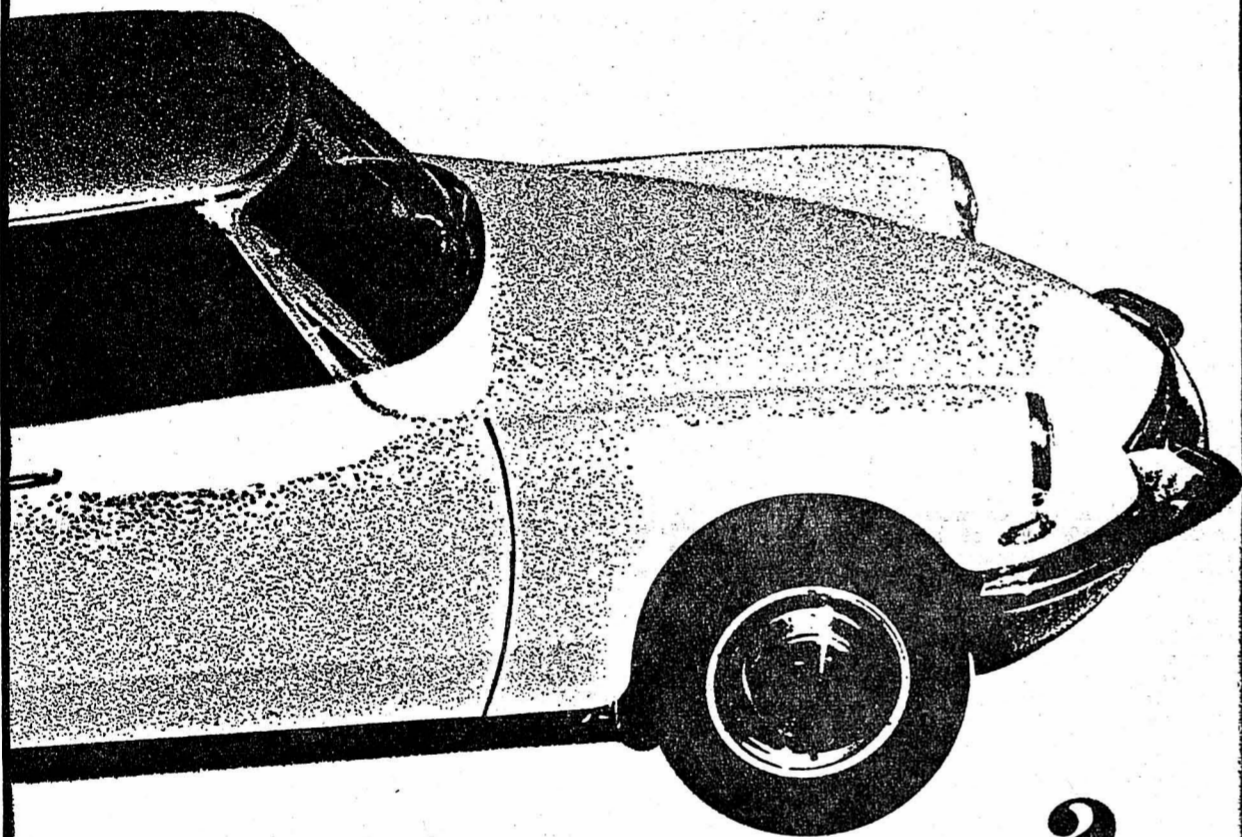
Vendredi 10 janvier 1964 VENTE SPÉCIALE

CUISSES-DAMES 2 pièces **-.25**

LAIT PASTEURISÉ en emballage TETRA
PAS DE HAUSSE DE PRIX
pour un lait MEILLEUR et plus HIGIÉNIQUE
Profitez-en !

Marchés- **MIGROS**

id ou ds?



performances différentes?



performances vitesse?
performances confort?
performances sécurité?

150 agents **CITROËN** sont à votre service en Suisse.
Faites un saut chez le plus proche! Ce sera
toujours un spécialiste qui vous conseillera, vous
guidera et vous donnera les derniers «tuyaux» du
progrès **CITROËN**.

Garages Apollo et de l'Evole S. A.,
faubourg du Lac 19-Neuchâtel - Tél. 5 48 16



Miel du pays

seau 2 kg net, franco 22 fr.

Bruno Roethlisberger
Thielle-Wavre Tél. 7 54 69



TROUSSEAU

Prix choc
de lancement
81 pièces

Fr. 450.-

KURTH

Rives de la Morges 6
MORGES

Tél. (021) 71 39 49

N'exécutant pendant
les mois de janvier, fé-
vrier, mars et avril, que
des réparations, je vends
mon

A vendre
pommes de terre
Bintje

de consommation, au
prix du jour. M. Trau-
gott Pierrehumbert, La
Ferme, Saint-Aubin (NE),
tél. 6 74 07.

exposition de
meubles anciens

comprenant encore en-
viron 24 pièces; fort ra-
bais, paiement comptant.
Raymond Meier, ében-
iste, route des Vieux-
Prés, Chézard. - Tél.
7 22 00.

INSTALLATIONS COMPLETES D'INTERIEURS

Confection et pose de rideaux

Ne manquez pas de voir la collection
la plus riche et la plus complète de

tissus de France

(Plus de 4000 échantillons)

Fred. KUNZ

Colombier

Tél. 6 33 15

TAPISSIER-
DÉCORATEUR

Rue Haute 15



11 janvier 1962
11 janvier 1964

depuis 2 ans
au service
du consommateur

Gonset G
Au Sans Rival



Collant „Helanca“,
sans couture.
Coloris noisette ou
antilope. Pointures
81/2 - 9
91/2 - 10 1/2

Record
Prix
Record

3.50

Actualité suisse et romande

Les ambulanciers valaisans ont la vie dure...il n'y a pas assez de travail!

D'un correspondant :

C'est aujourd'hui chose faite : l'unique ambulancier de la région de Monthey, M. Adrien Galletti, a rendu les plaques à son tour. C'est ainsi qu'à l'avenir en cas d'accident dans ce secteur, il va falloir alerter Saint-Maurice... ou le canton de Vaud.

Récemment à Sion, l'ambulancier séduisit M. Laurent Gillioz, renouant ainsi à cette activité peu intéressante et remettant toute son entreprise de secours (véhicules et raison sociale) à l'un de ses concurrents.

Le métier d'ambulancier en Valais n'est pas une sinécure. Nous ne dirons pas qu'il n'y a pas assez d'accidents, ce serait du sadisme. Disons qu'il n'y a pas assez de travail et que ce travail est ingrat quand on sait qu'il faut jour et nuit, dimanche et fêtes, durant ses heures de détente ou de repos être sur la brèche, sur le qui-vive, prêt à bondir au moindre appel.

UNE INTERVENTION TOUS LES TROIS JOURS

Le problème est-il aussi aigu qu'on nous le dit ? Nous avons voulu nous en rendre compte. Pour cela nous avons rendu visite au chef du service



Il y a une année aujourd'hui qu'a été fondé le Centre de secours de Sion avec équipement moderne et trois ambulances. Mais l'affaire ne tourne pas. Ici une démonstration sur la route de l'hôpital avec... un blessé-fantôme!

(Photo Avipress - Manuel France)

S.O.S. général à Sion, M. Jean-Claude Rudaz, en lui demandant de jouer franc jeu en nous disant ce qu'il en pense.

M. Rudaz se trouve être actuellement le seul ambulancier dans le Valais central, soit un bassin de 70,000 personnes compris entre Sierre et Martigny. — Cela fait une année pour nous a-t-il dit, que j'ai fondé à Sion le centre de secours S.O.S. général qui est le premier centre privé de Suisse romande. En toute franchise, ce n'est pas rentable. J'ai laissé dans cette affaire plus de 10,000 fr. en une année ! En 1963, notre centre qui dispose de trois ambulances est intervenu 125 fois exactement, ce qui fait en moyenne une intervention tous les trois jours ! Malgré cela je suis obligé d'assurer une permanence nuit et jour avec téléphonistes et second chauffeur, car il arrive souvent que deux accidents se produisent à la même heure ou que l'on transporte par exemple un malade à Lausanne pendant qu'une collision survient à Ardon.

— Mais l'été, lors de la grosse circulation, ça « tourne » tout de même ? — Parlons-en ! Tenez, voyez les comptes. Prenons le mois de juin au gros de la saison et comptons. J'ai fait exactement 195 francs de caisse. Ça vous dit quelque chose ?

LA SOLUTION

C'est un fait que jusqu'à ce jour les ambulanciers valaisans ont payé de leur poche — quand ce n'est pas de leur poche — pour rendre service à la communauté. Mais ça ne peut plus durer. Une réorganisation de tout le système de secours s'impose... au risque de voir un jour les blessés aller à pied à l'hôpital !

D'aucuns ont proposé aux hôpitaux d'assurer cette permanence d'ambulance, d'autres à la police.

On sait que les hôpitaux valaisans ont déjà de la peine à tourner avec les tâches qui leur incombent et que la police en crise de personnel n'a déjà pas assez de gendarmes pour réaliser le travail qui lui incombe.

Il importe que les communes d'une même région examinent une fois pour toutes le problème sérieusement et par-

tiennent financièrement à la création de centres de secours.

Il serait possible ainsi de prévoir trois grands centres d'intervention avec point d'attache à Sion pour le Valais central, Brigue ou Viège pour le Haut et Monthey ou Saint-Maurice pour le Bas, ainsi que deux centres secondaires avec une ambulance à Sierre et Martigny.

Les centres principaux seraient équipés de moyens modernes tels qu'appareils à oxygène, etc., et interviendraient en cas de graves accidents au-delà de leur secteur actuel.

On sait le soin que l'on veut pour la réorganisation sur le plan cantonal de la lutte contre le feu. Un problème identique et non moins important se pose dans le domaine des secours aux blessés.

Un gros effort a déjà été entrepris cette année, avec au départ des initiatives privées, pour assurer une relation constante et une collaboration efficace et intelligente entre le Centre de secours de Sion, les pilotes des glaciers, l'hôpital et le service de secours en cas d'avalanches que préside M. Antoine Pitteloud.

Notons que les ambulanciers valaisans ont la vie d'autant plus dure qu'ils n'ont pas un centime rouge de subside, contrairement à ce que l'on croit parfois dans le public. D'autre part, un taxi peut toujours refuser une course, un ambulancier jamais, que ce soit par tous les temps, dans tous les lieux et à n'importe quelle heure de son sommeil.

SIX BLESSÉS DISPARUS

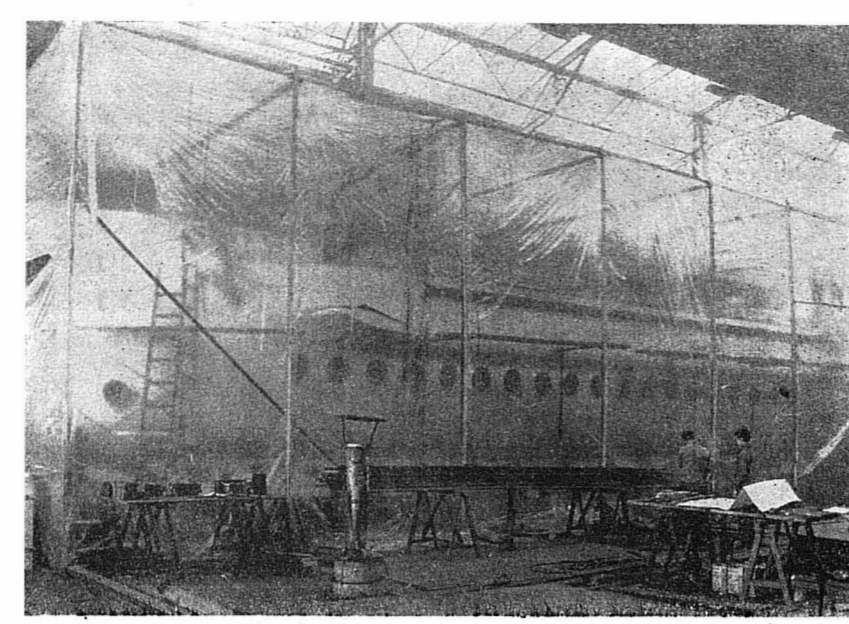
Notons que sur les routes valaisannes trop de blessés ou de témoins d'accidents renoncent pour des raisons financières, semble-t-il, ou humanitaires, à faire appel à l'ambulance. Le premier automobiliste venu, chargé le blessé comme il peut dans sa voiture et file sur l'hôpital sans se douter des complications que cela peut entraîner.

Un cas unique s'est présenté récemment. Six personnes avaient été blessées dans un accident près de Sion. On alerte S.O.S. général. Deux ambulances filent, sière au vent. Arrivées sur les lieux de l'accident, les six blessés avaient disparu ! Les deux ambulanciers partent sur l'hôpital... Personne ! Ce n'est qu'un instant plus tard que l'on vit des automobilistes complaisants arriver avec leur cargaison de blessés dont l'aventure faillit coûter la vie à l'un d'eux, tandis que les cinq autres souffraient « simplement » de côtes cassées !

Non ! Les bons samaritains de la route méritent d'être mieux soutenus et compris. Ils agissent dans le canton avec une louable célérité. Et pour clore ces lignes bien sérieuses, citons une boutade authentique : comme nous demandions à un médecin séduisant ce qu'il pensait de la rapidité d'intervention de nos ambulanciers, il nous répondit : « En Valais c'est peine inutile de vouloir se donner la mort, les secours arrivent toujours trop tôt ! »

Manuel FRANCE.

Le mésoscaphé dans sa halle de montage



Le mésoscaphé de Jacques Piccard est presque prêt à plonger dans les eaux du Léman. Il se trouve dans sa halle de montage à Monthey et une gigantesque bache en matière plastique a été placée pour éviter que la poussière ne vienne endommager les installations de télévision que l'on installe actuellement. (Photo A.S.L.)

Une médiocre plaisanterie: L'assemblée des contribuables fribourgeois

La ville de Fribourg est administrée par un Conseil communal non permanent de neuf membres. Et, pour exercer son autorité, ce Conseil communal s'appuie légalement d'une part sur le Conseil général, élu par le peuple, et d'autre part sur l'assemblée des contribuables dont tout citoyen

Ces deux institutions, qui sont régulièrement convoquées et auxquelles le Conseil communal est tenu de se référer avant de prendre quelque décision que ce soit, sont en fait les cinquième et sixième roues d'un char à deux essieux, c'est-à-dire qu'elles ne servent strictement à rien, sinon à donner au peuple l'impression trompeuse qu'il exerce réellement sa souveraineté.

Le Conseil général, qui devrait être au fond, vis à vis du Conseil communal, le pendant du Grand conseil vis à vis du Conseil d'Etat, n'est qu'un assemblage hétéroclite d'honnêtes citoyens se préoccupant vraiment des intérêts de la communauté, mais dont les décisions sont absolument sans portée pratique puisque le Conseil communal n'a aucune obligation d'en tenir compte.

Quant à l'assemblée des contribuables, c'est exactement rien du tout. Pourtant, de par la loi, cette assemblée doit être convoquée chaque année et se prononcer, essentiellement, sur le taux des différents impôts communaux.

Les contribuables sont tellement conscients de l'inutilité totale de cette institution qu'ils ne se dérangent généralement pas quand on les convoque. Et l'on a vu des assemblées de contribuables s'ouvrir alors qu'aucun citoyen n'était présent. Comme il en faut au moins trois pour que l'assemblée soit digne de ce nom, on

envoie alors les sergents de ville, qui gardent les portes, faire un peu de ragoilage dans le voisinage de la cathédrale.

Diablerie

Cette année, et plus précisément aux derniers jours de l'an passé, par extraordinaire, il y avait 34 citoyens contribuables présents à l'assemblée. Ce doit être un record : 34 sur 25,000 c'est complètement insensé. Et, forcément, ça devait cacher une diablerie.

Diablerie il y a eu, en effet. Le Conseil communal a proposé les taux d'impôt pour 1964. On va vous les énumérer, afin que vous soyez bien convaincus qu'en ce qui concerne les impôts on n'a rien oublié chez nous : 1 fr. par franc payé à l'Etat sur le revenu des personnes physiques ; 1 fr. par franc payé à l'Etat sur la fortune ; 1 fr. par franc payé à l'Etat sur le capital des sociétés anonymes et des coopératives ; 1 fr. par franc payé à l'Etat sur le bénéfice des sociétés anonymes, des sociétés coopératives et autres personnes morales ; 2 fr. 40 % de contribution immobilière ; 1 fr. par franc payé à l'Etat sur les successions ; 1 fr. par franc payé à l'Etat sur les mutations immobilières ; 5 % sur les bénéfices réalisés dans les transactions immobilières ; 50 c par franc payé à l'Etat sur les immeubles des sociétés et des fondations ; 50 c par franc payé à l'Etat sur les véhicules ; 25 fr. la taxe sur les chiens ; 20 % la taxe sur les spectacles et les divertissements ; de 2 à 80 fr. la taxe non-pompier ; 30 c la taxe de séjour dans les hôtels ; 10 % du prix de la construction la taxe du droit d'égoût.

Les contribuables ont dit oui, oui, oui, héni, oui, oui.

Sauf à propos des deux impôts. En ce qui concerne les véhicules, ils ont décidé qu'on ne paierait pas à la commune 50 c. par franc payé à l'Etat, mais 30 c. seulement.

Et en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ils ont décidé de les ramener à 95 c. par franc payé à l'Etat au lieu de 1 fr. par franc.

Je dis bien qu'ils ont décidé. Car la loi prévoit que l'assemblée des contribuables est compétente pour décider du taux des impôts. Voilà pourquoi les citoyens se sont comptés 34 à cette assemblée ; pour réduire, conformément à leur pouvoir légal, le taux de deux impôts.

Cela ayant été fait, on pourrait se froter les mains en se disant que ces deux réductions, pour modestes qu'elles soient, n'en représentent pas moins une économie d'une bonne centaine de francs dans le budget d'un citoyen moyen.

Plus d'exonération d'impôts pour le Réarmement moral

De notre correspondant de Lausanne :

Le Conseil d'Etat vaudois vient de répondre à une question écrite posée par M. André Muret (pop) relative au statut fiscal du Réarmement moral dont le siège est à Caux.

De 1946 à 1960, la fondation a bénéficié de l'exonération des droits de mutation cantonaux et communaux sur les libéralités en espèces et en titres ; elle était également exonérée des impôts cantonaux et communaux sur la fortune.

En 1960, une modification est intervenue, le Réarmement moral étant dès lors soumis au régime normal d'imposition sur le revenu et la fortune.

Nous lisons dans la réponse du Conseil d'Etat :

« S'agissant de l'impôt direct cantonal et communal, le Conseil d'Etat est compétent pour accorder une exonération partielle ou totale de l'impôt aux institutions qui se vouent, d'une manière désintéressée, à la bienfaisance, à l'éducation, à l'instruction ou à d'autres buts de pure utilité publique. Cette notion est plus restrictive que le simple intérêt public. Selon une pratique administrative constante et fondée sur une abondante jurisprudence du Tribunal fédéral, il n'y a pure utilité publique que s'il s'agit d'une activité altruiste qui sert exclusivement et directement

au bien public. Autrement dit, l'institution qui invoque cette qualité doit accomplir une œuvre désintéressée, qui exige des sacrifices de la part de ceux qui y participent, et qui rentre dans le domaine d'activité de la collectivité publique ou à l'encouragement de laquelle la collectivité a un intérêt essentiel parce qu'elle sert au bien général.

UN CAS TRÈS PARTICULIER

En ce qui concerne la fondation pour le Réarmement moral, on constate qu'elle poursuit son but d'une manière désintéressée. Les membres du conseil de fondation et ceux du cadre permanent ne touchent aucun salaire pour leur activité au service de l'institution. Ceux qui y consacrent tout leur temps sont entretenus. Une grande partie d'entre eux ont consenti des sacrifices importants en faveur de la fondation à laquelle ils ont abandonné tout ou partie de leurs biens. On peut donc bien parler en l'espèce d'une institution altruiste.

Reste encore à déterminer dans quelle mesure la fondation est utile à notre collectivité cantonale.

Ce cas très particulier ne peut guère se comparer à celui d'autres institutions dont le caractère d'utilité publique se manifeste d'une manière plus concrète, notamment par l'accomplissement de tâches qui soulagent matériellement la collectivité (aide à la vieillesse, soins aux malades, éducation des orphelins ou autres désertés, etc.). La situation du Réarmement moral s'apparente plutôt à celle d'une organisation religieuse, voire politique. Pour lui reconnaître un but de pure utilité publique, il ne suffit pas que l'activité développée par ce mouvement sur le plan des idées ou de la morale, se fonde sur les principes moraux qui sont à la base de notre société. Il faudrait encore que les thèses prônées soient accueillies favorablement par une fraction importante de la population de notre canton, de telle sorte qu'on puisse soutenir que l'idéologie de Caux est utile à la bonne marche de nos institutions.

Or, il faut bien reconnaître que l'action entreprise par le Réarmement moral ne rencontre pas, dans notre canton, une approbation unanime et enthousiaste.

C'est pourquoi le Conseil d'Etat qui avait d'ailleurs chaque fois limité la portée de ses décisions dans le temps, a refusé, dès 1960, l'exonération ad rem jusque là en matière d'impôts sur le revenu et la fortune.

Enfin, le Conseil d'Etat annonce pour terminer qu'il ne reconduira pas à la fin de 1964, l'exemption de l'impôt sur les successions et donations, exemption admise en 1960. G. N.

* A partir d'aujourd'hui, il sera possible d'obtenir la liaison directe pour les conversations interurbaines entre la Suisse et l'Autriche par le raccordement interurbain du réseau d'Innsbruck à destination de tous les raccordements interurbains de Suisse, en composant simplement le numéro.

BULLETIN BOURSIER

Table with financial data for Zurich and Neuchâtel, including columns for OBLIGATIONS, ACTIONS, and COURS DE BILLETTS DE BANQUE.

SUISSE ALÉMANIQUE

DANS LE CANTON D'ARGOVIE Deux petits patineurs se noient

Mercredi après-midi, des enfants patinaient sur la glace qui s'est formée en bordure du bassin d'accumulation de Klingnau. Un des jeunes patineurs, Hansruedi Keller, âgé de 11 ans, s'éloigna trop du bord et soudain, la glace céda et le malheureux fut englouti. Un camarade se lança à son secours et s'enfonça lui aussi dans les flots. Un troisième garçon courut au village pour chercher de l'aide, mais lorsque les sauveteurs accoururent, il était trop tard, les deux garçons ne purent être repêchés qu'une heure plus tard et tous les efforts pour les ramener furent vains. La deuxième victime est Hermann Huber, âgé de 14 ans.

La revue Mayol interdite à Berne

BERNE (ATS). — Le préfet de Berneville a interdit une revue parisienne dite « tournée Mayol » et dont le titre est : « Brunes, blondes et nues. » Cette revue devait être présentée mardi et mercredi prochains à Berne. L'imprésario de ce spectacle, qui s'intitule également « Paris sexy », a encore toute l'habitude de recourir contre cette interdiction auprès de la direction de police du canton.

Cette revue, qui fait une tournée en Europe, doit être donnée dans diverses villes de Suisse. L'Elektro-Watt Zurich s'est assuré un droit d'achat sur diverses parcelles de terrain en bordure de l'Aar, près de Staal (Soleure), faisant au total près de 20 hectares. Elle étudie la possibilité d'y aménager une usine thermique. Une forte opposition se manifeste à Granges contre le projet.

RADIO TV RADIO TV RADIO TV RADIO

Vendredi SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION 7 h, bonjour à tous. 7.15, informations. 7.20, propos du matin. 8 h, le bulletin routier. 8.25, miroir-première. 8.30, les écrits célèbres du XVIIIe siècle. 9.15, émission radiocolor. 9.45, concert No 4. Prokofiev. 10.15, reprise de l'émission radiocolor. 10.45, les disques nouveaux. 11 h, musique symphonique classique. 11.30, sur trois ondes, musique légère et chansons. 12 h, au carillon de midi, le courrier du skieur, le moment sportif. 12.45, informations. 12.55, Ote-toi de là, Attila. 13.05, la ronde des menus plaisirs. 13.40, solistes romands. 14 h, une page de Gounod. 14.15, reprise de l'émission radiocolor. 14.45, les grands festivals de musique de chambre 1963. 15.15, symphonie, Tchaikovsky. 15.45, Les Habits neufs du roi. A. Tansmann. 16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous des isolés. César Biotteau. 16.25, Lawrence Welk et son orchestre. 16.30, l'éventail. 17.15, les éléments de la musique vivante. 18 h, aspects du jazz. 18.30, le micro dans la vie, avec les concours internationaux de ski. 18.55, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde avec la situation internationale. 19.50, enfants. 20 h, une aventure de Lemmy Caution ; Les Pigeons se font plumer de Fr. Dard d'après Peter Cheney. 20.20, panorama, musique légère et chansons. 21 h, aux frontières de l'irréel : Les Trois Lieutenants, pièce de Jacqueline de Bouille. 21.35, les grands interprètes au studio de Genève. 22.10, l'art dramatique vu par Mme Simone. 22.30, informations. 22.35, actualités du jazz. 23.15, hymne national. Second programme 19 h, Perpetuum Musicum. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, Ote-toi de là. Attila. 20.30, de vive voix. 20.50, la chasse aux chansons. 21.20, 3e Festival international de la

Samedi SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION 7 h, bonjour à tous, en avant marche. 7.15, informations. 8 h, le bulletin routier. 8.25, miroir-première. 8.50, route libre. 10.45, miroir-flash. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, midi à quatorze heures. 12.30, ces goals sont pour demain. 12.45, informations. 12.55, Ote-toi de là, Attila. 13.05, demain dimanche. 13.40, Romandie en musique. 14.10, mélodies du 7me art. 14.20, trésors de notre discothèque. 14.50, de la mer Noire à la Baltique. 15.20, à vous le chorus. 16 h, miroir-flash. 16.05, moments musicaux. 16.25, l'anglais chez vous. 16.40, per i laboratori italiani in Svizzera. 17.10, swing-sérénade. 17.45, bonjour les enfants. 18.15, carte de visite. 18.30, le micro dans la vie, les concours internationaux de ski. 18.55, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, le quart d'heure vaudois. 20.05, des deux côtés de la rue. 20.40, La Rencontre, pièce de Charles Bertin. 21.40, à dire et à chanter. 21.55, masques et musiques. 22.30, informations. 22.35, entree dans la danse. 24 h, hymne national. Second programme 19 h, tour de Suisse, musique légère et chansons. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, Ote-toi de là, Attila. 20.25, les grands noms de l'opéra : Die Fledermaus, de Johann Strauss. 21 h, reportage du match de hockey sur glace Suisse - Etats-Unis. 22.30, le français universel. 22.55, dernières notes. 23 h, hymne national. BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION 6.15, informations. 6.20, petit concert récréatif 7 h, informations. 7.05, valses viennoises. 7.30, pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse. 8.30, cours d'anglais. 9 h, université internationale. 9.10, œuvres de Debussy. 9.55, aujourd'hui à Neuchev. 10 h, entretien

politique. 10.15, opéras de Bellini et Donizetti. 11 h, l'orchestre de la radio. 12 h, chansons populaires. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, fin de semaine en musique. 13 h, chronique de politique intérieure. 14 h, jazz moderne. 15.30, mélodies populaires. 16 h, actualités. 16.05, récit en patois de Suisse. 16.20, visions le marché aux puces londonien. 16.35, disques nouveaux. 17.40, pour les travailleurs italiens en Suisse. 18 h, l'homme et le travail. 18.20, concert. F.-M. Torroba. 18.45, Piste et stade. 19 h, actualités. 19.15, clothes. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 heures, sextette H. Osterwald et Trio Pim Jacobs. 20.30, pour le 15me anniversaire de l'Ensemble G. Neumann. 21.15, musique aux Champs-Elysées. 22.15, informations. 22.20, musique symphonique. TÉLÉVISION ROMANDE 12.55, Eurovision. Wengen : courses internationales de ski du Lauberhorn. 17 h, la Suisse du XXe siècle. 17.15, l'actualité philatélique. 17.45, sortilles de la route. 19.30, Le Chevalier de Maison-Rouge. 20 h, téléjournal. 20.15, Les aventures de Tintin : Le Secret de la licorne. 20.25, Ces Sacrés Vacances, film de E. Vernay, avec S. Desmarés. 21.55, Eurovision. Wengen : courses internationales de ski du Lauberhorn. 22.30, c'est demain dimanche. 22.35, dernières informations. 22.40, téléjournal. ÉMETTEUR DE ZURICH 12.55, Eurovision. Wengen : courses internationales de ski du Lauberhorn. 17 h, le jeune homme du Canada. 17.55, documentaire. 18.30, Ivanhoe. 20 h, téléjournal. 20.15, propos pour le dimanche. 20.20, portrait d'un cabarettiste. 21.05, Zizi chante, émission de variété. 21.25, Eurovision. Wengen : courses internationales de ski du Lauberhorn. 22.25, informations.

LAUSANNE 12.55, Eurovision. Wengen : courses internationales de ski du Lauberhorn. 17 h, le jeune homme du Canada. 17.55, documentaire. 18.30, Ivanhoe. 20 h, téléjournal. 20.15, propos pour le dimanche. 20.20, portrait d'un cabarettiste. 21.05, Zizi chante, émission de variété. 21.25, Eurovision. Wengen : courses internationales de ski du Lauberhorn. 22.25, informations.

Table with financial data for BALE, GENEVE, and Cours des devises, including columns for ACTIONS, COURS DES BILLETTS DE BANQUE, and Cours des devises.

OFFRES D'EMPLOIS

Ensuite de démission pour cause de maladie, la société de musique « Union Tessinoise » met au concours le poste de

DIRECTEUR

Faire offres avec prétentions au comité de la société.

Bureau commercial de Pesieux cherche à la

demi-journée

personne pour différents travaux de bureau. Entrée immédiate. — Ecrire sous chiffres J. I. 0038 au bureau de la Feuille d'avis.

RESTAURANT BEAU-RIVAGE cherche

dame de buffet

Se présenter avec certificats. Tél. 5 47 65.

Nous cherchons

femme de ménage

pour nettoyages de bureau. Tél. 5 80 45

Nous cherchons

aide-mécanicien

ou manoeuvre habile, de préférence de nationalité suisse, pour assumer la responsabilité de notre département de préparation du tabac. Faire offres ou se présenter à la Manufacture de cigarettes, à Cortaillod.

VENDEUSE-GÉRANTE

sachant travailler seule serait engagée pour tenir un magasin de vins et liqueurs. Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres N. P. 0098 au bureau de la Feuille d'avis.

La maison d'éducation « Les Mûriers », à Grandson, cherche

une institutrice

pour l'enseignement primaire et quelques heures d'enseignement ménager pratique. Bon salaire. Entrée en fonction à Pâques 1964. — Faire offres à la direction.

Magasin d'alimentation cherche

VENDEUSE

Personne ayant de l'initiative et aimant le travail varié est priée de se présenter à l'Armailli S.A., 10, rue de l'Hôpital.

CAISSIÈRE

est demandée par magasin du centre de la ville; place stable. — Adresser offres écrites sous chiffres K. M. 0094 au bureau de la Feuille d'avis en indiquant: références, date d'entrée possible et prétentions de salaire. Prière de joindre une photo récente qui sera rendue.

Fabrique d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un jeune employé de fabrication

Nous désirons engager un jeune homme dynamique ayant si possible des connaissances de la branche horlogère.

Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à E. Roth S. A., Ecluse 67, Neuchâtel.

Fabrique d'appareils de précision de la région de Neuchâtel engage

1 mécanicien-outilleur

pour fabrication de prototypes. Place à responsabilité, aide-technicien. Semaine de 5 jours. Appartement de 3 pièces à disposition.

Faire offres sous chiffres P 1136 N à Publicitas, Neuchâtel.

L'entreprise ALBINO TURUANI Draizes 75, Neuchâtel cherche pour fin mars:

un mécanicien

pour la réparation et l'entretien de machines de chantiers;

un magasinier

ayant quelques connaissances en menuiserie si possible.

Nous cherchons

jeune fille ou dame

pour s'occuper de trois enfants et du ménage (pas de cuisine). — S'adresser à Alex. Riesen, Cercle National, Neuchâtel. Tél. 5 10 78.

Nous cherchons, pour nos bureaux de Neuchâtel, un employé qualifié (éventuellement une employée) comme

secrétaire

de notre service technique. Prière aux personnes intéressées de transmettre leur offre écrite, avec curriculum vitae et prestations de salaire, aux Etablissements Ed. DUBIED & Cie S.A., rue du Musée 1, à Neuchâtel.

Entreprise A. Romang & Fils Tertre 40 - Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un serrurier en bâtiment

et un apprenti

pour le printemps 1964. Adresser offres ou se présenter, tél. 5 33 59

Garage de la place, sur route à grand trafic, cherche

serviceman

Entrée immédiate ou à convenir, conditions de travail intéressantes. Adresser offres écrites à H. J. 0091 au bureau de la Feuille d'avis.

Home-clinique cherche

aide-soignante

et

femme de chambre d'étage

foncièrement sérieuses. Entrée immédiate ou à convenir. — M. Grand, pasteur, route du Signal 27, Lausanne. Tél. (021) 22 45 79.

Jeune garçon honnête trouverait place de

commissionnaire

dans laiterie-épicerie; on cherche également

jeune fille

pour aider au magasin et au ménage. Faire offres à la laiterie-épicerie F. Hoffer-Sandoz, chemin des Battieux, Serrières. Tél. 8 45 45.

Pour camion basculant

nous cherchons chauffeur capable; entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à Haefliger & Kaeser S.A., Seyon 6, Neuchâtel. Tél. 5 24 26.

L'AQUARIUM au Landron cherche pour tout de suite une

bonne

sommelière

S'adresser: famille F. Ménétrez, tél. 7 93 28.

URGENT

Je cherche

femme

de ménage

soigneuse et active. Tél. 8 32 44.

On cherche pour la soirée du 29 février (soirée théâtrale)

ORCHESTRE

(3 ou 4 musiciens) Faire offres à G. Amlet, Cudrefin. — Tél. (037) 8 45 21.

Je cherche

femme

de ménage

trois fois par semaine. Crêt-Taconnet. — Tél. 4 13 55.

Un couple

de retraités

est cherché pour petits travaux d'entretien et de surveillance, quartier Seyon. Adresser offres écrites à DF 0087 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le printemps

jeune fille

libérée de l'école, pour aider au ménage et au service postal. Congés réguliers, bons gages et vie de famille assurés.

Faire offres à famille Stuber-Wälchli, poste, Gossliwil (SO).

On cherche

JEUNE FILLE

habitante la région pour la vente dans une laiterie (sans apprentissage, acceptée). — Tél. 5 35 72.

On cherche

CHAUFFEUR

pour camionnette, livraisons rayon Neuchâtel. Tél. 5 68 69.

Je cherche

femme

de ménage

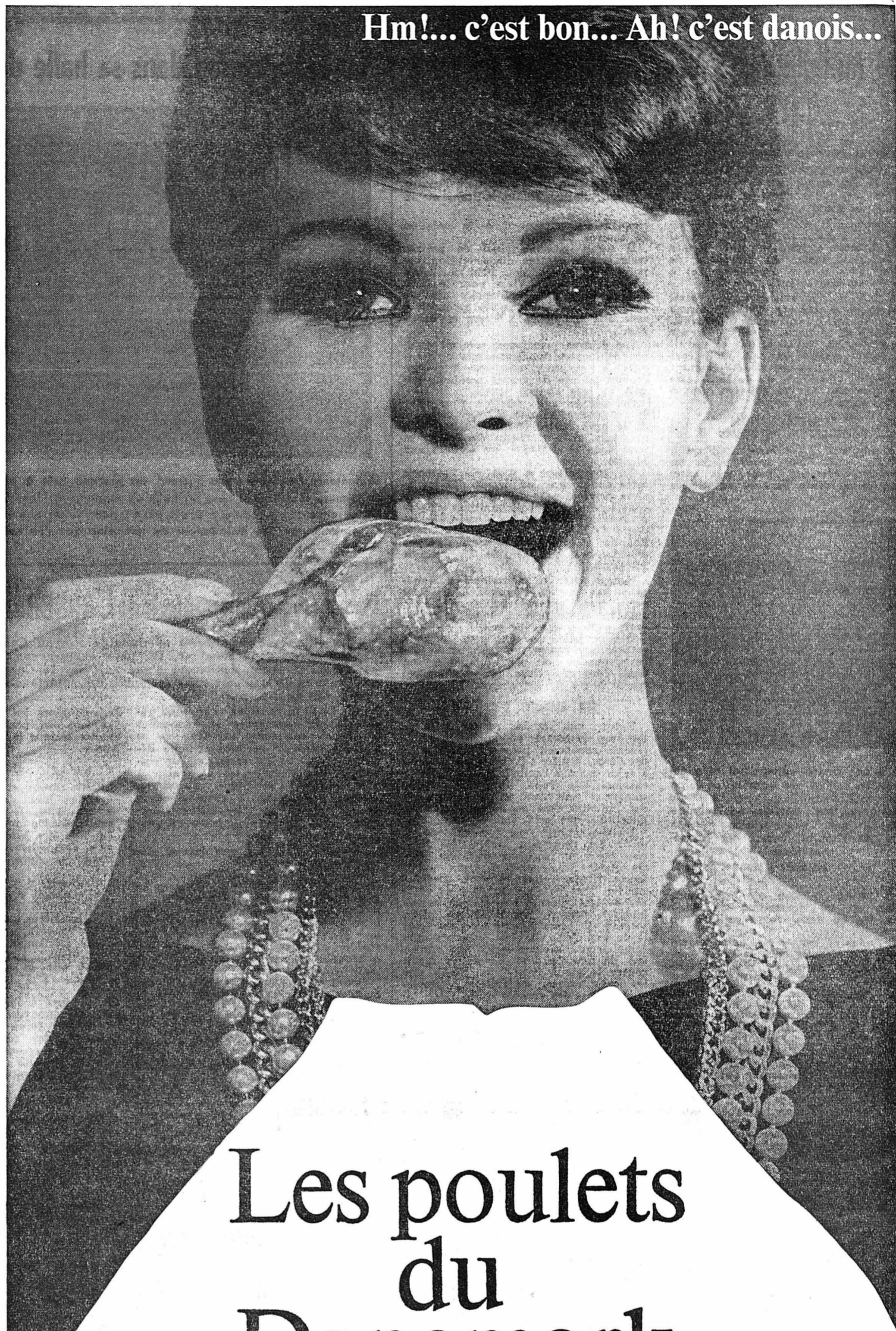
à la demi-journée. F. Baudin, Poudrières 47, Neuchâtel. Tél. 5 87 53.

Je cherche

jeune fille

propre et de confiance pour faire le ménage. Faire offre à Mme Renée Perrin, les Geneveys-sur-Coffrane.

Hm!... c'est bon... Ah! c'est danois...



Les poulets du Danemark

sont inimitablement succulents et frais car ils ont été congelés sans délai.

Hm! quel plaisir! Quelle chair blanche, succulente... Nourissante et pauvre en graisse. Tendre, facile à digérer — et pourtant, quel plaisir de gourmet! Il n'y a guère de meilleurs poulets dans le monde entier. Et très avantageux, car les Danois ont rationalisé leur travail au maximum. Profitez-en: chaque semaine un poulet danois — même pendant la semaine!



Exigez le sceau de qualité dans le ruban rouge et blanc

MEUBLES

MAISON DYNAMIQUE cherche

VENDEUR (SE) de meubles

1^{er} force pour le service externe

Conditions particulièrement avantageuses: commission 15%. Après le stage d'essai, important minimum mensuel garanti. Faire offres sous chiffres PL 60009 à Publicitas, Lausanne.

Fabrique de machines de la région cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir, pour son bureau de construction,

dessinateur de machines

Nous offrons une place stable avec bon salaire, semaine de 5 jours, caisse de retraite (seulement pour candidat jusqu'à 55 ans).

Prière d'adresser offres de service manuscrites, avec certificats, curriculum vitae, photo, indication de salaire et date d'entrée possible à Emile EGGER & Cie S. A., fabrique de pompes et machines, Cressier (Neuchâtel), tél. (038) 7 72 17.

Lire la suite des annonces classées en quatorzième page

92



Soyez dans le vent!



Séré* = jeunesse!

Oui, mangez du séré. Il est bénéfique pour votre ligne, car il contient tous les albumines, vitamines, sels minéraux du lait et cependant un minimum de substances grasses, donc de calories. Savoureux, il apaise agréablement votre appétit. Il est délicieux, par exemple, avec des pommes de terre.

Pour tartiner des canapés: Mélangez du séré avec des fines herbes, de la moutarde ou de la purée de tomates.

Comme dessert: Ajoutez-lui des petits fruits, du sirop ou encore une macédoine de fruits, pour en faire une crème.

Pour accompagner des pommes de terre en robe des champs:

Une pyramide de séré!
Travaillez 300 g de séré de crème avec un peu de lait, la moitié d'un Schabzieger râpé, 1 cuill. à soupe de persil et 1 de ciboulette finement hachés; assaisonnez d'un peu de sel. Dressez sur un joli plat en formant une pyramide.



*Les produits laitiers offrent la saveur du naturel

TOUS vos MEUBLES
avec 42 mois de **CRÉDIT**

SANS

RÉSERVE de PROPRIÉTÉ

Sans formalité ennuyeuse
Choix varié et considérable
22 vitrines d'exposition
Pas de succursales coûteuses
mais des prix
Meubles de qualité garantis
Des milliers de clients satisfaits
Facilités spéciales en cas de
maladie, accident, etc.
Remise totale de votre dette en
cas de décès ou invalidité totale
(disp. ad hoc) sans suppl. prix.
Vos meubles usagés sont pris en
paiement.

VISITEZ

sans engagement nos
GRANDS MAGASINS

OUVERTS

tous les jours (lundi et
samedi y compris)

Grand parc à voitures - Petit zoo
Frais de voyage remboursés en cas d'achat

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville
direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

11 janvier 1962
11 janvier 1964

depuis 2 ans
au service
du consommateur

Meubles

neufs à vendre: 1 armoire 3 portes, 350 fr.; 3 bureaux bois dur, teintés noyer, la pièce 195 fr.; 5 commodes bois dur, 3 tiroirs, 135 fr. pièce; 2 divans 2 places, avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantie 10 ans), le divan 360 fr.; 1 table de salle à manger, avec 2 rallonges, et 4 chaises, les 5 pièces 260 fr.; 50 tabourets, pieds tube, 9 fr. pièce; 3 meubles à chaussures, 2 portes, couleur, 2 rayons, 58 fr. pièce; 1 étagère à livres, bois dur, 69 fr.; 5 tapis pure laine, dessins Orient, fond rouge ou beige, 190 x 290 cm, 140 fr. pièce; 3 tours de lit laine, fond rouge, 2 descentes, 1 passage, le tour 145 francs.

KURTH, Rives de la Morges 6 - Morges
Tél. (021) 71 39 49.

Poulets frais Roulé d'agneau

D. MUSY

Boucherie des Fahys

Téléphone 5 59 71

A vendre
SOULIERS DE SKI
No 42, très bon état.
Tél. 5 09 62.

A vendre
piano à queue

(marque Steinway & Sons)
prix avantageux, ainsi que

PIANO DROIT

bas prix. - Tél. (031) 44 10 47. (Heutschi)

M. BLANC-MAYOR

Charcuterie de campagne
HALLE DES VIANDES

Samedi 11 janvier

Véhicules à moteur et accessoires

PEUGEOT 404
1962

noire, toit ouvrant, radio, ceintures, accessoires, de première main, parfait état, sans accident, bas prix, sans reprise. - Tél. 5 48 16.

A vendre

VESPA GS

modèle 1961 TICINO sport, de luxe, hors-bord, SCOTT 7,5 CV, le tout en parfait état de marche. Téléphoner dès 18 h au (032) 83 11 81.

Occasions de confiance garanties

DS 19 1962, anthracite 1960, absinthe

ID 19 1962, blanche 1961, rouge

AMI 6 1962, blanche 1962, grise

2 CV 1962, blanche 1960, blanche 1959, blanche

Garages Apollo et de l'Evoles S. A.
Tél. 5 48 16.

DAF 600 Luxe

3 CV, 1960, bleue, 2 portes, toit noir.

Segessemann & Fils

Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51

Tél. 5 99 91

Grand choix d'occasions

Exposition en ville: Place-d'Armes 3

A vendre

DAUPHINE

1959, en bon état, 2200 francs.

VW

1960, toit ouvrant, 3400 francs.

FIAT 1100

en bon état, 1200 francs. Tél. 7 71 94.

Je cherche

vélocoteur

d'occasion, bas prix (plaque vélo). Tél. 4 18 44.

DKW 1000 S

1963, blanche, état de neuf, garantie un an, prix intéressant. - Tél. 5 48 16.

Profitez de la saison pour acheter votre voiture...

maintenant, c'est meilleur marché!!!

DKW 1000 S	1962	beige 2 tons
DKW 1000 S	1960	noire/blanche
DKW 1000	1959	corail/blanche
DKW F 93	1957	jaune/blanche
DKW F 93	1956	bleu/blanche
Fiat 2100	1960	grise
Panhard Tigre	1961	bleu/2 tons
Peugeot 403, fam.	1957	revisée, grise
Peugeot 403	1960	grise
Peugeot 403	1956	grise
Renault Dauphine	1956	revisée, blanche
VW Karmann Ghia	1959	bleue
Vauxhall Riviera	1960	bleue

Voitures en parfait état avec notre garantie d'occasion
Réservation jusqu'au printemps

Echange et grandes facilités de paiement

GRAND GARAGE DU JURA - LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 3 14 08 - Léopold-Robert 117

Nous vous rendrons volontiers visite sans engagement

A vendre

FIAT 1100

embrayage et freins neufs

Bas prix

Garage R. Waser Neuchâtel

Seyon 34 - 38

Agence Morris MG

Wolseley

Coupé Simca

modèle 1961, état de neuf, peu roulé. Prix intéressant. Facilités de paiement éventuelles. Tél. 6 45 65.

VW

modèle 1956, rouge corail, intérieur similicuir, bon état de marche et d'entretien, 2200 fr.

Tél. 6 45 65.

VOLVO 122 S

B 18 - 1962

Fr. 7500.-

Garages SCHENKER Hauterive (NE)

Tél. 7 52 39

A vendre de particulier

SIMCA 1000

roulé quelques mois; garantie; expertisée. Bas prix. Tél. 9 16 07.

MG B 1800

Modèle 1963

Couleur bleue

10,750 km garantis

Etat de neuf. Encore sous garantie d'usine.

Fr. 9500.-

Garages SCHENKER Hauterive (NE)

Tél. 7 52 39

A vendre

superbe cabriolet

FIAT 1200

modèle 1962

de première main

Très peu roulé

Facilités de paiement

Garage R. Waser Neuchâtel

Seyon 34 - 38

Agence Morris MG

Wolseley

SIMCA

Monthéry spéciale

Modèle 1962

Peinture métallisée

45,055 km garantis

Superbe occasion

Fr. 4900.-

Garages SCHENKER Hauterive (NE)

Tél. 7 52 39

SIMCA ÉLYSEE

1963, neuve, grise,

4 portes, avec fort rabais.

Segessemann & Fils

Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51

Tél. 5 99 91

Grand choix d'occasions

Facilités de paiement

Exposition en ville: Place-d'Armes 3

Intéressant!



CHAMPION

Film noir-blanc

film à grain fin, 14° DIN, 20 ASA, 24 x 36 mm

(37-40-6)

150

36 poses **Marché**

MIGROS

Rue de l'Hôpital

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

est cherché par importante entreprise de la branche mécanique avec succursales, pour prendre la responsabilité de ses départements administratifs

Exigences requises : Diplôme, maturité commerciale ou titre équivalent.

Pratique de la comptabilité.

Caractère à la fois dynamique et agréable. Age minimum 30 ans.

Sens des responsabilités.

Faire offres manuscrites sous chiffre R.T. 0101 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suisse allemande cherche place pour entrée immédiate, à Neuchâtel comme

employé de bureau

Bonnes connaissances en correspondance allemande; possède le diplôme de capacité. Faire offres à Heins Lüscher, c/o Schaad, Côte 124, Neuchâtel.

JEUNE SECRÉTAIRE

cherche place à Neuchâtel, pour le 15 février; 3 ans de pratique, très bonnes connaissances d'anglais. Ecrire sous chiffres K 100.136-18 Publicitas, Genève.

Monsieur

marié, 30 ans, cherche emploi stable dans entreprise pour date immédiate. Conditions selon entente. Adresser offres écrites à B U 0011 au bureau de la Feuille d'avis.

Téléphone - réception

Jeune dame parlant le français, l'allemand, et l'anglais, cherche place à la demi-journée. Adresser offres écrites à WX 0081 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne coiffeuse

autrichienne, ayant quelques connaissances du français, capable d'un travail individuel, cherche place pour tout de suite à Neuchâtel ou aux environs. - Tél. 5 24 66.

Jeune employé de commerce

ayant déjà des connaissances d'anglais, cherche place en Suisse romande pour se perfectionner en français.

Faire offres sous chiffres CI 0090 au bureau de la Feuille d'avis.

Décalqueuse - emboîteuse - poseuse de cadrans cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à IK 0092 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FEMME cherche travail à journée entière ou demi-journée. Contrôle, expédition, réception, éventuellement petits travaux de bureau. Libre tout de suite. Région: Béroche-Neuchâtel. Faire offres sous chiffres MO 0096 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier d'horlogerie entreprendrait

mises en marche et retouches par séries de 1000 ou 2000 pièces. Faire offres sous chiffres SU 0102 au bureau de la Feuille d'avis.

Terminant mon apprentissage commercial au printemps, je cherche pour le 1er juillet 1964 une place

d'employée de bureau à Neuchâtel ou aux environs, où j'aurais l'occasion de perfectionner mes connaissances en langue française.

Faire offres sous chiffres AS 64.010 N Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

Vendeuse de métier

libre dès le 1er mars, cherche emploi à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 101-498 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuve, avec enfant, cherche

emploi dans bureau

de préférence. Horaire réduit et semaine de 5 jours désirés. - Faire offres détaillées sous chiffres M T 4579 au bureau de la Feuille d'avis.

Je donne leçons et fais répéter les devoirs. Tél. 6 38 15.

Sommelière

cherche remplacements. Libre tout de suite. Tél. 5 49 29.

Mécanicien sur autos

spécialiste sur camions cherche place dans garage ou entreprise privée. Adresser offres écrites à 101-496 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune femme

cherche place dans un magasin de chaussures ou de confection comme vendeuse. Prière de téléphoner au 8 28 06.

INVALIDE

cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à EE 0059 au bureau de la Feuille d'avis.

COMMERCES

Première coiffeuse cherche à reprendre salon de coiffure

ou local au centre. Payable comptant. Adresser offres écrites à D. E. 0063 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche à reprendre

petit commerce ou pension

Adresser offres à case postale 31300, Neuchâtel 1.

A VENDRE SALON-LAVOIR

en plein rendement; chiffre d'affaires prouvé, très bon placement ou gain accessoire, possibilités de développement. Adresser offres écrites à F. H. 0089 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

magasin

situé dans le centre, rue très fréquentée. Case 608, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

ÉTUDE de la place cherchée pour le printemps

une apprentie de bureau

ayant suivi l'école secondaire. Apprentissage intéressant, bonne rémunération dès le début. Ecrire à case postale 581, Neuchâtel 1.

Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel.

KRAUER MÉCANIQUE, Fahys 78 NEUCHÂTEL

cherche

apprenti mécanicien de précision

pour le printemps 1964.

Faire offres ou se présenter.

Nous engagerons pour le printemps, un

APPRENTI VENDEUR - MAGASINIER

pour nos pièces détachées (branche intéressante, et bénéficiant d'une organisation moderne). Garages Apollo et de l'Evoles S.A., Neuchâtel.

Bureau de poste du Val-de-Travers cherche, pour le printemps 1964,

apprentie postale privée

Fort salaire dès le début. Apprentissage 1 année. Conditions: avoir fréquenté l'école secondaire et avoir 17 ans au minimum dans l'année d'admission. - Faire offres par écrit sous chiffres L. N. 0095 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la place cherchée une

APPRENTIE DE COMMERCE

ayant suivi l'école secondaire. - Faire offres manuscrites à case postale 714, Neuchâtel 1.



engagerait pour le printemps:

un(e) apprenti(e) de commerce un apprenti vendeur

Adresser offres à la direction.

A VENDRE

A vendre, pour cause de transformation, poêle à mazout Granum, capacité 200 m3, et une machine à tricoter, double fonture Boesch-Coire. Téléphoner au 8 26 58, pendant les heures de repas.

Agencement de magasin

rayonnages, vitrines d'expositions, meubles, lustres, à vendre; disponibles dès janvier 1964. Jaquinet, chaussures 3, rue de la Gare, Nyon Tél. (022) 9 56 36.

A vendre superbe jument hongroise pur sang, noire, 6 ans, selle et trait, beaucoup de tempérament. Prix à discuter. - Téléphone 8 31 94.

Cuisinière à gaz

Le Réve, émaillée crème, 4 feux, four avec thermostat, grand couvercle, 1 rallonge, le tout à l'état de neuf, cédée à moitié prix pour cause de départ. Tél. (038) 8 11 89.

A vendre quelques camions de

FUMIER bovin. Prix avantageux. Téléphoner le soir au 5 29 72.

A vendre

enregistreur

un Hitachi transistor, un Philips 4 pistes, à l'état de neuf. Tél. 8 45 21, aux heures des repas.

BAS souples et résistants 2.95 3.90

BAS spéciaux pour jambes fortas très agréables à porter 4.90

Seyon 16 Grand-Rue 5 Neuchâtel

Des milliers

de clients satisfaits... ils ont naturellement choisi la qualité des meubles SKRABAL.

PESEUX (NE), Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33 NEUCHÂTEL, fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55



AVIS DIVERS

HÔTEL DU CHASSEUR, ENGES

Samedi soir 11 janvier dès 20 heures

BAL du petit Nouvel-An

avec l'orchestre «BLACK BOYS»

Comme de coutume, une ambiance du tonnerre!

Hôtel la Prairie Villars-Chesières

Tél. (025) 3 26 36

Le véritable hôtel-chalet tout confort

Cuisine réputée - Grand parc à autos Terrasse unique La maison connue des Neuchâtelois A bientôt E. HAYOZ

MARIAGE

Dame, 50 ans, d'aspect agréable, sentimentale, caractère gai, allure jeune, aimant la nature, la musique, les soirées de télévision, possédant voiture cherche A M I E digne de ce nom. Région Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres ED 0033 au bureau de la Feuille d'avis.

Samedi 11 janvier, dès 20 heures précises

Hôtel de la Gare, Corcelles Grand match au loto

du Football-club Corcelles-Cormondrèche

Abonnement 15 tours 5 fr. en vente à l'entrée

SUPERBES QUINES

Tapis de milieu - Montres homme et dame - Radiateur électrique - Sacs de sucre - Estagnons d'huile (10 kg) - Paniers garnis - Jambons - Salamis - Plaques de lard - Lapins - Poulets, etc.

Se recommandant: le F.C.C.C. - la tenancière.



SAVEZ-VOUS QUE pour aller et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne ? Résultat garanti, G. Borel.

PATINS

Achats, échanges et vente. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

PRÊTS

Sans caution jusqu'à 5000 fr. Formalités simplifiées Discretion absolue

Banque Courvoisier & Cie Téléphone (038) 5 12 07 - Neuchâtel



DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter

armes anciennes

(fusils, pistolets, armures, hallebardes, sabres, canons, etc.).

Ancienne collection

de timbres-poste.

Monnaies anciennes

ou médailles (or ou argent), ainsi que

gravures anciennes

(SUISSE OU AUTRES PAYS)

Faire parvenir offres écrites sous chiffres No 520, Annonces Suisses S.A., ASSA, Neuchâtel, Saint-Honoré 1.

On cherche d'occasion

PATINS

de hockey No 37 - Tél. 7 74 83.

J'achète

vieux fers et métaux, batteries, et pneus usagés. Paiement comptant. Se recommander: J. Hunziker, tél. 5 92 54.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse AU BUCHERON Neuchâtel, tél. 5 26 33

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Ernest PFANDER

très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées dans son grand deuil, prie les personnes qui l'ont entourée d'accepter les sentiments de sa profonde reconnaissance. Neuchâtel, janvier 1964.

Les enfants et petits-enfants de Madame Georges SILVANT née Jeanne Vuilleumier

profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion du deuil qui les a si douloureusement frappés, remercient de tout cœur les personnes qui les ont entourés et leur expriment leur vive reconnaissance. Corcelles, janvier 1964.

La famille de Madame Jean KREBS

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message et leur envoi de fleurs, se sont associées à son chagrin, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Neuchâtel, janvier 1964.

La famille de Monsieur Louis OPLIGER

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Les Geneveys-sur-Coffrane, janvier 1964.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPERT CHIMISTE DIPLOMÉ

de langue italienne, ayant terminé ses études, cherche place dans le canton de Neuchâtel, le Jura bernois ou la région de Bienne.

Faire offres sous chiffres S. R. 0047 au bureau de la Feuille d'avis.

Je désire un changement de situation en qualité de

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Habitué aux grandes responsabilités, sens de l'organisation et du commandement, expérience de la vente des achats, de la publicité et des voyages, je demande un emploi varié offrant des possibilités d'avvenir quel que soit le lieu géographique.

Faire offres sous chiffres P. 1087 N., à Publicitas, Neuchâtel.

BACHELIÈRE

de langue maternelle française, parlant couramment l'allemand et l'anglais (diplôme Proficiency et RSA), ayant de l'expérience, cherche emploi

Libre immédiatement. Faire offres sous chiffres, P. 1116 N., à Publicitas, Neuchâtel.

AGENT DE MÉTHODES

expérimenté, diplômé d'une école technique, cherche changement de situation de préférence dans l'industrie horlogère, région neuchâteloise.

Faire offres sous chiffres P. 1124 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Ebéniste

suisse, capable, cherche emploi stable. Adresser offres écrites à T. V. 0103 au bureau de la Feuille d'avis.

Couturière diplômée

de l'école professionnelle, ayant quelques mois de pratique, cherche emploi dans magasin de confection ou travail intéressant son métier. Faire offre, en indiquant salaire, sous chiffres EG 0083 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

COMPTABLE

(sérieuses références) accepterait encore quelques comptabilités à faire pour petites entreprises, le soir ou pendant les heures habituelles. Adresser offres sous chiffres BD 0085 au bureau de la Feuille d'avis.

La maison ne vend aucun produit surgelé

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche

Eg. Senaud
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
NEUCHÂTEL tél. 5 31 96

Succursale : Portes-Rouges 46, tél. 4 15 45
(arrêt du tram Sainte-Hélène)

Ouverture du magasin de 8 h 15 à 12 h 15
de 14 h à 18 h 30

Selle de chevreuil, de marccassin
Civet de lièvre - Lapins frais - Pigeons

Spécialités françaises et italiennes
Samedi dès 10 h et jusqu'à la fermeture

Dégustation de soupe de poissons

Nous reprenons vos anciennes
machines à coudre
à prix très avantageux... Profitez !
NECCHI Zig-zag, portative, bras libre,
à partir de Fr. 585.-

Wettstein
Seyon 16
Grand-Rue 5
Neuchâtel
Tél. 5 34 24

Atelier de réparations toutes marques

Confiez au spécialiste
**la réparation
de votre appareil
NOVALTEC**
est à votre service

Parcs 54 Tél. 5 88 62

**L'ÉCOLE BÉNÉDICT
NEUCHÂTEL**

ne vise pas au succès facile, mais
facilite votre succès !

Rentrée scolaire de printemps :
15 avril

13, ruelle Vaucher — Tél. 5 29 81
(à deux minutes de la gare)

**Fonds Suisse
de Placements
Immobiliers**

INTERSWISS

Fortune immobilière plus de 500 millions de francs

Paiement du coupon
de l'exercice 1963

Le coupon N° 9 peut être encaissé à partir du 15 janvier 1964.
Pour l'exercice 1963 la répartition s'éleva à

Fr. 44.— net d'impôt sur les coupons, dont à déduire
Fr. —50 impôt anticipé
Fr. 43.50 net par part

Fr. 43.50 net

Sur la base du cours moyen d'émission
de l'année 1963, on obtient ainsi un

Rendement de plus de 4%

Pour les demandes d'imputation et de remboursement de l'impôt anti-
cipé, le montant brut de chaque part est de fr. 1.85

Les coupons sont payables auprès des domiciles de souscription et de
paiement suivants:

Aargauische Hypotheken-
& Handelsbank, Broug

AGEMIT, Aktiengesellschaft für
Miteigentumsverhältnisse, Zurich

Appenzell-Innerrhodische
Kantonalbank, Appenzell

Armand von Ernst & Cie, Banquiers,
Berne

Banca dello Stato del Cantone Ticino,
Bellinzona

Kantonalbank Schwyz, Schwyz

Bank in Burgdorf, Burgdorf

Bank in Langenthal, Langenthal

Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

Basellandschaftliche Hypothekenbank,
Bâle

Darier & Cie, Banquiers, Genève

Ersparnkasse Biel, Bienne

Ersparnkasse Nidwalden, Stans

Glarner Kantonalbank, Glaris

Graubündner Kantonalbank, Coire

Les membres de l'Association
des banques locales et des caisses
d'épargne de Saint-Gall

Kantonalbank Schwyz, Schwyz

Liechtensteinische Landesbank, Vaduz

Nidwaldner Kantonalbank, Stans

Obwaldner Kantonalbank, Sarnen

Piguet & Cie, Banquiers, Yverdon

Privatbank & Verwaltungsgesellschaft,
Zurich

Schweizerische Hypothekenbank,
Soleure

Schweizerische Volksbank, Zurich

Spar- und Leihkasse in Thun, Thoun

St. Gallische Kantonalbank, St-Gall

Union Vaudoise du Crédit, Lausanne

Urner Kantonalbank, Altdorf

Volksbank Beromünster, Beromünster

Volksbank Hochdorf, Hochdorf

Volksbank Willisau AG, Willisau

J. Vontobel & Co, Bankiers, Zurich

Walliser Kantonalbank, Sion

Zuger Kantonalbank, Zoug

Gérante: AGEMIT, Société Anonyme de Placements Collectifs, Zurich

**Fonds Suisse
de Placements
Immobiliers**

INTERSWISS

Emission finale du 6 au 25 janvier 1964

La Treille

11 janvier 1962
11 janvier 1964

depuis 2 ans
au service
du consommateur

**Manteaux de dame
et monsieur**

seront modernisés
Tél. 5 90 17

PRÊTS

EXEL

BANQUE EXEL
Avenue Rousseau 5
NEUCHÂTEL
Tél. 038 5 44 04

Sociétés commerciales Neuchâtel

Lundi 13 janvier
à 20 heures

à l'Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts

Reprise des cours du soir

Nouveaux cours de français

Inscriptions à l'école dès 19 h 30, salle 88

**Le voyage de Paul VI
en Terre sainte**

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un certain changement commença toutefois à se dessiner après l'avènement à la tiare de Jean XXIII et la convocation de Vatican II. Les cardinaux Testa et Bea, spécialistes des questions orientales, se sont rendus plus d'une fois auprès du patriarche Athénagoras, en missions strictement confidentielles, afin de l'inviter, par ordre du souverain pontife, à envoyer ses observateurs au concile. Par la suite, deux autres messagers secrets du Saint-Père arrivèrent, eux aussi, au Phanar. Tous ont pu constater que Athénagoras I était partisan de l'union des chrétiens. Il leur avait déclaré, cependant, ne pouvant rien décider en la matière sans l'accord préalable des autres patriarches orthodoxes. Or, celui d'Athènes se montrait farouchement opposé à tout rapprochement avec la catholicité.

La diplomatie vaticane s'adressa donc secrètement au gouvernement grec, ainsi qu'au roi Paul en personne, afin de solliciter leur appui. L'un et l'autre n'ont pas manqué d'user de leur influence auprès du patriarche Christostomos. Leurs efforts sont restés cependant sans succès. Seules les Eglises orthodoxes de Moscou et d'Occident ont envoyé leurs observateurs à la pre-

mière session de Vatican II. Les démarches analogues faites au cours de l'été dernier n'aboutirent qu'au même résultat. Le vieux patriarche d'Athènes demeurait inflexible.

Lorsque, au début de décembre, Paul VI se proposait déjà d'aller en Palestine, l'idée d'une rencontre fraternelle avec Athénagoras I lui vint, tout naturellement, à l'esprit. Le père Duprey, du secrétariat conciliaire pour l'union des chrétiens, fut chargé par le pape de porter au patriarche de Constantinople un message confidentiel à cet effet. Le destinataire répondit par une adhésion enthousiaste au projet. Et, malgré l'opposition persistante du patriarche d'Athènes — que ni le roi, ni le gouvernement grec à nouveau sollicité par la diplomatie vaticane n'ont réussi à convaincre — Athénagoras I a résolu de passer outre aux protestations de l'Eglise autocéphale de Grèce. Son synode patriarcal a approuvé sa décision. Aussi deux rencontres de Paul VI avec Athénagoras I ont-elles eu lieu.

Après 525 ans de rupture manifeste, le Saint-Siège et le Phanar reprenaient le dialogue. Un événement mémorable. L'émotion du pape lorsqu'il en a parlé, l'a d'ailleurs suffisamment souligné.

Possédez-vous déjà un carnet
d'épargne du

Crédit Foncier Suisse?

3% d'intérêt sur tout
dépôt d'épargne

Domicile de paiement:

**CRÉDIT SUISSE
NEUCHÂTEL**

Le retour à Rome

Puis, Paul VI — après avoir envoyé à 224 chefs d'Etat, de gouvernements et d'organisations internationales des messages leur demandant de protéger la paix — a repris le chemin de la Ville éternelle. Le peuple de Rome craignait-il que « son » pape puisse ne pas revenir? Quoi qu'il en soit, à l'arrivée du Saint-Père, les ovations la joie et les manifestations d'enthousiasme populaire touchaient à la frénésie. Le parcours de l'aéroport de Ciampino au Vatican a pris plus de deux heures et demie, au lieu de 45 à 50 minutes, tellement compactes étaient les foules qui barraient le chemin au cortège, criant « vive le pape! » Paul VI malgré la fatigue, se tenait debout dans la voiture ouverte et bénissait les fidèles. Ce n'était pas un retour, mais un véritable triomphe.

Une fois au Vatican, le souverain pontife trouva non seulement la force de recevoir le Sacré collège, mais encore d'apparaître à la fenêtre de sa bibliothèque et d'adresser quelques paroles aux Romains qui attendaient toujours sur la place Saint-Pierre. Le grand et mémorable voyage était fini. Il a demandé au pape des efforts surhumains.

M.I.

A Neuchâtel et dans la région

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER
Etat civil décembre 1963

Naissances. — 1er. Blaser, Denis, de Pierre-Armand et de Catherine-Marie, née Maître, à Môtiers, maternité. 6. Rota, Ulivo, de Orlando et de Natalina, née Rota, à Fleurier, maternité. 6. Tschanz, Christian-Michel, de Francis-Gilbert et de Madi-Madeleine née Blondeau, à Bultes, maternité. 12. Coderey, Yvan-Philippe-Gilles, de Claude-Jean-Pierre et de Michelle-Marguerite-Marie, née Theurel, aux Verrières, maternité. 13. Pallaz, Luciano, de Camillo et d'Annina, née Di Paolo, à Saint-Sulpice, maternité; Pluquet, Myriam-Danielle-Nelly, de Francis-Michel et d'Ariane-Alice, née Reber, à Fleurier, maternité. 14. Gumi, Michèle-Josette, de Claude-Robert-Paul et de Josette-Marceline, née Fink, à Fleurier, maternité. 17. Picci, Claudio-Salvatore, de Pasquale et de Maria, née De Meo, à Fleurier, maternité. 22. Canu, Emanuela, de Michele et e Rossalia, née Gugliotta, à Saint-Sulpice, maternité.

Marriages. — 7. Perret-Centil, Hubert, Neuchâtois, et Cornu, Cosette-Andrée, Neuchâtoise. 14. Pellaton, Emile-Albert, Neuchâtois, et Thibaud, Eugénie-Mariette, Neuchâtoise. 18. Lomazzo, Alessandro, de nationalité italienne, et Percio, Maria-Michele, de nationalité italienne. 21. Colò, Valerio, de nationalité italienne, et Graf, Michèle, Bernoise.

Décès. — 3. Bühler, née Jeanjaquet, Emma-Rosa, née le 17 juillet 1884. 9. Pouly, François, né le 17 août 1904. 10. Ravaneli, née Comte, Augustine-Camille, née le 18 juillet 1895. 17. Vollenweider, née Vuille-Bille, Jeanne-Adèle, née le 13 mai 1886. 24. Henchoz, Charles-Albert, né le 20 janvier 1916. 25. Blondeau, Camille-Paul, né le 15 décembre 1908.

BOVERESSE
Aucune naissance en 1963

(sp) L'année dernière, aucune naissance n'a été enregistrée dans la commune, tous les nouveau-nés dont les parents sont domiciliés à Boveresse ayant vu le jour dans des services de maternité.

ESTAVAYER
Près de soixante ans
au service de l'Eglise

(c) Au début de cette année, M. Michel Périsset, sacristain de la collégiale Saint-Laurent, a exprimé l'intention d'abandonner sa charge. M. Périsset avait succédé à son père, M. Césaire Périsset, qui trouva la mort dans un accident de la circulation en 1959. Celui-ci fonctionna dès 1906 et fut confirmé dans sa tâche en 1908. Il fut secondé il y a longtemps déjà par son fils Michel, qui reprit et porta le flambeau durant cinq ans. Le père et le fils ont donc été cinquante-sept ans au service du culte.

Des blocs locatifs à proximité du château?

(c) Plusieurs personnes et groupements se sont inquiétés à juste titre du projet de construction de trois blocs locatifs à proximité du château d'Estavayer. On craint en effet que l'aspect pittoresque de cet endroit ne subisse un préjudice qu'il serait impossible de réparer.

**Les gosses de la Brévine s'initient
aux secrets du hockey**



Les gosses de la Brévine profitent de la grande patinoire naturelle qu'est maintenant le lac des Taillères, pour s'initier aux secrets du hockey sur glace.

(Photo Avipress — D. Schelling)

Nombreuses naissances

(c) A cause du service de maternité d'une part et du fait de l'importance de sa population, Fleurier détient le record des naissances dans le Val-de-Travers en 1963. En effet, elles furent de 127. Les décès ont été de 67 et 31 mariages civils ont été célébrés durant la même année.

TRAVERS
Statistique annuelle
de l'état civil

(sp) Pendant l'année dernière, on a enregistré dans notre arrondissement d'état civil 27 naissances, soit 2 au village et 25 à l'extérieur; 16 mariages (9 au village et 7 à l'extérieur) et 18 décès (9 au village et 9 à l'extérieur). Les publications de mariage furent au nombre de 84. Au 31 décembre, il y avait 3204 feuillets ouverts dans les registres des familles.

**Etat civil
du mois de décembre**

(sp) Naissance. — aucune.

Marriage. — 21. Pivaz, André-Willy, et Siegrist, Elisabeth.

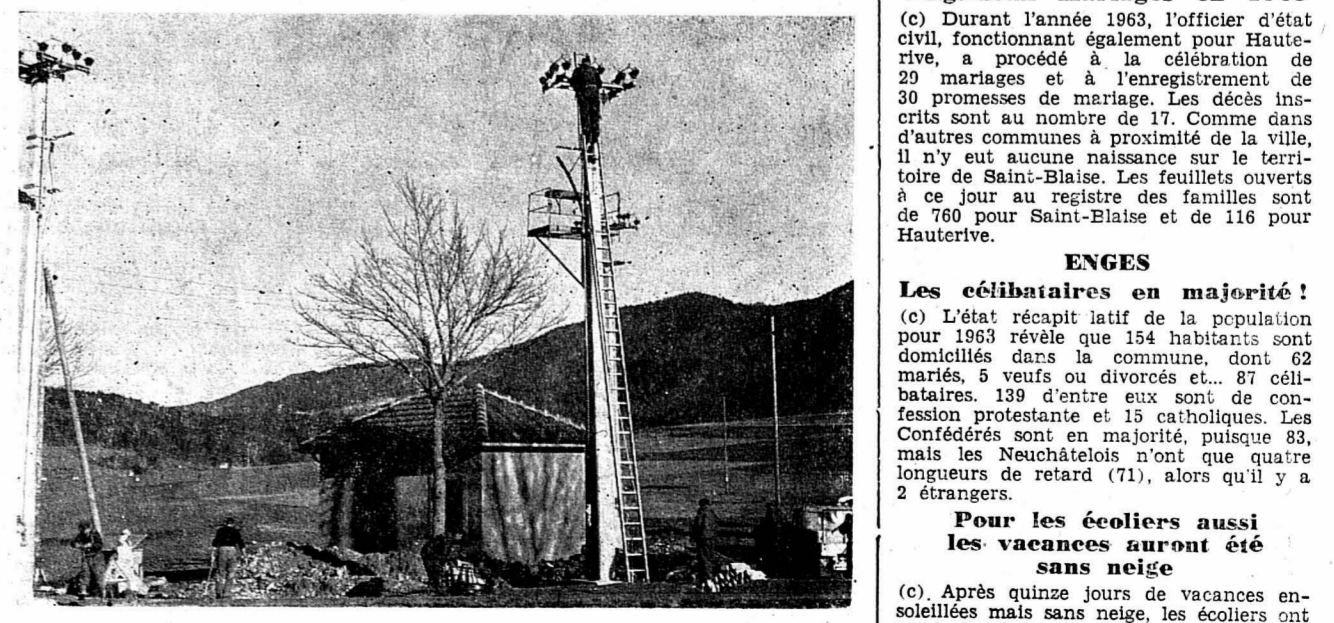
Décès. — 22. Maulini, Paul-Vincent, né en 1883.

Publications de mariage. — 3.

MOTIERS
Plus de décès
que de naissances

(sp) Pendant l'année 1963, on a enregistré dans l'arrondissement d'état civil 10 naissances, 12 décès, alors que 3 mariages ont été célébrés.

**Installation d'une ligne
à haute tension au Val-de-Ruz**



Entre Dombresson et Savagnier, des ouvriers installent une ligne électrique à haute tension qui sera reliée au centre de Pierre-à-Bot. Cette ligne facilitera la distribution de la « houille blanche » dans le Val-de-Ruz.

(Photo Avipress - Schnetter)

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Vingt-deux mariages en 1963

(c) Durant l'année 1963, l'officier d'état civil, fonctionnant également pour Hauteville, a procédé à la célébration de 29 mariages et à l'enregistrement de 30 promesses de mariage. Les décès inscrits sont au nombre de 17. Comme dans d'autres communes à proximité de la ville, il n'y eut aucune naissance sur le territoire de Saint-Blaise. Les feuillets ouverts à ce jour au registre des familles sont de 760 pour Saint-Blaise et de 116 pour Hauteville.

ENGES

Les célibataires en majorité!

(c) L'état récapitulatif de la population pour 1963 révèle que 154 habitants sont domiciliés dans la commune, dont 62 mariés, 5 veufs ou divorcés et... 87 célibataires. 139 d'entre eux sont de confession protestante et 15 catholiques. Les Confédérés sont en majorité, puisque 83, mais les Neuchâtois n'ont que quatre longueurs de retard (71), alors qu'il y a 2 étrangers.

**Pour les écoliers aussi
les vacances auront été
sans neige**

(c) Après quinze jours de vacances ensoleillées mais sans neige, les écoliers ont repris lundi le chemin des classes. Trois garçons, sortis de l'école au printemps passé et actuellement en apprentissage, participent au cours de ski à Andermatt, organisé par l'E.P.G.S.



Simca est heureux de pouvoir confier la représentation de ses voitures pour le territoire de Neuchâtel, Boudry et le Val-de-Ruz au

Le Garage des Falaises jouit d'une situation incomparable en bordure de la route du même nom, et dispose d'un spacieux et très beau local d'exposition où vous pourrez admirer toute la gamme des voitures Simca.

Une direction qualifiée, un personnel spécialisé et des installations modernes vous garantissent un service de tout premier ordre.

Pour tous vos problèmes d'achat, entretien, réparations, adressez-vous en toute confiance à notre nouvel agent de Neuchâtel.

Garage des Falaises S.A., Neuchâtel

Le Garage des Falaises continue naturellement d'assurer la représentation des véhicules Mercedes-Benz qu'il détient depuis sa création.

LE FLUOR ET L'OPINION PUBLIQUE

La thalidomide a acquis à juste titre une sinistre réputation et son procès a été rapidement réglé sur le plan médical et social, en raison des preuves évidentes de ses effets fâcheux sur le développement de l'être humain, preuves concordantes et accumulées dans un bref délai. Dans un récent article paru dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », sous la signature de l'Association romande pour la santé publique, un auteur dont le nom n'était pas cité et dont le manque d'objectivité traduit bien son esprit pseudo-scientifique, affirme par un sous-titre imprimé en caractères gras : « Le fluor, pire que la thalidomide ». Il est évident qu'on ne saurait mieux faire pour frapper l'opinion publique et l'induire en erreur.

L'adage « comparaison n'est pas raison » est bien illustré par le parallèle établi entre le fluor et la thalidomide. En effet, cette dernière a été introduite dans l'arsenal thérapeutique il

y a quelques années à peine, et très rapidement, les relations de cause à effet ont été établies de façon indiscutable. En ce qui concerne le fluor, c'est entre 1916 et 1931, que différents auteurs des Etats-Unis (Mackay, Black, Churchill) ont successivement fait dans la région de Colorado Springs, des découvertes retentissantes ayant établi de manière évidente les rapports existant entre la présence de fluor dans l'eau naturelle et la résistance des dents à la carie. Ces premières observations, ultérieurement confirmées par un très grand nombre d'investigations systématiques réalisées non seulement dans différentes régions des Etats-Unis, mais également dans d'autres pays, ont montré que des populations entières, exposées depuis des temps indéterminés, mais sans doute reculés, à l'action d'eaux fluorées à des doses variant entre 3 et 5 mg par litre d'eau (Dean et Elvove) présentent des lésions malformatives de l'émail dentaire, (taches blanches et brunes décrites sous le nom de « mottled enamel ») sans autre atteinte apparente de l'état général. Des recherches subséquentes ont établi que dans les régions où le taux de fluor ne dépasse pas 1,5 mg par litre, ces lésions dentaires ne se manifestent pas, mais que la résistance à la carie est sensiblement augmentée.

Fluor et santé générale

Du point de vue des effets du fluor sur l'organisme humain, nous nous bornerons à citer parmi les très grand nombre d'observations relevées par différents auteurs, les quelques faits précis suivants :

1. A Colorado Springs (où l'eau naturelle renferme 2,5 mg de fluor par litre), on a effectué, entre 1947 et 1953, 904 autopsies (dont 334 sur des individus ayant résidé plus de vingt ans dans la région) et on n'a reconnu aucune lésion susceptible d'être attribuée à l'action du fluor.
2. Aux Etats-Unis, sous le contrôle et la responsabilité des « Public Health Services », on a établi des études comparatives à propos de la mortalité de la population dans des cités absorbant de l'eau fluorée depuis plus de dix ans et des villes témoins sans eau fluorée. Les chiffres, portant sur 100.000 individus, ne montrent aucune différence significative entre les deux groupes, ni à propos de l'ensemble des causes des décès, ni au sujet des maladies les plus fréquentes : affections cardio-vasculaires, cancer, lésions cérébrales, néphrites et cirrhose du foie.
3. A Sembrancher, qui est un village du Valais où l'eau est naturellement fluorée (1,3 mg/litre) depuis une longue période indéterminée, une commission médicale composée de différents spécialistes et mandatée par l'Académie suisse des sciences médicales, a effectué il y a un certain nombre d'années, en collaboration avec un médecin de la région (Dr Luder) un examen approfondi de la population. Cette commission n'a relevé aucun indice particulier, si ce n'est une résistance relativement élevée à la carie dentaire en dépit d'une négligence évidente dans la pratique de l'hygiène dentaire. L'état de santé générale de la population était identique à celui des habitants des communes voisines dont les enfants, par contre, présentaient une atteinte sensiblement plus élevée par la carie dentaire.

Ces faits démontrent clairement l'innocuité du fluor absorbé dans des

limites bien déterminées pendant plusieurs décennies.

De temps à autre des auteurs ont cité des cas particuliers et isolés de lésions qu'ils ont délibérément attribuées à l'action du fluor, mais sans en fournir les preuves. En regard du très grand nombre de faits accumulés et rigoureusement contrôlés par des personnalités et des milieux médicaux dont l'autorité est incontestable, les opposants du fluor n'ont jusqu'ici présenté que des affirmations discutables ou mal fondées. Récemment, l'éminent toxicologue français, le professeur Truhaut de la Faculté de Paris, qui a, à maintes reprises mis en garde contre les dangers du fluor utilisé dans certaines circonstances (conservation des aliments) et à des doses mal déterminées, a admis qu'il était possible d'encadrer la responsabilité de l'absorption de fluor, à la condition expresse que cette absorption soit rigoureusement contrôlée et sur la base d'un dosage nettement établi.

Personne ne conteste que le fluor soit une substance toxique, mais il ne faut pas oublier que de très nombreux corps qu'absorbent les organismes vivants deviennent nocifs à partir d'une certaine quantité ; ainsi en est-il de l'iode, du cuivre, du manganèse, pour ne citer que quelques éléments. Tout est affaire de quantité. Par conséquent lorsqu'on parle de toxicité, la discussion n'est valable que dans la mesure où l'on fait intervenir la notion de dosage.

Les intoxications fluorées dans le Fricktal

L'opinion publique a été plusieurs fois alarmée, par la voie des journaux, au sujet des importants dégâts causés dans le Fricktal au bétail et à la végétation par les émanations fluorées des usines d'aluminium de Rheinfelden, et il y a quelques jours encore, les paysans de la région lésée ont entrepris une « marche sur Zurich » pour protester auprès de la Direction de l'Almsuisse. A ce propos, il est également indispensable que l'opinion publique soit clairement et objectivement renseignée. Les dégâts signalés (flourosure du bétail et des abeilles, atteinte de la végétation) sont incontestables, cela en dépit de toutes les mesures prises par les entreprises responsables, qui ont payé des indemnités aux paysans intéressés.

Mais par ailleurs, la population de la région s'est émue à l'idée que les humains pouvaient également être atteints par l'intoxication fluorée et, dans le but d'apporter une réponse à cette question, l'Académie suisse des sciences médicales (la plus haute autorité médicale de notre pays) a ordonné une enquête et une expertise approfondies, qui a été confiée au professeur V. Demole et au sous-juré (respectivement président des commissions scientifiques et technique du fluor). Cette étude, conduite avec la collaboration de différents médecins et médecins-dentistes de la région, a duré près de quatre ans et a consisté à examiner d'une manière approfondie, tant du point de vue de la santé générale que de l'état dentaire et du mode d'alimentation, la population de la région de Möhlin-Ryburg, particulièrement exposée aux émanations fluorées des usines de Rheinfelden. Les résultats de cette étude, qui ont fait l'objet d'un important rapport récemment transmis au Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales, peuvent être résumés dans les quelques lignes suivantes : alors que

le bétail et les végétaux sont atteints par les émanations qui se déposent sur le sol (les bovins absorbant de l'herbe et du foin pollué), les humains jouissent à tous points de vue d'une santé comparable à celle des populations des communes voisines. L'influence du fluor sur les dents représentant l'indice apparemment le plus sensible de l'atteinte par le fluor, il s'est révélé que les enfants de la région de Möhlin-Ryburg ne présentent pas moins de caries (examens dentaires effectués sous la direction du professeur Maeglin, de l'Institut universitaire de médecine dentaire de Bâle) que ceux de la ville de Sissach, ce qui prouve que le fluor éventuellement absorbé n'a pas été en mesure d'exercer un effet anticarie ; de plus on n'a pratiquement pas relevé de taches blanches caractéristiques d'une imprégnation fluorée relativement légère. Comment cette absence d'atteinte humaine s'explique-t-elle ? Essentiellement par deux faits : l'eau de consommation est fluorée de manière insuffisante et les aliments qui sont apportés de l'extérieur, à l'exception de quelques légumes indigènes, ne le sont pas davantage. En ce qui concerne la viande des animaux intoxicés, il est connu que le fluor ne se dépose pas dans les muscles, ni dans les viscères, mais par contre abondamment dans les os ; cela explique l'innocuité de la consommation de la viande provenant d'animaux atteints de fluorose.

On se trouve donc en présence d'une situation assez curieuse à Möhlin : d'une part le bétail souffre d'intoxication fluorée et d'autre part les humains n'en absorbent pas assez pour être protégés contre la carie dentaire !

Réponses à quelques questions

L'auteur anonyme de l'article ayant suscité la présente réaction pose une série de questions auxquelles il est impossible de répondre de manière détaillée en raison du manque de place. Cependant les quelques éléments suivants sont de nature à préciser certains points douteux ou controversés. On est actuellement assez bien renseigné au sujet de l'action du fluor sur les dents : ingéré pendant la période de croissance, il s'intègre dans les phosphates de chaux constituant la majeure partie de l'émail et augmente ainsi sa résistance à l'égard de la décalcification par les acides produits au contact des dents par la désintégration des débris alimentaires renfermant des sucres. Administré localement (action au passage de l'eau et des aliments fluorés, dentifrices fluorés, badigeonnages fluorés) la surface de l'émail est constamment enrichie en fluor et sa résistance à la carie est ainsi maintenue, même chez l'adulte. L'expérience a montré qu'il existe une dépendance progressive de fluor et de ce fait, un apport continu de cet élément durant toute l'existence de l'individu, représente une notion importante à souligner.

Le développement dentaire n'est pas sensiblement influencé par le fluor lorsque ce dernier est absorbé aux doses nécessaires pour assurer une réduction de la fréquence de la carie dentaire ; tout au plus a-t-on cité, à ce propos, un très léger retard dans le phénomène de l'éruption dentaire. S'il est exact que les dents fortement imprégnées de fluor (5-6 mg. par litre d'eau) sont relativement cassantes et plus difficiles à traiter, tel n'est pas le cas en ce qui concerne celles soumises pendant des années à

des doses ne dépassant pas 2,5 mg de fluor par litre.

On a beaucoup discuté à propos des variations individuelles dans l'absorption d'eau. Il est évident que cette consommation est individuellement variable et que des fluctuations saisonnières peuvent étre importantes pour un même sujet en fonction de la température ambiante. Cependant il est établi que les besoins journaliers moyens, établis pour une période annuelle, sont de un litre environ, cette quantité d'eau étant répartie sur l'ensemble des aliments. Dès lors, ce qui importe, ce n'est pas de se baser sur la dose journalière de fluor ingérée, mais plutôt sur la moyenne annuelle dont l'optimum peut être fixé à 400 mg. Dans certaines régions des Etats-Unis, où les températures saisonnières extrêmes sont très distantes l'une de l'autre, on procède à des adaptations de l'adjonction du fluor à l'eau.

Le fluor n'est pas le seul remède contre la carie

Il est évident que le fluor ne résout pas complètement le problème de la carie ; judicieusement utilisé, il parvient à en réduire la fréquence et l'atteinte dans la proportion de 50% au moins, ce qui n'est pas négligeable si l'on songe à la somme de 300 millions que le peuple suisse dépense annuellement pour les soins dentaires, sans compter les frais médicaux occasionnés par les effets lointains ou à distance des complications de caries non ou insuffisamment traitées.

Un autre élément important est la réforme de l'alimentation et en particulier la lutte contre la consommation de certaines formes de sucre. A ce propos l'auteur anonyme ayant suscité la présente mise au point est bien mal renseigné lorsqu'il affirme « les défenseurs de la fluorisation, en ne luttant pas contre ces mauvaises habitudes ne contribuent pas à améliorer la santé publique ». S'il veut bien se donner la peine de lire attentivement le petit opuscule de vulgarisation intitulé « Etchez la carie dentaire », édité par la Société Suisse d'Odonto-stomatologie et préfacé à la fois par le président de l'Académie suisse des sciences médicales et le président de la Fédération des médecins suisses, il pourra lire à la page 5 les conseils judicieux qui sont donnés en matière de consommation des aliments sucrés.

A l'occasion d'une importante réunion d'étude ayant eu lieu il y a quelques mois à Berne et dont est issu l'opuscule mentionné, diverses solutions ont été envisagées dans le but de lutter contre la consommation de certaines formes de sucreries.

Où faut-il se renseigner ?

Il existe en Suisse deux organismes constitués par des personnalités qui ont étudié depuis une vingtaine d'années le problème du fluor sous ses multiples aspects et qui sont prêts à fournir à ceux qui voudraient bien s'adresser à eux tous renseignements objectifs ; ce sont la Commission du fluor de l'Académie suisse des sciences médicales (Petersplatz 13, Bâle) et la sous-commission du fluor de la Commission fédérale de l'alimentation (Bollwerk 27, Berne).

A.-J. HELD, professeur à la Faculté de médecine de Genève, président de la commission technique du fluor (sous-commission de la commission fédérale de l'alimentation).

Pendant le semestre d'hiver 1962-63

3591 étudiants en médecine étaient inscrits à nos universités

Le bulletin des médecins suisses de fin décembre publie les résultats de la statistique médicale de 1963.

Pendant le semestre d'hiver 1962-1963, 3591 étudiants en médecine étaient inscrits à nos universités suisses, dont 2323 Suisses et 1268 étrangers, ce qui fait 129 de plus que pour le semestre correspondant 1961-1962. Seul le nombre des étudiants suisses a toutefois augmenté (de 190) ; l'effectif d'étudiants en médecine étrangers a, en revanche, baissé de 61 par rapport au semestre d'hiver précédent. Sur les 2323 étudiants suisses, 400 ou 17,2% étaient des femmes, et sur les 1268 étudiants étrangers, les étudiantes atteignaient le chiffre de 188 ou 14,8%. Une augmentation numérique sensible des étudiants en médecine suisse a été enregistrée surtout dans les universités de Lausanne (20,2%), Zurich (14,2%), Fribourg (13,2%) et Genève (9,8%). (A Bâle et Berne l'effectif est resté à peu près inchangé). Pourtant l'actuel effectif d'étudiants en médecine suisses dépasse à peine celui du milieu des années 1940 (semestre d'hiver 1943-1944 : 2314), bien que la population de résidence de Suisse ait crû d'environ 30% durant la même période. Si les années à forte natalité constituaient le seul facteur déterminant pour la hausse numérique de nos étudiants en médecine suisses, on pourrait prévoir une nouvelle progression pour les années à venir. En effet, le nombre des enfants suisses nés vivants, de 61.797 qu'il était en 1940, a passé à 69.485 en 1941 et à 86.820 en 1946.

En 1963 (effectif du milieu de l'année), le total des médecins était de 8394 et se répartissait comme suit : médecins avec clientèle privée (médecins d'hôpital compris) 5092, dont : 2238 omnipraticiens et 2854 spécialistes F.M.H. ; médecins officiels et employés (sans les médecins d'hôpital) 286 ; médecins ne pratiquant pas ou peu 527 ; médecins-assistants 2489. De plus, 1525 médecins (29,9% de tous les praticiens) sont médecins pharmaciens et 336 sont médecins d'hôpital à plein temps. Les femmes-médecins (comprises dans les chiffres ci-dessus) atteignent le total de 1065. Le nombre des médecins praticiens ne s'est accru que faiblement, l'apport n'est que de 34 (5092 contre 5058 en 1962). Cela provient surtout du chiffre moins élevé des médecins qui se sont établis, comparé à celui des années précédentes. Cette hausse proportionnellement inférieure à celle de la population de résidence a entraîné une nouvelle régression de la densité des médecins ; calculée pour la Suisse entière, elle n'est plus que de 1 médecin praticien sur 1112 habitants, contre 1099 en 1962.

La densité des médecins diffère fortement d'un canton à l'autre. Le nombre absolu le plus élevé de médecins praticiens se rencontre dans ceux de Zurich (1081), Berne (777), Vaud (535) et Genève (386), tandis que la plus grosse densité de médecins est celle des cantons essentiellement urbains de Genève et Bâle-Ville, où l'on compte respectivement un médecin praticien pour 715 et 810 habitants ; dans les cantons de Zurich et Berne, en revanche, la proportion est encore de 926 et 1174 habitants par médecin praticien. Le canton d'Appenzel Rhodes-Intérieures, avec ses 2660 habitants par médecin praticien, accuse la plus faible densité de médecins, et en chiffre absolu aussi le plus petit nombre de praticiens. (C.P.S.)

J&B rare palest topaz

Le whisky qu'on boit plus sec...

... Parce qu'il est tellement pur ! Mais c'est une tentation à laquelle il faut résister !

Certes, le whisky JB s'identifie par sa couleur (qui est plus claire : « topaze pâle »), mais c'est par sa saveur qu'il s'authentifie vraiment ! Car il y a, derrière votre bouteille de JB, 213 ans de traditions, et dedans : toute la richesse du « scotch » le plus pur.

Aujourd'hui, par exemple, tout Manhattan a vérifié que JB est le whisky qu'on peut savourer sans appréhension... car il se comporte en vous en whisky léger, disent les managers de New York.

Voilà qui explique que JB a chaque année doublé ses ventes à New York, pour conquérir cette année le rang de « scotch number one » : le plus vendu !

D'où, en retour, le fulgurant départ de JB en Europe...

Quand JB sera devenu votre marque, vos amis viendront tous à JB

Agent général pour la Suisse : Schmid & Gassler, Genève

100 ans Incendie
100 ans Vie
100 ans Transport

100 ans de protection
100 ans de prévoyance
100 ans de sécurité

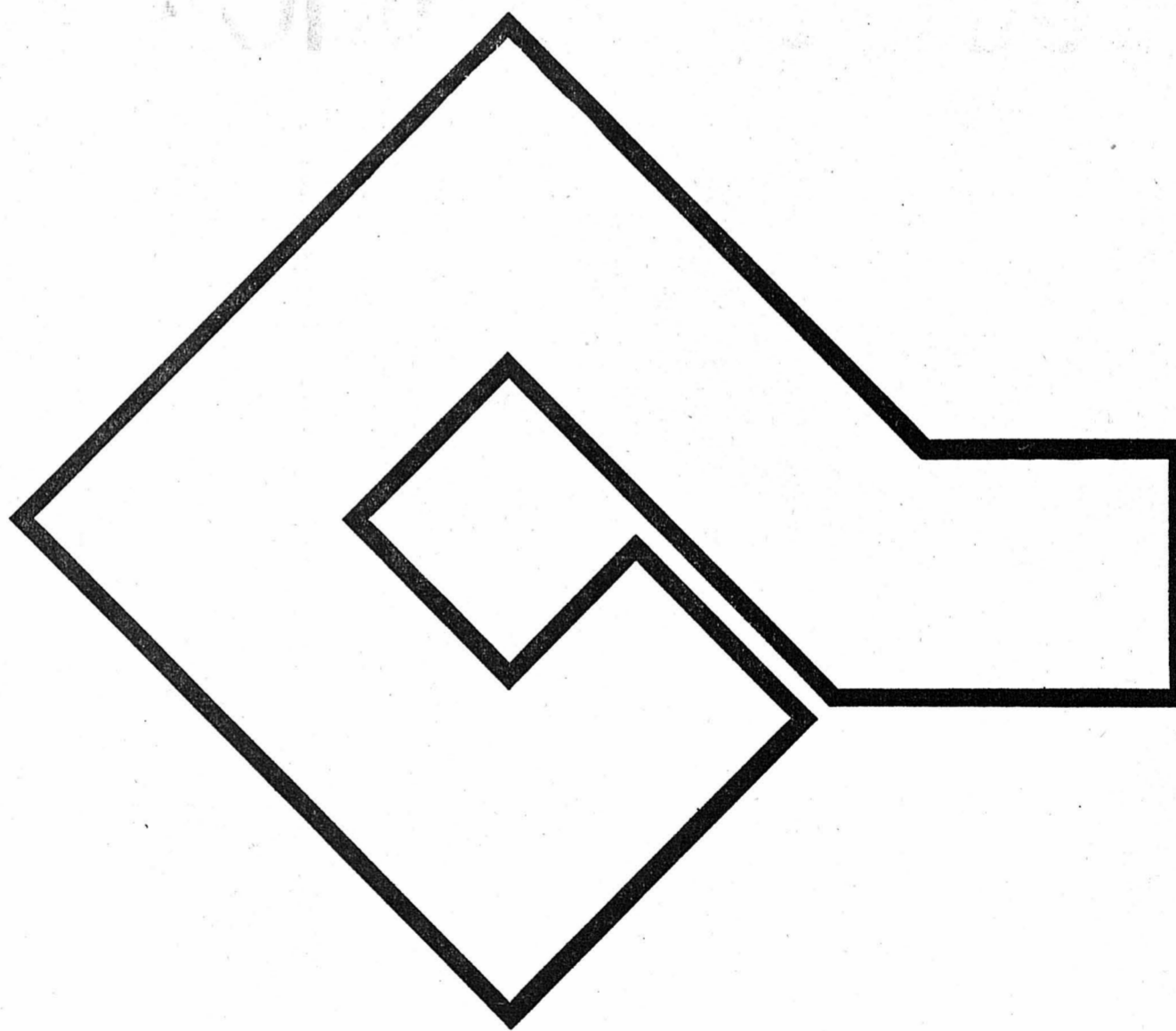
100 ans d'assurances
100 ans de confiance
100 ans de prestations

La situation
a
changé

Les besoins
se sont
accrus

Le principe
est resté
le même

100 ans Bâloise



La Bâloise, Compagnie d'Assurances
contre l'Incendie

La Bâloise, Compagnie d'Assurances
sur la Vie
La Bâloise-Accidents, Compagnie
Générales d'Assurances

La Bâloise, Compagnie
d'Assurances contre les risques de transport
Alba, Compagnie
d'Assurances Générales

Réservez
vos places
sans tarder!

Transpapouasie

Les survivants
de la préhistoire

Jeudi
16 janvier
20 h 30
à la Grande salle
des conférences

Fr. 220

Location :
La Cité-COOP - La Treille
(4me étage)
Admis dès 16 ans



5 22 02

MARIAGE

Monieur de 30 ans, célibataire, travailleur, situation indépendante, gal et sobre, désire faire la connaissance d'une demoiselle sérieuse, gaie, travailleuse, aimant la vie de famille, de nationalité suisse. Photo désirée, sera retournée. Discretion assurée. (Peu importe la situation.)
Ecrire sous chiffres P 1114 N à Publicitas, Neuchâtel.

PRÊTS et ESCOMPTES SA

LAUSANNE

Rue du Tunnel 18

Sans caution de
Fr. 500.- à 2500.-
modes remb. variés

Tél. (021) 23 92 57

Ed. Michaud.

Place Pury 1 et 3

Son atelier de réparations
Créations et gravures
BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Prêts Jusqu'à Fr. 10000.-,
aussi pour les vacances. Rapide
discret, coulant

enocari + cie

Gartenstr. 120, Bâle, Tél. 061/955390

Coupons Coupons

pour tous les goûts, à des prix dérisoires.
Venez, fouillez, choisissez chez

JERSEY - TRICOT

Seyon 5 c

Tél. 5 61 91



Le cigare
de Monsieur
que
Madame préfère...

CIGARILLOS **ORMOND**
junior

J.L. Ormond
ORMOND
junior

D'Arnel

Notre offre

EXCELLENT
e+a
AVANTAGEUX

Miel du Mexique

jaune-or,
gobelets de 1 kg fr. **3.50**

5% de rabais

L'année passée, notre délicieux
miel du Mexique a trouvé
beaucoup de nouveaux amateurs.
Vous le trouverez dans la même
qualité excellente également cette
année.

MERCURE

excellent + avantageux



A donner contre bons
soins

deux chatons

très propres. Demander
l'adresse du No 0097 au
bureau de la Feuille
d'avis.

L'IMPRIMERIE CENTRALE

et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

se fera un plaisir de vous soumettre

sa nouvelle collection de

CARTES DE VISITE

Fr. 50,000.-

à 8%

sont cherchés. Garantie
et remboursement selon
entente. Adresser offres
écrites à CE 0086 au
bureau de la Feuille
d'avis.

COOP

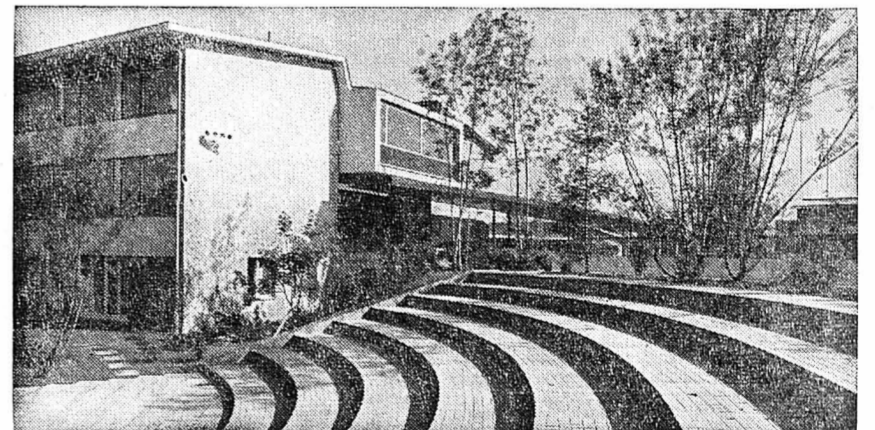
Le commerce vous ouvre de
nouvelles perspectives!

Les coopératives de consommation USC, avec leurs 3000 magasins Co-op au chiffre d'affaires annuel de plus d'un milliard et demi, offrent de nouvelles voies à la jeune génération.

Nous cherchons de

**jeunes forces pour occuper des postes
de direction**

notamment en vue de la conduite de sociétés coopératives.



Nous offrons une formation théorique et pratique complète en matière de direction de l'entreprise moderne.

Durée de la formation : 1 année, soit :

30 semaines d'enseignement
(en langue allemande),
20 semaines de stages pratiques,
de visites et d'enquêtes.

Corps enseignant :

Professeurs de l'université et assistants, ainsi que personnalités de la pratique.

Les participants au cours sont engagés après sélection et rémunérés pendant toute leur formation. Le cas des personnes mariées sera examiné spécialement. Nous souhaitons recevoir la candidature de personnes qualifiées, dont le caractère et les aptitudes professionnelles et intellectuelles leur permettent de prétendre aux fonctions les plus hautes dans le mouvement coopératif de consommation.

Adresser demandes de renseignements et inscriptions à M. H. Dietiker, recteur du Séminaire coopératif, Mulfenz BL, téléphone (061) 41 78 86.

Dernières dépêches de la nuit

La loi sur la formation professionnelle est-elle menacée ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il faut le reconnaître, il y a de bons arguments en faveur de la thèse qui n'a pas trouvé grâce devant le parlement, mais il y en a tout autant pour la formule qui a prévalu. On pouvait hésiter, mais tout esprit non prévenu l'admettra, la décision sur ce point particulier n'est pas une de celles qui puisse influencer sur le sort définitif de la loi. C'est un détail, rien d'autre et dont la valeur ne supporte pas la comparaison avec la qualité de l'ensemble.

Le texte issu des délibérations parlementaires est le résultat d'une longue et minutieuse étude. Les experts qui ont fourni les éléments du projet se sont efforcés de tenir compte de toutes les exigences de notre temps ; le Conseil fédéral d'abord, les commissions puis les deux Chambres ont marqué leur volonté de faire une œuvre moderne, sortant de la routine, qui doit non seulement permettre aux jeunes gens d'acquérir de solides connaissances professionnelles mais encore faciliter le passage d'un métier à l'autre, les réadaptations nécessaires, qui doit enfin encourager et soutenir le souci de se perfectionner. De l'avis général, le législateur a créé là un instrument aussi efficace que peut l'être un texte de cette nature lorsqu'il s'agit d'avoir prise sur la réalité vivante. Il a fixé des dispositions de base, des principes généraux, alors que tout ce qui est sujet à évolution est réservé à l'ordonnance ou aux règlements d'exécution.

Rappelons d'ailleurs qu'au Conseil national, le porte-parole de ce groupe libéral, enclin à considérer d'un œil particulièrement critique ce qui sort des officines fédérales, approuvait le projet « jusque dans ses détails » et déclarait :

« Ce qui nous réjouit, c'est que, dans la formation professionnelle telle qu'elle existe déjà et telle qu'elle continuera d'exister sous une forme perfectionnée, une grande importance est donnée à la culture générale. Cette orientation correspond aux nécessités de la vie démocratique, surtout dans un pays de démocratie directe, où il importe que le citoyen soit capable de s'élever aux idées générales et à une vue assez large des problèmes. C'est là une des caractéristiques de notre formation professionnelle et nous devons tout faire pour la renforcer. »

Au regard de ce que vaut l'ouvrage dans son entier et que l'on peut d'ailleurs retoucher si, à l'expérience, telle disposition se révélait malencontreuse, la querelle des titres apparaît de dimensions bien modestes et l'on aurait pu attendre justement de ceux qui ont lancé le référendum une autre ouverture d'esprit.

Georges PERRIN.

Sous la présidence de sir Douglas-Home Le gouvernement britannique prépare la «table ronde» sur le problème cyproïte

LONDRES (ATS-AFP). — Le problème de Chypre et la préparation de la conférence de la «table ronde» à Londres sur la révision de la constitution cyproïte ont longuement été étudiés, au cours du conseil des ministres, réuni hier matin sous la

présidence de Sir Douglas-Home. Les ministres ont entendu deux exposés sur la question cyproïte : l'un de M. Butler, secrétaire aux affaires étrangères, qui s'entretiendra lundi et mardi avec ses collègues grec et turc, l'autre du secrétaire aux relations avec le Commonwealth, M. Duncan Sandys.

Les questions de défense ont été évoquées sous un triple aspect :

● Durée possible de la présence militaire britannique à Chypre à la lumière de ses engagements dans d'autres parties du monde, notamment au nord de Bornéo et à Aden.

● Demande formulée par le chef de l'opposition, M. Harold Wilson, en vue d'entretiens confidentiels à l'échelon le plus élevé avec le gouvernement sur les questions de défense en général.

● Débat sur la défense exigée par l'opposition dès la réouverture du parlement, et qui a entraîné le rappel à Londres du ministre de la défense, M. Peter Thorneycroft, actuellement dans le sud-est asiatique.

Hier également, M. Spyros Kyprianou, ministre des affaires étrangères de Chypre, a annoncé au cours d'un bref séjour à Athènes, que la Grèce s'était déclinée prête à appuyer une solution dans l'affaire de Chypre sous les trois conditions principales suivantes :

● Chypre doit devenir un Etat complètement indépendant au sein du Commonwealth.

● Chypre doit être gouvernée par la majorité cyproïte grecque.

● Les droits de la minorité cyproïte turque doivent être entièrement sauvegardés.

Londres à l'ONU : « Les mesures ont largement atteint leur objectif »

LONDRES (UPI). — Le gouvernement britannique a adressé, hier, au Conseil de sécurité un rapport dans lequel il fait le point des mesures prises pour résoudre la crise de Chypre mesures qui, estime-t-il, ont largement atteint leur objectif immédiat, à savoir une détente.

De son côté, dans une lettre datée du 8 janvier et adressée aussi au Conseil de sécurité, le représentant de la Turquie à l'ONU, M. Adnan Kural, déclare que les allégations portées contre le gouvernement turc par le représentant de Chypre, M. Zenon Rossides, dans une lettre du 2 janvier, sont « sans fondement ».

M. Rossides accusait notamment le gouvernement turc d'avoir violé l'accord de cessez-le-feu du 29 décembre et de menacer Chypre d'invasion par des mouvements d'unités navales et des concentrations de parachutistes.

« Ce qui nous réjouit, c'est que, dans la formation professionnelle telle qu'elle existe déjà et telle qu'elle continuera d'exister sous une forme perfectionnée, une grande importance est donnée à la culture générale. Cette orientation correspond aux nécessités de la vie démocratique, surtout dans un pays de démocratie directe, où il importe que le citoyen soit capable de s'élever aux idées générales et à une vue assez large des problèmes. C'est là une des caractéristiques de notre formation professionnelle et nous devons tout faire pour la renforcer. »

Discours Erhard au Bundestag

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il s'est prononcé, ensuite pour une nouvelle initiative en vue de réaliser l'union politique de l'Europe. Il a déclaré avoir recueilli à cet égard l'approbation du général de Gaulle, qui lui a dit : « Je serais heureux que vous la preniez par exemple lors de votre visite à Rome ».

M. Erhard a ajouté que « le président de la République française était prêt à donner suite à une proposition de réunion des chefs de gouvernement et des ministres des affaires étrangères des six pays du Marché commun ».

Le chancelier s'est prononcé ensuite pour l'unification politique de l'Europe soulignant que l'intégration économique, seule, ne suffisait pas.

M. Erhard estime que la C.E.E. a atteint à présent une consolidation intérieure suffisante pour que sa cohésion ne puisse plus être menacée par l'adhésion d'un nouveau membre. Le chancelier a ajouté que la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté est toujours inscrite dans les projets de la politique allemande.

M. Erhard, évoquant son voyage au Texas, a souligné qu'il n'existe pas de contradiction — « le général de Gaulle et le président Johnson sont de cet avis » — entre l'amitié avec la France et l'association avec les Etats-Unis « dont l'Allemagne est un partenaire naturel ».

« L'Allemagne, a ajouté M. Erhard, ne peut cependant pas prétendre être le nombril du monde, nous devons éviter de tirer de faux avantages de différends qui peuvent apparaître entre partenaires de l'alliance, si la force intérieure de l'alliance doit être renforcée, l'amitié avec la France est nécessaire, a poursuivi le chancelier Erhard. »

Les relations avec les Etats-Unis

Le chancelier a rappelé ensuite que les Etats-Unis ne voulaient négocier aucune chance de détente avec l'Est « dans la mesure où la liberté et la justice ne seraient pas menacées ». Enfin, déclara-t-il, « nos relations avec les Etats-Unis n'ont pas un caractère bilatéral ». « Nous ne sommes pas un protectorat américain, a-t-il ajouté, mais je suis prêt à accepter ce qualificatif s'il se limite à signifier que notre sécurité dépend des Etats-Unis ».

Pas de concession à l'Est

M. Erhard a évoqué ensuite le problème des laissez-passer pour les Berlinois. « Les sentiments humanitaires, a-t-il dit, ont été manifestés par nous. Berlin-Est, en revanche, ne visait qu'à un effet de propagande et à des objectifs politiques dont notamment la reconnaissance de la théorie des trois Etats allemands et la coupure entre Berlin-Ouest et la République fédérale d'Allemagne et ses alliés. »

Le chancelier a affirmé : « Nous

étions sur nos gardes et continuerons de veiller. »

Il a ajouté que la volonté de réunification des Allemands a été clairement manifestée à l'occasion de ces jours de fête. Il a demandé que le régime de la zone soviétique accorde la liberté de circulation à tous les Berlinois « non seulement pour les jours de fête, mais toute l'année » et a affirmé qu'il s'opposerait à toute détérioration du statut actuel de Berlin-Ouest.

A propos de la création de la force atomique multilatérale de l'OTAN, le chancelier Erhard a rappelé que son gouvernement avait adopté une attitude positive mais « a souhaité vivement que d'autres pays se joignent à lui ».

Il s'est déclaré enfin d'accord avec le président Johnson pour ne pas accorder de crédits à long terme à l'URSS « parce que nous ne voulons pas libérer les Soviétiques de leurs difficultés ».

M. Erhard, évoquant son voyage au Texas, a souligné qu'il n'existe pas de contradiction — « le général de Gaulle et le président Johnson sont de cet avis » — entre l'amitié avec la France et l'association avec les Etats-Unis « dont l'Allemagne est un partenaire naturel ».

« L'Allemagne, a ajouté M. Erhard, ne peut cependant pas prétendre être le nombril du monde, nous devons éviter de tirer de faux avantages de différends qui peuvent apparaître entre partenaires de l'alliance, si la force intérieure de l'alliance doit être renforcée, l'amitié avec la France est nécessaire, a poursuivi le chancelier Erhard. »

Les relations avec les Etats-Unis

Le chancelier a rappelé ensuite que les Etats-Unis ne voulaient négocier aucune chance de détente avec l'Est « dans la mesure où la liberté et la justice ne seraient pas menacées ». Enfin, déclara-t-il, « nos relations avec les Etats-Unis n'ont pas un caractère bilatéral ». « Nous ne sommes pas un protectorat américain, a-t-il ajouté, mais je suis prêt à accepter ce qualificatif s'il se limite à signifier que notre sécurité dépend des Etats-Unis ».

Pas de concession à l'Est

M. Erhard a évoqué ensuite le problème des laissez-passer pour les Berlinois. « Les sentiments humanitaires, a-t-il dit, ont été manifestés par nous. Berlin-Est, en revanche, ne visait qu'à un effet de propagande et à des objectifs politiques dont notamment la reconnaissance de la théorie des trois Etats allemands et la coupure entre Berlin-Ouest et la République fédérale d'Allemagne et ses alliés. »

Le chancelier a affirmé : « Nous

étions sur nos gardes et continuerons de veiller. »

Il a ajouté que la volonté de réunification des Allemands a été clairement manifestée à l'occasion de ces jours de fête. Il a demandé que le régime de la zone soviétique accorde la liberté de circulation à tous les Berlinois « non seulement pour les jours de fête, mais toute l'année » et a affirmé qu'il s'opposerait à toute détérioration du statut actuel de Berlin-Ouest.

A propos de la création de la force atomique multilatérale de l'OTAN, le chancelier Erhard a rappelé que son gouvernement avait adopté une attitude positive mais « a souhaité vivement que d'autres pays se joignent à lui ».

Il s'est déclaré enfin d'accord avec le président Johnson pour ne pas accorder de crédits à long terme à l'URSS « parce que nous ne voulons pas libérer les Soviétiques de leurs difficultés ».

EN FRANCE Les communistes et l'élection présidentielle

PARIS (ATS-AFP). — Répondant à l'issue de la première séance du comité central du parti communiste réuni à Ivry (banlieue parisienne) à des questions posées par les journalistes au sujet de la future élection présidentielle, M. Waldeck-Rochet, secrétaire général adjoint du parti, a insisté sur la nécessité pour les « partis et organisations démocratiques », de se mettre d'accord sur un programme commun et sur les moyens d'appliquer celui-ci.

Il n'a pas exclu l'éventualité d'une candidature communiste au premier tour de scrutin mais, sur ce dernier point, le parti n'a pas encore pris officiellement position.

Le représentant de la Turquie demande en outre que sa lettre soit communiquée aux membres du Conseil de sécurité.

L'AFFAIRE NAESENS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Avant d'embarquer, M. Naessens a bien voulu déclarer qu'il se rendait à Paris simplement dans le but de rencontrer le professeur Denoix. Son intention est de lui demander que les enfants traités actuellement en Corse puissent poursuivre leur cure à Villejeu. L'heure du rendez-vous avec le professeur n'est pas encore connue, mais il devait avoir lieu en principe ce matin.

Le professeur Denoix, directeur de l'Institut Gustave Roussy, a passé la journée d'hier en province. Il sera ce matin à Villejeu pour recevoir le biologiste et prendre possession des ampoules de son sérum qui seront soumises à analyse.

Cette dernière demandera plusieurs semaines et ce n'est que si celle-ci se révèle concluante que Gaston Naessens recevra les autorisations qu'il sollicite. Mais, entre temps, « l'anablast » aura été soumis à toute une série d'examen sous la direction de l'équipe de chercheurs qui entourent le professeur Denoix.

Le premier de ces examens aura pour but d'évaluer le degré de toxicité du produit. C'est la règle pour tous les produits qui lui sont soumis. Le se-

cond consista en une injection à des animaux. Enfin, un rapport sera transmis au ministère de la santé publique.

Il apparaît déjà évident que l'Institut de Villejeu refusera la proposition du biologiste, car il lui serait impossible de faire suivre à des malades un traitement non autorisé.

Aussi, peut-on craindre que l'entrevue qu'aura ce matin Naessens avec le professeur Denoix soit sans effet. C'est alors qu'il appartiendra au premier de prendre sa décision : soit accepter purement et simplement la proposition officielle avec tous les inconvénients que comporte celle-ci, soit accepter l'une des propositions qui lui sont venues de l'étranger pour lui permettre de poursuivre ses recherches.

Arrivée « à l'anglaise »

Gaston Naessens qui est arrivé à Orly comme prévu, a échappé à la meute de soixante journalistes, cameramen et photographes qui l'attendaient dans

le salon d'attente en empruntant une voiture que la compagnie avait mise à sa disposition.

Naessens, accompagné de ses deux amis corse qui resteront avec lui jusqu'à son départ pour Bastia samedi matin, s'est engouffré en quelques secondes dans le véhicule qui a alors démarré en direction de Paris.

Deux nouveaux malades

Deux enfants écossais, leucémiques, prendront l'avion aujourd'hui pour la Corse : John Houston, âgé de cinq ans, et Robert Macfarlane, âgé de trois ans, de Bridgeton.

Le premier de ces examens aura pour but d'évaluer le degré de toxicité du produit. C'est la règle pour tous les produits qui lui sont soumis. Le se-

cond consista en une injection à des animaux. Enfin, un rapport sera transmis au ministère de la santé publique.

Il apparaît déjà évident que l'Institut de Villejeu refusera la proposition du biologiste, car il lui serait impossible de faire suivre à des malades un traitement non autorisé.

Aussi, peut-on craindre que l'entrevue qu'aura ce matin Naessens avec le professeur Denoix soit sans effet. C'est alors qu'il appartiendra au premier de prendre sa décision : soit accepter purement et simplement la proposition officielle avec tous les inconvénients que comporte celle-ci, soit accepter l'une des propositions qui lui sont venues de l'étranger pour lui permettre de poursuivre ses recherches.

Arrivée « à l'anglaise »

Gaston Naessens qui est arrivé à Orly comme prévu, a échappé à la meute de soixante journalistes, cameramen et photographes qui l'attendaient dans

le salon d'attente en empruntant une voiture que la compagnie avait mise à sa disposition.

Naessens, accompagné de ses deux amis corse qui resteront avec lui jusqu'à son départ pour Bastia samedi matin, s'est engouffré en quelques secondes dans le véhicule qui a alors démarré en direction de Paris.

Deux nouveaux malades

Deux enfants écossais, leucémiques, prendront l'avion aujourd'hui pour la Corse : John Houston, âgé de cinq ans, et Robert Macfarlane, âgé de trois ans, de Bridgeton.

Le premier de ces examens aura pour but d'évaluer le degré de toxicité du produit. C'est la règle pour tous les produits qui lui sont soumis. Le se-

cond consista en une injection à des animaux. Enfin, un rapport sera transmis au ministère de la santé publique.

Il apparaît déjà évident que l'Institut de Villejeu refusera la proposition du biologiste, car il lui serait impossible de faire suivre à des malades un traitement non autorisé.

Aussi, peut-on craindre que l'entrevue qu'aura ce matin Naessens avec le professeur Denoix soit sans effet. C'est alors qu'il appartiendra au premier de prendre sa décision : soit accepter purement et simplement la proposition officielle avec tous les inconvénients que comporte celle-ci, soit accepter l'une des propositions qui lui sont venues de l'étranger pour lui permettre de poursuivre ses recherches.

Chou En-lai est arrivé à Tunis et a eu un premier entretien avec le président Bourguiba

TUNIS (UPI). — M. Chou En-lai est arrivé à Tunis. Le premier ministre chinois, le maréchal Chen Yi et leur suite ont été accueillis par M. Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, M. Mongi Slim, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et M. Habib Bourguiba junior, secrétaire général de la présidence de la République.

Le président Chou En-lai a sa descente d'avion devait commencer par passer en revue un détachement militaire qui rendait les honneurs sur l'aire d'atterrissage, puis aux côtés de M. Ladgham saluer le drapeau tunisien, cependant que retentissant les hymnes chinois et tunisiens.

Toujours accompagné de M. Ladgham, M. Chou En-lai a pris la route en direction de la résidence présidentielle de la rue du « Premier-Juin » mise à sa disposition par le chef de l'Etat.

Là, M. Chou En-lai a déjeuné en compagnie des membres de sa suite, puis s'est rendu à 16 heures au palais de la République à la Marsa où il a été reçu par le président Bourguiba.

Quoi qu'il en soit, si l'on ne considère pas généralement à Tunis que cet événement soit d'une très grande portée, on n'en a pas moins tenu à faire très bon accueil aux hôtes venus de l'Est.

Un accueil qui, de l'avis même des observateurs, s'il fut moins chaleureux à l'extérieur qu'en Algérie ou dans d'autres pays, fut cependant résolument amical lors de la rencontre avec le président Bourguiba.

En effet, lorsque M. Chou En-lai arriva au palais de Carthage, le président tunisien l'accueillit en déclarant : « Soyez le bienvenu » et manifesta par la chaleur de sa poignée de main, qu'il ne s'agissait pas d'une formule.

Conduisant ensuite ses hôtes vers les terrasses qui dominent la Méditerranée, M. Bourguiba déclara : « Vous vous trouvez ici à Carthage — Carthage, l'antique berceau de notre civilisation. »

Et, M. Chou En-lai manifesta qu'il appréciait le site autant que le symbole. Puis le premier ministre chinois s'intéressa aux céramiques colorées qui ornent les murs.

M. Chou En-lai offrit à M. Bourguiba, à la pointe d'une tige d'argent ouvragé, une sorte de boule d'ivoire aux sculptures compliquées et raffinées, puis d'admirables soieries, ensuite un tableau brodé sur soie d'oiseaux et de fleurs et enfin un vase chinois.

Le Premier tunisien, s'extasiant sur chacun de ses objets parut apprécier particulièrement le tableau qui avait été brodé à la main par des femmes.

Premier entretien

A 18 heures, les collaborateurs des deux hommes d'Etat se retirèrent et commençaient alors le premier tête-à-tête Bourguiba - Chou En-lai.

Ce soir le premier ministre chinois sera l'hôte à dîner du président tunisien.

Il s'est prononcé, ensuite pour une nouvelle initiative en vue de réaliser l'union politique de l'Europe. Il a déclaré avoir recueilli à cet égard l'approbation du général de Gaulle, qui lui a dit : « Je serais heureux que vous la preniez par exemple lors de votre visite à Rome ».

M. Erhard a ajouté que « le président de la République française était prêt à donner suite à une proposition de réunion des chefs de gouvernement et des ministres des affaires étrangères des six pays du Marché commun ».

Le chancelier s'est prononcé ensuite pour l'unification politique de l'Europe soulignant que l'intégration économique, seule, ne suffisait pas.

M. Erhard estime que la C.E.E. a atteint à présent une consolidation intérieure suffisante pour que sa cohésion ne puisse plus être menacée par l'adhésion d'un nouveau membre. Le chancelier a ajouté que la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté est toujours inscrite dans les projets de la politique allemande.

M. Erhard, évoquant son voyage au Texas, a souligné qu'il n'existe pas de contradiction — « le général de Gaulle et le président Johnson sont de cet avis » — entre l'amitié avec la France et l'association avec les Etats-Unis « dont l'Allemagne est un partenaire naturel ».

« L'Allemagne, a ajouté M. Erhard, ne peut cependant pas prétendre être le nombril du monde, nous devons éviter de tirer de faux avantages de différends qui peuvent apparaître entre partenaires de l'alliance, si la force intérieure de l'alliance doit être renforcée, l'amitié avec la France est nécessaire, a poursuivi le chancelier Erhard. »

Les relations avec les Etats-Unis

Le chancelier a rappelé ensuite que les Etats-Unis ne voulaient négocier aucune chance de détente avec l'Est « dans la mesure où la liberté et la justice ne seraient pas menacées ». Enfin, déclara-t-il, « nos relations avec les Etats-Unis n'ont pas un caractère bilatéral ». « Nous ne sommes pas un protectorat américain, a-t-il ajouté, mais je suis prêt à accepter ce qualificatif s'il se limite à signifier que notre sécurité dépend des Etats-Unis ».

Pas de concession à l'Est

M. Erhard a évoqué ensuite le problème des laissez-passer pour les Berlinois. « Les sentiments humanitaires, a-t-il dit, ont été manifestés par nous. Berlin-Est, en revanche, ne visait qu'à un effet de propagande et à des objectifs politiques dont notamment la reconnaissance de la théorie des trois Etats allemands et la coupure entre Berlin-Ouest et la République fédérale d'Allemagne et ses alliés. »

Le chancelier a affirmé : « Nous

étions sur nos gardes et continuerons de veiller. »

Il a ajouté que la volonté de réunification des Allemands a été clairement manifestée à l'occasion de ces jours de fête. Il a demandé que le régime de la zone soviétique accorde la liberté de circulation à tous les Berlinois « non seulement pour les jours de fête, mais toute l'année » et a affirmé qu'il s'opposerait à toute détérioration du statut actuel de Berlin-Ouest.

A propos de la création de la force atomique multilatérale de l'OTAN, le chancelier Erhard a rappelé que son gouvernement avait adopté une attitude positive mais « a souhaité vivement que d'autres pays se joignent à lui ».

Il s'est déclaré enfin d'accord avec le président Johnson pour ne pas accorder de crédits à long terme à l'URSS « parce que nous ne voulons pas libérer les Soviétiques de leurs difficultés ».

Sanglants incidents au Viet-nam du Sud : soixante arrestations

SAIGON (ATS-AFP). — Soixante arrestations ont été opérées à la suite d'incidents sanglants de caractère religieux qui se sont produits le 1er janvier dernier dans la province de Bin Tuy, à 100 km au nord-est de Saigon, annonce-t-on officiellement.

Afin d'éviter le retour de telles violences entre les communautés religieuses du Viet-nam du Sud, le ministre de l'intérieur a décidé de créer des commissions interreligieuses qui « se rendront sur les lieux des incidents pour résoudre sur place les conflits et faire appel à la compréhension des fidèles pour qu'ils ne tombent pas dans les pièges tendus par les saboteurs vietcong ».

La première commission interreligieuses s'est rendue mercredi dans la province de Bin Tuy où le colonel Nguyen Cao, commissaire général à la nouvelle vie rurale (réorganisation des hameaux stratégiques) a expliqué l'origine des violences qui ont eu lieu le 1er janvier : des bagarres éclatèrent parmi la population qui groupe 5000 catholiques et 6000 bouddhistes, certains cadres des services agricoles. Des coups de feu et des explosifs de grenades tuèrent deux catholiques et deux bouddhistes, et blessèrent dix-huit autres personnes.

Selon le colonel Nguyen Cao, les incidents furent transformés par des « provocateurs extrémistes » en bagarres généralisées accompagnées de tentatives d'incendies et de pillage.

Demain samedi

LE PAPE RENDRA une visite officielle au président Segni

CITÉ-DU-VATICAN (UPI). — Le pape rendra demain, samedi, une visite officielle au président Segni. Ce sera la troisième fois depuis 1870, date à laquelle prit fin le pouvoir temporel de la papauté, qu'un pape se rendra au palais du Quirinal, qui fut autrefois la résidence d'été des souverains pontifes et qui est aujourd'hui celle du chef de l'Etat italien.

Dans les milieux proches du Saint-Siège, on précise que la décision de Paul VI a été prise inopinément. La présidence de la République n'en a été avisée que mercredi et les détails protocolaires restent encore à régler.

Athenagoras : « Ma rencontre avec Paul VI est un événement historique »

RHODES (ATS-AFP). — Le patriarche Athenagoras a fait, hier après-midi, une brève escale à Rhodes au cours de son voyage de retour à Istanbul. Le patriarche orthodoxe a déclaré à cette occasion à la presse : « Ma rencontre avec le pape Paul VI est un événement historique pour le monde chrétien tout entier. Paul VI est une grande figure religieuse et son initiative est un des plus grands événements du monde. Je suis sûr que le pape est animé peut-être plus que moi-même de sentiments sincères en faveur de l'union des deux Eglises. »

L'arrestation de J. Galland

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Entre-temps, M. Frédéric-Dupont avait écrit à M. Georges Pompidou, premier ministre, une première lettre dans laquelle il s'étonnait de « l'impunité dont bénéficiait cette femme », puis le 20 décembre, dans une seconde lettre, adressée également à l'hôtel Matignon, l'avocat de Mme Bourgeois précisait que « Mlle Galland avait pu passer librement en France, munie de tous ses visas », en dépit de la condamnation dont elle avait été l'objet. « Et, concluait le témoin, je pense que l'impunité dont bénéficie cette personne se trouve liée à l'affaire Argoud. »

Il n'avait pas été possible d'en savoir plus, mais ces propos sybillins permettaient de penser que Jacqueline Galland avait eu comme clients, soit le colonel, soit des personnes intéressées à sa recherche.

La passé de l'aventurière, quoi qu'il en soit, est déjà riche en soi. Issue d'un milieu humble, elle était parvenue, il y a quelques années, à s'introduire dans la société de Mme Bourgeois dont elle était devenue rapidement la dame de compagnie.

Parvenue à un âge avancé, cette dernière, bien que femme d'affaires avisée, était tombée sous la dépendance de celle qu'elle appelait son amie et elle lui avait confié la gestion de ses intérêts.

Voici deux ans, une broutille avait séparé les deux femmes et Jacqueline Galland s'était retirée après avoir soutiré à Mme Bourgeois 30.000 fr. d'indemnités, et lui avoir soustrait des tableaux, des bibelots et des objets de valeur.

Puis, elle avait disparu. Partio aux Etats-Unis, elle avait parvenu à entrer dans la confidence de Mme Bourgeois qui la reprit auprès d'elle.

Au début de cette année, l'aventurière se décida à tenter un grand coup : « Je connais, dit-elle à Mme Bourgeois, un banquier suisse auquel vous devriez confier votre argent. Il le gèrera pour le mieux de vos intérêts. Soyez tranquille. »

Et, en juin 1963, les deux femmes se mirent en route pour la Suisse. Mais en chemin, Jacqueline Galland parvint à convaincre son amie de lui confier la somme entière (800.000 fr.), retirée la veille de plusieurs banques parisiennes, afin de lui épargner des fatigues, et elle franchit seule la fron-

rière helvétique, soi-disant pour sau-

En fait, elle passa en Allemagne où elle investit comme l'on sait l'argent de Mme Bourgeois.

Mais saura-t-on jamais quel rôle l'aventurière a joué dans l'affaire Argoud ?

AVIS TARDIFS

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE
Ce soir à 20 h 15
Chapelle de l'Ermitage :
Témoignage du chrétien au foyer
et dans la vie journalière
Chacun y est invité

CHAPELLE DES TERREAUX
Ce soir, à 20 h 15
Deux missionnaires venant d'Israël parlent
Invitation cordiale Mission évangélique

25 ANORAKS
nylon, capitonnés, très chauds, viennent d'arriver : 83 fr., 96 fr. et 98 fr., chez TOSALLI, sport, Colombier, tél. 6 33 12.

3 pour 2
mode teinturée
Académie Maximilien de Meuron
Aujourd'hui, de 14 à 16 h.
Dessin sans modèle vivant (même cours que le mercredi de 14 à 16 h)
Inscriptions à l'entrée, dès 13 h 45

HÔTEL DU SOLEIL
Ce soir, au restaurant dès 19 h 30
Soirée RACLETTE avec les accordéonistes FROIDEVAUX et GORGERAT

THÉÂTRE
Ce soir et samedi, à 20 h 30
Revue Mayol
Agence Strubin, tél. 5 44 66
Librairie Raymond

BAR A CAFÉ
cherche
remplaçant (e)
du 14 au 30 janvier
Eclairage de 8 h et 19 heures
Lundi congé Tél. 8 42 21

Première hivernale EN FRANCE
Trois guides chamoniards, MM. Georges Payot, Gérard Dehoussoud et Yvon Masino, ont réussi la première ascension hivernale de l'Aiguille-du-Dru par la face nord.

au Jour le jour

Sauvons les lépreux

Avez-vous regardé les panneaux d'affichage pendant le mois de décembre? On s'en étonne, les bannières. La publicité illustrée en grand format doit être l'image d'une société satisfaite d'elle-même et bien décidée à passer les fêtes sans problème.

Mais l'autre jour est apparu sur ces panneaux l'affiche des lépreux, et cela a été un choc pour chacun de nous. Nous nous sommes secoués et sommes redevenus conscients que nos joies ne peuvent être complètes tant que la misère et la maladie règnent chez d'autres hommes.

La Fédération Emmanis-Suisse participe pour la quatrième fois à la campagne en faveur des lépreux, qui se déroule cette année, dans notre pays, du 5 au 20 janvier. Le peuple suisse, l'an dernier n'est pas resté insensible, puisqu'il a versé 1,6 million de francs au comité national pour les lépreux.

Depuis la première campagne, 4 millions de francs ont été récoltés par la Fédération Emmanis-Suisse. Celle-ci a pu réaliser ou mettre en œuvre des projets importants comprenant la construction d'hôpitaux et de dispensaires, la fourniture d'ambulances, de voitures de dépannage, ainsi que l'utilisation de ses propres équipes de médecins, physiothérapeutes, infirmières et volontaires. Les médicaments indispensables, des vivres et des vêtements ont été fournis en grand nombre. C'est ainsi que quelque 70 institutions gouvernementales ou religieuses (protestantes, catholiques, moraves, mahométanes, israélites, indiennes, etc) de 30 pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe ont pu bénéficier de l'aide technique, médicale et sociale d'Emmanis-Suisse. A l'heure actuelle toutefois, sur les 12 millions de lépreux existants, seuls 2 millions sont soignés.

Le 26 janvier prochain, sera célébrée la 11me Journée mondiale des lépreux et la Suisse ne manquera pas, à cette occasion, de témoigner une fois de plus sa sympathie à ces malades gravement atteints dans leur physique et leur moral.

NEMO.

Des écoles professionnelles seront groupées sur le terrain de l'usine à gaz

En avril dernier, le Conseil général avait voté un crédit destiné à l'étude de l'aménagement des terrains de l'usine à gaz, une fois celle-ci transférée ailleurs. Il avait été relevé que la partie est était déjà disponible pour d'éventuelles constructions. L'étude a établi qu'en première urgence il fallait se préoccuper de fournir des locaux à l'école complémentaire commerciale, actuellement logée dans le bâtiment de l'école des arts et métiers. L'une et l'autre institutions manquent de place, l'effectif des élèves ne cessant de s'accroître.

Nous croyons savoir que l'étude précitée prévoirait la construction sur les terrains de l'usine à gaz d'un bâtiment destiné à l'école complémentaire commerciale. On en profiterait pour concentrer à cet endroit d'autres écoles professionnelles comme l'école professionnelle des jeunes filles, actuellement aux Sablons, et des classes d'enseignement ménager. Le bâtiment des Sablons pourrait être ainsi libéré et mis à disposition de l'enseignement primaire ou préprofessionnel.

Deux usines vont s'agrandir sur des terrains vendus par la ville de Neuchâtel

Le Conseil communal demande au Conseil général l'autorisation de vendre à l'entreprise Caractères S. A. une surface de 3200 mètres carrés environ au verger des Cadolles, au prix de 25 fr. le mètre carré.

Dans son rapport, l'exécutif rappelle que le 11 juillet 1960 le Conseil général avait voté la vente à Caractères S. A. d'une parcelle de terrain de 2500 mètres carrés à cet endroit et avait autorisé le Conseil communal à passer avec cette société une promesse de vente portant sur une seconde parcelle nécessaire à son extension. L'entreprise demande maintenant l'exécution de cette promesse de vente, afin de pouvoir construire la deuxième étape de son usine, comprenant des locaux industriels d'une importance égale à ceux déjà bâtis, ainsi qu'un bloc réservé à l'administration.

Comme dans le premier acte de vente, le Conseil communal introduira des servitudes personnelles en faveur de la ville grevant le nouvel article, soit: a) s'abstenir de tout excès de bruit, d'émission de fumées ou d'odeurs; b) s'interdire de changer la destination du fonds même en cas de vente pour y installer une autre exploitation que celle prévue; c) droit de réméré d'une validité de trois ans à compter du jour de la passation de l'acte de vente.

Le Conseil général devra également se prononcer, lundi soir, sur la vente à l'entreprise Voumard Machines Co S.A. d'une parcelle de terrain, au Port d'Hauterive, au prix de 15 fr. le mètre carré pour 7000 mètres carrés et 25 fr. pour 1068 mètres carrés.

Le 5 décembre 1955, le Conseil général avait voté la vente à cette entreprise d'une parcelle de 4500 mètres carrés, au prix de 15 fr. le mètre carré, pour lui permettre de construire une usine. L'année suivante, le législatif avait autorisé le Conseil communal à concéder à Voumard Machines Co S.A., qui a son siège social à la Chaux-de-Fonds, un droit d'emprise d'une durée de dix ans sur une parcelle de terrain de 6000 à 7000 mètres carrés, située également au Port d'Hauterive. Le prix fixé était aussi de 15 fr. le mètre carré. A fin 1960,

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. G. Beuret et de M. Yves de Rougemont, assistés de M. E. Hacker et de Mlle Olivieri, qui fonctionnaient comme greffiers.

A. Balzer rentrait chez lui à scooter, un samedi au fin de soirée, le long de la rue de la Maladière. Voulant emprunter la rue de Gibraltar, il se jeta sans cause apparente contre le haut mur bordant cette artère, tomba sur la chaussée et dut être hospitalisé. On lui fit une prise de sang, qui révéla 2,3% d'alcoolémie. La veille, Balzer avait été condamné par le tribunal de céans pour des faits semblables à trois jours d'emprisonnement fermes! Répétant les allégations qu'il avait prononcées lors de son premier jugement, B. prétend à l'audience ne rien se rappeler des conditions de l'accident, ainsi que ce qu'il fit juste avant. Il est condamné à dix jours d'emprisonnement sans sursis, 50 fr. d'amende et 83 fr. de frais. En outre, il se voit interdire les débits de boissons pendant un an. Le juge ordonne la publication du jugement aux frais du condamné.

Refus de priorité à la voiture... de la gendarmerie!

A. R. est, lui aussi, poursuivi pour avoir conduit en état d'ébriété. Après des libations de fin d'un cours de répétition, R. se mit au volant de sa voiture. Descendant l'avenue de la Gare, il viola la priorité de droite à la voiture de la gendarmerie qui survenait depuis le faubourg de la Gare. R. avait 2,2% d'alcool dans le sang. Quoique le prévenu ait déjà été condamné pour ivresse au volant il y a 11 ans, il ne se trouve pas en récidive au sens de la loi, si bien qu'il n'est condamné qu'à 50 jours d'emprisonnement sans sursis, 50 fr. d'amende et 124 fr. de frais.

B. B. roulait au volant de sa voiture le long de la rue Louis-d'Orléans, en direction de Peuseux. Il se trouva subitement en présence d'un jeune cycliste qui circulait en sens inverse de façon désordonnée. L'enfant roulait tête baissée et pieds ballants. Dans ses manœuvres d'évitement, B. ne fut pas très heureux et la collision ne put être évitée. L'enfant fut assez grièvement atteint à la tête, ce qui amena le procureur général à requérir contre l'automobiliste des sanctions corporelles par négligence de notre code pénal. Le jugement sera rendu à huitaine.

En voiture, F. S. quitta, sans prendre garde à un scooter qui survenait sur la route Neuchâtel-Berne peu après le pont de Thielle, le bord de la chaussée où il s'était approvisionné en essence à un garage. Le motocycliste heurta la voiture, mais, heureusement, malgré la violence du choc, ne fut que légèrement blessé. S., qui aurait dû faire preuve de plus d'égards envers les autres usagers de la route, avant de s'engager dans le trafic, est condamné à 25 fr. d'amende et à 30 fr. de frais.

Au cours d'une marche arrière effectuée dans sa camionnette à la place de la Gare, A. Z. emboutit une voiture, causant des dégâts matériels peu importants. Il se voit infliger 40 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

S. C. est condamné à 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais pour avoir renversé un motocycliste sur la place Alexis-Marie-Piget, alors qu'il repartait au volant de sa voiture.

Responsable d'un accident et libéré de toute peine

A. S. circulait en voiture sur la route de Rouges-Terre en direction de Neuchâtel. Il entra en collision avec une automobile à l'arrêt en position de présélection au milieu de la chaussée.

Un motocycliste récidiviste... trois jours après avoir été condamné pour ivresse au guidon!

Il pleuvait, et S., dans sa manœuvre d'évitement, avait dérapé sur le tablier mouillé. Comme la faute commise par le prévenu est bénigne, le juge fait bénéficier ce dernier d'un article de la nouvelle loi lui permettant de l'exempler de toute peine. A. S. a tout de même 5 fr. de frais à payer.

P.-J. B. fait défaut à l'audience. Avec son train routier, entre Saint-Blaise et Cornaux, il fut dépassé par une voiture qui le suivait de près depuis un certain temps. Alors que cette dernière arrivait au milieu du convoi, B., qui ne l'avait pas vu, fit un écart sur la gauche, ce qui provoqua une collision entre les deux véhicules. Il est condamné, sous réserve de relief, à 50 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

Au volant de sa voiture, F. heurta un véhicule sur lequel était montée une scie à ruban et qui circulait très lentement en sens inverse sur la route Saint-Blaise-Marin. Le conducteur de la machine utilitaire fut blessé. F. écopa de 30 fr. d'amende et 15 fr. de frais. G. R. est condamné à 10 fr. d'amende et 15 fr. de frais pour ne pas avoir laissé une distance suffisante entre sa voiture et celle qui le précédait sur la route cantonale à Saint-Blaise. Il avait, par là même, provoqué un léger accident.

F. M. est condamné à 20 fr. d'amende et 28 fr. de frais pour avoir charrié de la sciure dans un véhicule découvert sans avoir pris les précautions nécessaires pour que le matériau ne se répande pas en nuages sur la chaussée. C. S. est accusé d'avoir jeté dans le lac des boîtes d'huile. Il a ainsi contrevenu à la loi sur les eaux. Le juge lui inflige 80 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

Ces marques dans la poutre?

QUATRE CENTS ANS DE L'HISTOIRE DU VIEUX STAND DE TIR DE L'ÉCLUSE

Ceux qui étreignent le passé de Neuchâtel sur leur cœur vont peut-être s'étonner: on va démolir une vieille maison. Pas n'importe laquelle, mais un passé vivant de l'anonymat. Elle se trouve en face de la station inférieure du funiculaire du Plan, à peine sur la hauteur. Voici moins d'un siècle, sa façade grise donnait encore sur les rives du Seyon. Qu'y faisait-on? Du tir. Ce n'est pas très original, surtout dans notre pays où une telle occupation confine à l'institution nationale! Mais pour cette raison justement elle représente quelque intérêt.

LA FIN D'UNE TRADITION

Les puissants coups de griffe des machines détruisent aussi une tradition: celle des Wagner, serruriers de père en fils, maîtres des lieux depuis que le stand fut désaffecté, en 1870. Nous ne pouvions trouver meilleur guide que M. John Wagner qui passa la plus grande partie de ses 75 ans dans l'atelier que son grand-père et son père avaient installé dans la salle à munition. Il a vendu aujourd'hui. Mais, de temps à autre, il revient dans ces lieux encombrés d'un matériel hétéroclite cachant le poids des ans sous la poussière: un grand établi recouvert d'outils au chômage, un tour, un moteur, un fourneau à bois, de la ferraille, des planches...

M. Wagner — dont ce n'est pas flatterie gratuite de dire qu'il ne porte pas son âge — devrait pouvoir captiver un auditoire des soirées d'hiver. Mais sa modestie ne lui laisse échapper que quelques phrases parfois énigmatiques. Il dit: «Je plains les jeunes» et précise, devant l'étonnement: «... quand ils veulent quitter leur place, ils doivent demander. Avant, les jeunes étaient plus libres. Avec quelques sous en poche, ils partaient à l'aventure du jour au lendemain!»

M. Wagner sait de quoi il parle, lui qui fit son tour de France et même d'Europe, parcourant le vieux continent jusqu'en Russie... Des souvenirs, il en a pleins la tête. Il en porte même un par-dessus de beaux cheveux blancs argentés. Nous parlions de casquette de marin lorsqu'il nous interrompit en riant:

Neuchâtel: quatre cambriolages au cours de la même nuit

Ce «travail d'équipe» n'a rapporté que 1700 francs à ses auteurs

Durant la nuit de mercredi à jeudi, une équipe de cambrioleurs a opéré, sans grand succès d'ailleurs, dans les bureaux de quatre entreprises de Neuchâtel, s'introduisant successivement au garage «Le Phare», au carrefour Poudrières-Maillefer, à la fabrique Coloral, 24, avenue Beauregard, à la Brasserie Muller, rue de l'Évole et, toujours dans cette même rue, au siège de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (F.O.M.H.).

Dans les bureaux du garage «Le Phare», les inconnus, après avoir fracturé un bureau métallique, ont

dérobé une somme de 1500 fr. et 200 fr. environ dans ceux de la F.O.M.H. Bien que les dégâts causés au mobilier soient assez importants, plus spécialement dans les bureaux de la Brasserie Muller, les cambrioleurs ne semblent pas avoir réussi à s'emparer d'argent dans cette entreprise pas plus qu'à la fabrique Coloral.

Ces quatre cambriolages sont probablement le fait des mêmes auteurs dont la police de sûreté ne possède aucune trace pour le moment.

Dramatique accident à l'entrée de Boudevilliers

Un automobiliste est mortellement blessé par sa propre voiture contre laquelle s'était jeté un autre véhicule

Notre enquête:

Un dramatique accident s'est produit hier matin sur la route de la Vue-des-Alpes, à l'entrée de la commune de Boudevilliers. Peu après 8 heures, une voiture conduite par M. Emile Jauslin, industriel au Locle mais demeurant à Auvernier, montait la route, se dirigeant de Valangin vers Boudevilliers. Soudain, alors que le véhicule venait de passer sur la partie à trois pistes de la route, le conducteur, constatant que son moteur chauffait passablement arrêta sa voiture au bord de la chaussée, à droite dans le sens de marche, à la hauteur de la ferme tenue par M. Hostetter. M. Jauslin ouvrit le capot du moteur et tenta de découvrir ce qu'il y avait d'anormal...

Mortellement blessé par sa propre voiture

C'est à ce moment que survint une autre voiture qui roulait dans la même direction et que conduisait M. Eric Bauer, 31 ans, fondé de pouvoirs à Neuchâtel. Le second automobiliste n'aurait-il pas vu la première voiture, entourée peut-être qu'elle était par un nuage de vapeur et de fumée provenant du moteur surchauffé? Toujours est-il que la voiture de M. Bauer percuta violemment contre l'arrière du premier véhicule, celui-ci, poussé sur le trottoir, renversa et projetant son propre possesseur dans une «gargouille», à plusieurs mètres. Souffrant d'une fracture

du crâne, et de lésions à la colonne vertébrale, ayant les deux jambes fracturées, M. Jauslin fut immédiatement transporté par l'ambulance du Val-de-Ruz à l'hôpital de Landeueux où il devait décéder dans le courant de l'après-midi. Quant à l'autre conducteur, il souffre, lui, de lésions à la cage thoracique et de blessures au visage. Il a été transporté à l'hôpital de Landeueux par un automobiliste complaisant.

Tous deux se rendaient au Locle

Quant aux deux véhicules, ils sont complètement hors d'usage et les dégâts sont évalués à 20.000 fr. environ. Les gendarmes de Cernier et de Valangin ont ouvert une enquête. A noter que la route était sèche et que la visibilité était parfaite au moment où s'est produit l'accident. Les deux automobilistes qui habitent respectivement depuis quelques mois seulement leurs nouveaux domiciles de Neuchâtel et d'Auvernier se rendaient tous deux au Locle où ils ont leurs occupations.

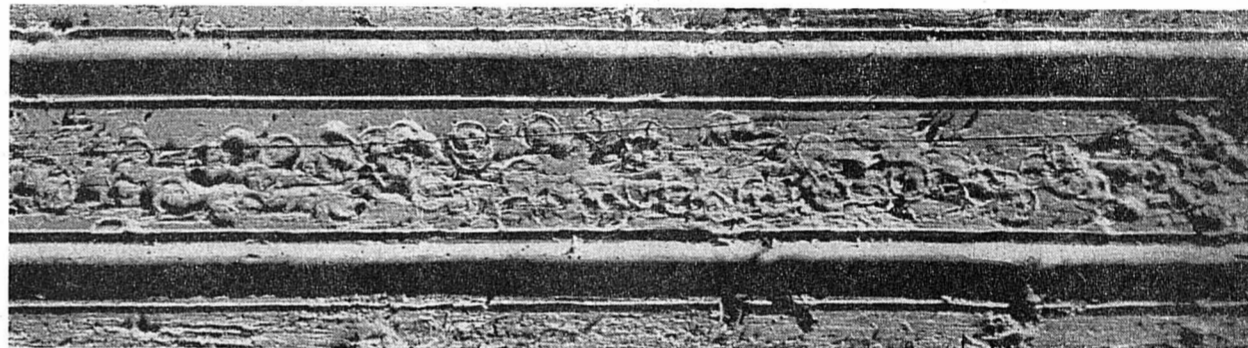
La nouvelle de la mort tragique de M. Emile Jauslin a provoqué, on s'en doute, la plus grande consternation au Locle. Enfant de cette ville, il était entré comme employé commercial à la fabrique de montres «Doxa» dont il devint rapidement le fondé de pouvoirs puis, il y a une dizaine d'années, le directeur. Président de la commission des apprentissages de l'Association des fabricants d'horlogerie du dis-

trict du Locle, vice-président du club de hockey sur glace, M. Emile Jauslin fut également membre de la commission scolaire du Locle durant deux législatures. Agé de 45 ans, il était marié et père de trois enfants.

Le 50 % du poisson a été détruit entre Saint-Sulpice et Fleurgier par le dernier empoisonnement de l'Areuse

(c) Le comité de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse a été informé que le 50 % du poisson a été détruit sur le parcours Saint-Sulpice-Fleurgier par l'empoisonnement de l'Areuse, il y a juste une semaine. L'Etat s'est porté partie civile pour le montant du dommage.

Par ailleurs les délégués qui participeront à la prochaine assemblée de l'Association neuchâteloise des pêcheurs décideront, d'entente avec l'inspecteur cantonal de la pêche, comment sera repeuplé le tronçon pollué par des produits chimiques de la Fabrique de pâtes de bois de Saint-Sulpice. Rappelons que selon l'enquête de police, cet empoisonnement est dû à une cause accidentelle.



QUATRE CENTS ANS DE L'HISTOIRE DU VIEUX STAND DE TIR DE L'ÉCLUSE

qui va être démolie

— Mais non, je portais cette casquette lorsque j'étais chauffeur de taxi à Londres!
— A quelle époque?
— Vers 1900, avant le couronnement de «l'Edouard»...

EN PLEINE CAMPAGNE

Il est encore chez lui, ici, même si cela ne lui appartient plus. L'histoire du stand n'a pas de secret pour lui.

— La grande salle dans laquelle nous sommes, c'était donc le stand?
— Oui, plus précisément la salle à munition. C'est vieux, c'est très vieux. Elle fut construite vers 1450, sur un étage seulement, en pleine campagne! Les hommes venaient par le château, car, en bas (M. Wagner montre la rue de l'Écluse), coulait le Seyon.

— L'a-t-on utilisée longtemps?
— Jusqu'à ce que le Seyon soit détourné, vers 1870. Et un nouveau stand fut construit au Mail. Celui d'aujourd'hui est à Pierre-à-Bot. Alors mon grand-père édifia trois étages. M. Wagner se tourne, place machinalement un marteau parallèlement à une hachette et montre une grosse poutre verticale:
— Elle est là depuis cinq cents ans et supporte à elle seule toute la maison. C'est solide, le chêne!

DÉJÀ DES AMENDES!

Quatorze poutres de sapin, plus petites, étaient le plafond. Elles sont piquetées de ronds.

— Ces marques ont été faites par les tireurs. Je vous ai dit que cette salle était celle des munitions. Vous savez sans doute que les fusils étaient alors chargés par le canon. Puis on devait bourrer la poudre avec un fourron qu'on enfilait dans le canon. Au lieu de faire cette opération à la main, ils prenaient plaisir à heurter violemment le sommet du fourron contre ces poutres. C'était interdit, mais spectaculaire. Lorsqu'ils se faisaient prendre sur le fait, les tireurs devaient payer une amende d'un batz, la monnaie d'alors.

Après un silence, M. Wagner ajoute:
— S'ils ont payé à chaque fois, la société a dû faire fortune!

— La société de tir, voyons! Mais oui, trois Suisses ne peuvent se fréquenter longtemps sans créer une société de tir...
Déjà!
Leur arme chargée, les hommes sortaient

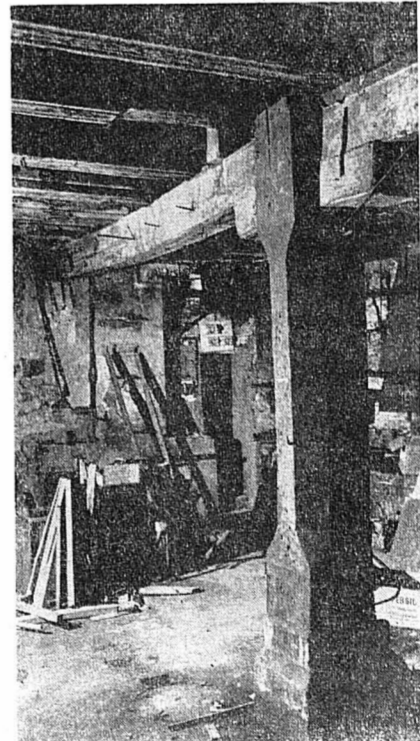
de la salle à munition et tiraient en direction ouest, la cible se trouvant à une cinquantaine de mètres.

— Près de cette grande cheminée, précise M. Wagner joignant le geste à la parole.

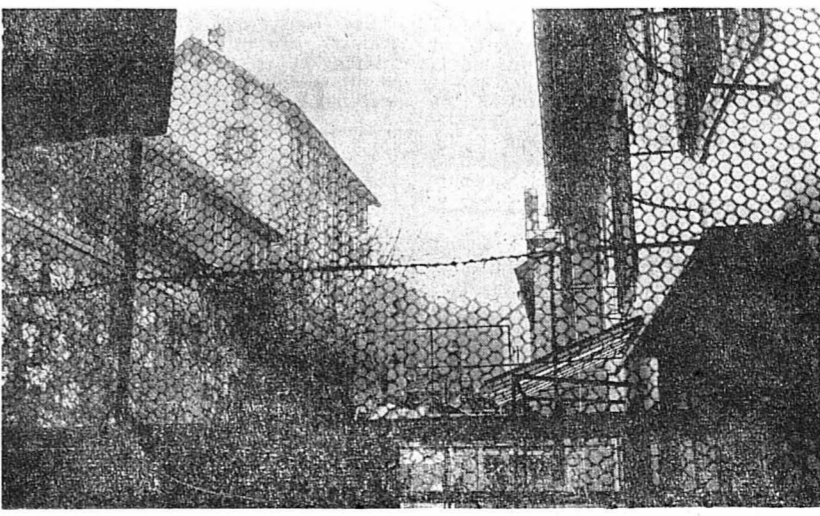
M. WAGNER

CHERCHEUR DE TRÉSOR

A nouveau dans la salle, le «guide» nous entraîne à une extrémité, montre une plaque de granit sur le sol:



Cette poutre verticale supporte toute la maison depuis cinq siècles! Au plafond, les poutres marquées par le passage des tireurs, au fil des siècles.



Les temps ont bien changé: c'était la ligne de tir jusqu'en 1870!

★ Vous lirez aussi...

Depuis le début de l'année, le prix de presque tous les chocolats a augmenté. Nouveau chef de section militaire à Neuchâtel. Double vocation les 1er et 2 février. Biens: nouvelles protestations contre la «rémunération selon le mérite».

Quel temps aujourd'hui?

Ciel en général très nuageux ou couvert. Faibles chutes de neige. En montagne, vent d'ouest à nord, faible à modéré.